

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces  
sur demande  
ou sur [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / [www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COMMUNES DE SONCEBOZ-SOMBEVAL, COURTELARY, CORMORET ET CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## EcoPoints: le tourisme n'est pas autorisé



Pour exemple, les précisions affichées par la Municipalité de Cormoret sur son EcoPoint. L'usage de chaque déchetterie, EcoPoint ou autre conteneur (semi-enterré ou non) est réservé à une population définie.

Les communes de la région rappellent à toute la population que les EcoPoints ou déchetteries sont des infrastructures communales, donc ouvertes aux seuls habitantes et habitants du village en question. Le tourisme des déchets est prohibé, ici comme ailleurs.

Ainsi, seuls la population et les commerces/artisans/entreprises de Sonceboz-Sombeval sont-ils autorisés à déposer des matériaux et des sacs consignés dans les installations

ad hoc de cette commune, qu'il s'agisse de la déchetterie du Brahon, des conteneurs semi-enterrés ou des bennes à carton.

A Corgémont, l'EcoPoint de la rue de l'Avenir est destiné uniquement aux Curgismondains et à leurs voisins de Cortébert. Les conteneurs semi-enterrés, actuels et à venir, sont utilisables par les seuls habitantes et habitants de Corgémont.

La population de Courtelary utilisera pour sa part son site de

compost communal, ainsi que son EcoPoint de la Fleur de Lys (où les habitant(es) de Cormoret sont autorisés, sur la base d'une convention intercommunale, à déverser leurs huiles usagées).

Enfin, la déchetterie de Cormoret est destinée exclusivement à la population de cette commune.

Les résidents ou autres entreprises des villages concernés sont par avance remerciés de respecter cette répartition, qui

correspond à la répartition des charges en matière de déchets. Chaque commune assume en effet ses propres factures, établies généralement sur la base du tonnage récolté.

### Amendables

On ajoutera que toutes les infractions aux règles en vigueur, dans le domaine des déchets, sont susceptibles d'être sanctionnées par des amendes. Un homme (et une femme) averti... | cm

## SOMMAIRE

Les fontaines à l'arrêt A Orvin, on pare à la pénurie d'eau	3
Les élèves prêts à en découdre Public attendu à Péry pour la clôture	5
Carton plein à Cormoret Bilan très positif pour la fête du village	10
Mauvaise surprise à Villeret Sur le chantier du ruisseau du Bez	11
Funiculaire de Mont-Soleil Un rapport contestable	13
Jour J pour les baigneurs La piscine de St-Imier ouvre ses portes	14
Concours des boilles à lait Remise des prix au Chalet Mont-Crosin	20
Apprendre à manier la faux Un cours vous l'enseigne à Tramelan	20
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	20
Pour tous les goûts Animations touristiques de l'été	21
Dissolution de l'ASTT Fortune généreusement distribuée	22
Les Requins en 1 <sup>re</sup> ligue Retour sur la saison en assemblée	23
Une fête de lutte sensationnelle Sport, soleil, ambiance, tout y était!	25

Réclame

Ma vie Mes finances myMix

Mixez votre banque selon vos besoins!



Follow us!  

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Clientis myMix



**Immobilier**

**À LOUER  
LES REUSILLES**

**Grand appart. 2½ pces**

2<sup>e</sup> étage, cuisine avec lave-vaisselle, coin à manger, 2 pièces mansardées, terrasse, cave, galetas, lave-linge à disposition. Place de parc.  
Loyer 950 fr. y c. acc. de charges.

Libre au 1<sup>er</sup> octobre  
Tél. 032 487 63 16

**À LOUER  
ORVIN**

**Appartement de charme  
3½ pièces**

90 m<sup>2</sup>, dans les combles, poutres apparentes, mezzanines. Lave-vaisselle, lave-linge et séchoir. Place de parc.  
Loyer 1280 fr., charges comprises

Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet ou 1<sup>er</sup> août  
Tél. 079 415 05 39

**À LOUER  
VILLERET**

**Vous êtes non-fumeur(se) et/ou intéressé(e) à la permaculture.**

« Tournez-vous vers le soleil et l'ombre sera derrière vous ».

**Appart. de 3,5 pièces**

70 m<sup>2</sup>, au 1<sup>er</sup> étage avec balcon, côté sud, pelouse privative, jardin potager. Cave. Buanderie. Place de parc.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> octobre.  
Loyer 720 fr. + charges 215 fr.

**Appart. de 4,5 pièces**

85 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée Terrasse côté sud, pelouse privative, jardin potager. Cave. Buanderie. Place de parc.

Libre dès le 1<sup>er</sup> octobre.  
Loyer 890 fr. + charges 275 fr.

Contact: 079 549 01 97

**SONVILIER**

**Maison à vendre**

Séjour ouvert sur cuisine, poêle à pellets, salle de bain avec WC, douche, baignoire et double vasque, trois chambres, grande terrasse ouest, quatre garages, jardin, local technique avec pompe à chaleur, buanderie, grenier etc.

Pour tous renseignements et pour visite 032 941 56 78  
email: info@todeschinisa.ch

**À LOUER  
CORGÉMONT**

**Route du Chaumin 10,  
Appart. 2 pièces**

Cuisine agencée, lave-vaisselle, machine à laver, salle de bains, douche, WC, cheminée au salon (poêle), grande terrasse.

Loyer 750 fr. charges comprises

Pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022

079 263 60 46 - 079 258 51 25

Favorisez nos annonceurs

**Félicitations**



Nos sincères félicitations à Max Menoud de Tramelan et Alen Gashi de Nidau pour la réussite de leur apprentissage !

**A. Di Donato & Fils sàrl**  
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades  
Tapisseries - Isolation de façades  
Location d'échafaudages  
Transformations  
2608 COURTELARY  
032 944 12 47  
079 432 07 74

**La Torsade**  
Boutique  
**Soldes**  
50% 60%  
St-Imier et Malleray

AVEC **L'ATELIER**  
**CYBERTHÉ**  
VOUS ALLEZ DEVENIR  
**UNE SUPERHÉROÏNE**  
DE L'INFORMATIQUE

ESPACE JEUNESSE D'ERGUËL, SAINT-IMIER  
**DERNIER ATELIER AVANT LA PAUSE ESTIVALE:**  
**MERCREDI 6 JUILLET, 10H00**  
APÉRITIF OFFERT DÈS 11H30

**65+**

→ Emploi → À vendre  
→ À louer → Concerts  
→ Menus → etc.

**UNE ANNONCE : UNE ADRESSE**  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Félicitations!**

Nous félicitons Ayri pour la réussite de ses examens et l'obtention du titre de cuisinière CFC !

Hospice Le Pré-aux-Boeufs  
2615 Sonvilier

**Hospice Le Pré-aux-Boeufs**

**LA CRAKOTTE**  
GROUPE DE JEU

Sabine Jacot  
Rue Paul-Charmillot 72  
2610 Saint-Imier  
077 461 67 80  
info@lacrakotte.ch  
www.lacrakotte.ch

**Pensez à inscrire votre enfant pour la rentrée d'août!**

**ICI**  
**vosre annonce aurait été lue**  
3 col x 30 mm (72 fr. + TVA)

Numéro national  
**0842 80 40 20**

Pour vous - chez vous  
**AIDE ET SOINS  
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:  
**SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:  
**Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):  
**SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)



**ACCUEIL DE JOUR  
FOYER DE JOUR**

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)

**Musique à la Collégiale**

présente  
**TRIO SHIRLI**  
Soprano, flûte à bec et orgue  
Dimanche 10 juillet à 12h15  
Collégiale Saint-Imier  
musiquecollégiale.ch  
Prix libre, collecte

**Cherche à acheter forêt**

Etudie toute proposition  
**079 629 93 90**

[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)  
[bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch) [bechtel-imprimerie.ch](http://bechtel-imprimerie.ch)

**Action**  
du 4.7. au 28.8.2022

**VALSER SERVICE** 1961

**L'été sera très chaud...**  
Passez vos commande dès maintenant!

**Sandro De Tomi**  
032 489 13 56  
ou par mail à [sdetomi@bluewin.ch](mailto:sdetomi@bluewin.ch)

**Feldschlösschen**  
Fermeture mécanique  
20 x 50 cl  
CHF 30.- ~~40.-~~

**Feldschlösschen**  
Original  
20 x 50 cl  
CHF 25.- ~~35.-~~

**Feldschlösschen**  
Original  
10 x 33 cl  
CHF 10.- ~~13.-~~

Dans la limite des stocks disponibles. Pas de vente aux jeunes de moins de 18 ans

**ORVIN**

# Un retraité heureux et plein de projets

**Vibrant culte d'adieu dans l'Eglise réformée Saint-Pierre à Orvin dimanche dernier pour le départ en retraite du pasteur Daniel de Roche**

Arrivé au terme d'une longue desservance au sein de la paroisse réformée de Rondchâtel, le pasteur Daniel de Roche a annoncé la fin de son engagement professionnel pour fin juin.

Pour donner suite à sa formation à la faculté de théologie à l'université de Berne et institut œcuménique de Bossey, Daniel de Roche reçoit sa consécration le 14 février 1983. Parfait quadrilingue (allemand, français, anglais et italien), en 1998 il prend la présidence de la Solidarité protestante suisse et de la fondation suisse de la Réformation. De 2006 à 2011, il devient député du Parti évangélique (PEV) du canton de Fribourg. En 2011 et jusqu'en 2018, il devient membre du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes suisses (FEPS). En 2013 il est nommé à la paroisse réformée de Rondchâtel dans la commune

d'Orvin. Les points forts de son ministère à Orvin sont multiples. Le catéchisme en collaboration avec la Bienne francophone pour les confirmations y compris les camps à Berlin ainsi que des pèlerinages dans toute la Suisse (Genève, Lausanne, Yverdon, Bâle en passant par Rutschwil, Winterthur et Zurich) en compagnie de catéchumènes filles et garçons très motivés. Il est également l'instigateur des rencontres œcuméniques entre Rondchâtel, l'Unité pastorale de Bienne La Neuveville et l'Eglise en mouvement d'Orvin (mvmnt).

Après les remerciements d'usage de la part des autorités municipales d'Orvin, de la Paroisse réformée de Rondchâtel et d'Emmanuel Samusure, animateur pastoral de Bienne-La Neuveville, pour cette période de presque 10 années dans la paroisse, Daniel de Roche remercie toute l'assistance et évoque



Une retraite bien méritée pour Daniel de Roche, photo: jcl

ses projets: se rendre à Berlin dont il est président, sans oublier le Chœur de chambre de Bienne et le Chœur Mixte Chandor dont il est membre. de la Maison Robert à Jorat |jcl

**ORVIN**

## Portes ouvertes

La Maison Robert ouvrira à nouveau ses portes aux visiteurs le dimanche 3 juillet de 10h à 17h



Voie d'accès avec voiture via Bienne, La Neuveville, Lamboing ou sentier de promenade affiché depuis l'arrêt d'autobus Sous Les Roches Orvin. La maison et le jardin sont ouverts au public chaque premier dimanche du mois. |jcl

**COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS**



## Travaux sur la route communale à l'Eglise

L'entreprise BKW Energie SA va entreprendre des travaux de fouilles sur la route communale devant l'église d'Orvin (route de Longchamps) pour la pose d'une conduite électrique 16kV. Les travaux vont débuter le lundi 4 juillet et dureront

jusqu'au 22 juillet. Les places de stationnement devant l'église seront supprimées temporairement durant les travaux de fouille. Nous prions les automobilistes de bien vouloir respecter la signalisation de chantier mise en place. |cm

## Fontaines du village



Afin de pallier tout manque éventuel d'eau en ces périodes de fortes chaleurs, il a été décidé de couper l'eau des fontaines reliées

au réseau d'eau, hormis celle de la Place du village. Les fontaines dépendant de sources continuent de couler. |cm

## Assemblée municipale du 23 juin

Le Conseil municipal tient à remercier les citoyennes et citoyens présents à l'Assemblée municipale pour la confiance témoignée, tant pour les comptes 2021 que pour la révision du Règlement

d'organisation (RO). Le Conseil municipal a également écouté avec intérêt les remarques et propositions émises lors de cette assemblée et les intégrera dans ces prochaines réflexions. |cm

### Ecole enfantine

Les enseignantes de l'Ecole enfantine ont informé le Conseil municipal qu'il serait nécessaire d'installer un store afin d'atténuer la lumière dans la salle de classe côté est, via la grande fenêtre ronde. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté favorablement cette demande et a mandaté l'entreprise Werner Kocher, à Orvin, pour l'installation de ce store. |cm

### Cinéma en plein air

Le Conseil Municipal a accepté la demande du CAJ de Péry afin de savoir si notre commune est intéressée à participer à l'action d'un cinéma en plein air sur Orvin. Cette action est financée par le CAJ. Les dates des actions prévues par le CAJ sont entre le 15 et le 20 août (à la fin des vacances estivales). Les détails seront communiqués dans ces colonnes en temps utiles. |cm

### Commission d'embellissement

Afin de compléter cette commission, le Conseil municipal a, dans sa dernière séance, nommé Jacques Girardin comme nouveau membre. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfactions. |cm

### Fermeture de l'administration

Nous informons les citoyens que l'administration municipale sera fermée du lundi 25 juillet au vendredi 12 août. Durant cette période une permanence téléphonique sera assurée par l'administration, en cas d'urgence uniquement, au numéro 032 358 01 86. |cm

### Délégations municipales

– Stéphane Chopard, Conseiller municipal, a participé le 28 juin à la Commission du 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon  
– ASPON (Avenir Santé Plateau de Diesse/Orvin/Nods SA), Assemblée des actionnaires, le 1<sup>er</sup> juillet à Prêles: Sandra Burger est déléguée par la Municipalité pour représenter la Commune d'Orvin. |cm

**COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS**



## Petit permis de construire délivré selon art. 27 DPC

Requérant: Bastien Ferrier, Schulweg 8, 2532 Macolin.

Auteur du projet: Bastien Ferrier, Schulweg 8, 2532 Macolin  
Projet: fermeture du balcon, ouverture d'une fenêtre et condamnation de la porte d'entrée au rez inférieur en façade sud, ouverture d'une fenêtre, agrandissement de la

porte-fenêtre, remplacement du chauffage au mazout par une pompe à chaleur air-eau en façade ouest, création d'une porte-fenêtre en façade nord sis sur parcelle N° 951, chemin des Oeuchettes 20, 2536 Plagne, zone H2.

Dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. |cm

**ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE**



## Fermeture estivale de l'agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 18 juillet au vendredi 5 août. Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous! | l'agence avs du bas-vallon

Reclame



**LOGEMENTS POUR SENIORS**

**RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022**

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

**Demandez notre brochure au : 032 358 09 50**

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

## Ne récolter que la faim dans les pays du Sud? Non!



L'agriculture bio pour vaincre la faim: [www.swissaid.ch/bio](http://www.swissaid.ch/bio)  
Faites un don de 10 francs: envoyez «give food» par SMS au 488

**SWISSAID**  
Aider avec courage.

Emplois



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

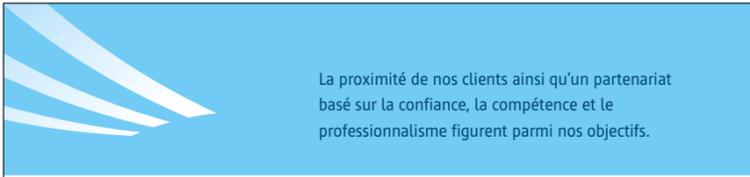
L'Hospice Le Pré-aux-Boeufs à Sonviller BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques, sociaux et d'addiction.

Pour compléter notre équipe dans l'hôtellerie-intendance, nous recherchons pour le 1<sup>er</sup> octobre 2022

**Gestionnaire en intendance (H/F) avec expérience à 80 %**

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi plus détaillée sous [www.pre-aux-boeufs.ch](http://www.pre-aux-boeufs.ch).

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.



**Valorisez vos compétences, faites-en profiter nos clients !**

Banque régionale indépendante active depuis 1829 et disposant de son pouvoir de décision, nous recherchons

**Un(e) conseiller(ère) en clientèle retail et cash service**

Lieu de travail principal : Saint-Imier (remplacement possible dans d'autres agences)  
Taux d'occupation : à déterminer  
Engagement : de suite ou à convenir

Intéressé(e) ? Consultez notre site Internet [cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)

ou contactez M. Christian Racheter, responsable ressources humaines, Clientis Caisse d'Épargne Courtelary SA, Grand-Rue 45, Case Postale 104, 2608 Courtelary, Tél. 032 945 10 58, [christian.racheter@cec.clientis.ch](mailto:christian.racheter@cec.clientis.ch)

Informations complémentaires :



[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)



Montanari SA fait partie du Groupe Froidevaux réunissant savoir-faire et expertise dans la mécanique de précision, les clichés pour la tampographie et la métallurgie. Implantée dans l'Arc Jurassien depuis plus de 50 ans, Montanari SA est spécialisée dans l'usinage et le montage de pièces de mécanique de précision, allant de la fabrication de prototypes à de grandes séries. Pour compléter notre équipe de production, nous offrons un poste de

**polymécanicien(ne) à 100 %**

**Vos activités principales**

- usinage de prototypes et de pièces spéciales
- fabrication de petites et moyennes séries sur centre CNC (tournage)
- établissement des programmes et mise en train des machines
- définition des temps de programmation
- divers travaux de mécanique de précision conventionnelle

**Votre profil**

- CFC de polymécanicien(ne) ou titre jugé équivalent
- expérience de quelques années dans un poste similaire
- expérience dans l'usinage par électroérosion à fil
- bonnes connaissances des programmes ISO, FANUC et ESPRIT
- vous effectuez un travail soigné et êtes autonome dans l'exécution de vos tâches
- vous êtes doté(e) d'un bon esprit d'équipe

**Nous offrons**

- un travail varié au sein d'une entreprise dynamique
- un environnement et des équipements modernes
- un horaire flexible
- un salaire attractif et évolutif

**Lieu de travail**

- rue de la Clef 9, Saint-Imier

**Entrée en fonction**

- octobre 2022 ou à convenir

**Ce poste vous intéresse ?** Envoyez votre candidature avec les documents usuels jusqu'au 11 juillet 2022 à : Montanari SA, att. ressources humaines, rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier, ou par mail à : [rh@froidevaux.com](mailto:rh@froidevaux.com). Pour tout renseignement, appelez le 032 545 51 90.

**L'entreprise Todeschini SA, 2616 Renan**

cherche **maçon**

Envoyez vos candidatures à : [info@todeschinisa.ch](mailto:info@todeschinisa.ch) ou téléphone 032 941 56 78



Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

**Jeune babysitter**  
diplômée de la Croix-Rouge

garde vos enfants en soirée  
à Sonceboz et environs

076 296 79 91  
atteignable en soirée

**BABYSITTING**

**SEGWAY: SENSATIONS INEDITES!**

Juillet: **50%** sur les tours en Segway\*

Renseignements et réservations  
T +41(0)32 941 25 53  
[www.funisolaire.ch](http://www.funisolaire.ch)

**Félicitez vos apprentis pour la réussite de leurs examens!**

**-30%**

Pendant les mois de juin et juillet, nous vous accordons un rabais de 30% sur toutes les annonces de félicitations.

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

Feuille d'Avis du District de Courtelary

**Colère, pardon et réconciliation**  
Conférence de Mélanie Capelli  
Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022, 19h30  
19h00 - Apéritif  
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan  
Entrée libre, collective [tramelan.armeedusalut.ch](http://tramelan.armeedusalut.ch)

**ICI**  
**votre annonce aurait été lue**  
3 col x 30 mm (72 fr. + TVA)

**SKI-CLUB COURTELARY**

**Dimanche 3 juillet**

**FÊTE CHAMPÊTRE AU CHALET DU SKI-CLUB**

dès 10h30 **Brunch**

Soupe aux pois  
Apéro en fanfare (Fanfare de Courtelary-Villeret)  
Animation musicale  
Tombola

**La Perle rare recherchée lit certainement la FAG, pensez à nos colonnes pour vos annonces d'emploi!**

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch) 032 944 17 56

## COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



# Toutes et tous invités à la Fête de clôture de l'École



Les fêtes de clôture scolaire sont invariablement baignées d'une ambiance aussi gaie que colorée

Comme de coutume à la veille des vacances estivales, l'École primaire de Péry-La Heutte organise la semaine prochaine une

sympathique et très conviviale Fête de clôture, qui marquera la fin de l'année scolaire 2021-2022. Les parents, grands-pa-

rents, familles, amis, ainsi que la population en général, sont tous très cordialement invités à cette manifestation qui verra les écoliers brûler les planches de la scène, sur tous les participants vivre un moment intergénérationnel autour d'un repas en extérieur.

Cette fête est agendée au mercredi 6 juillet prochain, au Centre communal de Péry.

Dès 18h, les caisses s'ouvriront, où l'on pourra acquérir les bons pour le repas qui sera ensuite servi. A préciser que seront proposés des grillades, de la raclette, des salades et des desserts. De quoi se régaler, donc!

A 18h30, on fera le plus grand silence dans la salle communale, où les écoliers présenteront un spectacle haut en couleur, alliant gaieté et fraîcheur de la jeunesse.

La restauration, sous le très agréable couvert du Centre, sera disponible dès 19h30.

N'hésitez pas, venez applaudir ces jeunes artistes en herbe, qui se sont préparés avec enthousiasme sous la houlette de leurs enseignant/es, et passer un très bon moment ensemble! | cm

**Mercredi 6 juillet,  
Centre communal, Péry,  
ouverture des caisses 18h**

## Fête nationale 2022: une société intéressée ?

La Fête nationale sera marquée officiellement par une manifestation agendée au lundi 1<sup>er</sup> août, qui se déroulera sur la place de pique-nique de Ruegge. Il s'agira d'une rencontre conviviale, avec grillades et boissons offertes par la Commune, mais sans feux d'artifices. Ainsi en a décidé le Conseil municipal, qui pense risque d'incendie, pollution atmosphérique et sonore, ainsi que protection des espèces sauvages et des animaux domestiques. Il estime par ailleurs qu'il s'agit

d'une marque d'égard pour nos hôtes ukrainiens.

Aujourd'hui, les autorités s'adressent à tous les groupements et autres sociétés villageoises qui cherchent un moyen de renflouer leur caisse. L'un ou l'autre est-il/elle intéressé/e, contre rétribution s'entend, à griller la viande et servir les boissons durant cette manifestation? Le cas échéant, il suffit d'appeler le responsable technique de la commune, Yanik Chavallaz, au 032 485 01 55. | cm

## Merci pour le soutien

Les votations municipales de dimanche dernier ont débouché sur deux approbations claires.

Le premier objet soumis, à savoir un crédit de 1,1 million de francs nécessaire pour procéder à la réfection totale de la rue des Malterres, à Péry, a été approuvé par 273 voix contre 45 oppositions (un bulletin blanc).

Le second objet concernait un prêt complémentaire d'un million de francs à la Société anonyme Chauffage à distance EcoLogis de Péry-La Heutte. Ce prêt complémentaire a été accepté par 202 voix contre 115. Ainsi le prêt consenti par la Municipalité à C&D Ecogis SA se monte-t-il au total à 1,5 million de francs.

La participation à ce scrutin s'est élevée à presque 25 pour cent (319 cartes rendues, sur 1295 ayants droit).

La Municipalité remercie la population pour ce soutien apporté à deux projets très importants.

| cm

### Foodtruck Pizza La Légende

Nous vous informons que le foodtruck ne prend pas de vacances et sera présent les mercredis de juillet et août de 18h 15 à 20h.  
Merci d'en prendre note! | cm

## Les saletés ne vont pas sur la chaussée

La Municipalité et les services techniques en appellent à la discipline et au respect de toute la population, concernant l'état des rues et de la route principale.

En effet, il apparaît que certains habitants ont pris l'habitude de nettoyer soigneusement l'entrée de leur propriété, leur cour ou leur place de stationnement, notamment, en poussant tout simplement les déchets divers sur la route, au moyen de leur jet ou engin à haute puissance. Cette manière de faire n'est pas tolérée, la chaussée n'est pas destinée aux restes de vos nettoyages.

Chacune et chacun est donc remercié par avance de ramasser la récolte issue de son travail et de l'éliminer par les voies habituelles. | cm

## Tout a passé la rampe, mais dans une ambiance très lourde

Toutes les propositions présentées par le Conseil municipal ont été avalisées, la semaine dernière en assemblée municipale tenue à l'ancienne école de La Heutte. Cependant, l'ambiance générale fut réellement pesante, les discussions empreintes de reproches, voire de suspicion.

61 personnes, sur les 1294 ayants droit, ont pris part à cette assemblée, qui représentaient 4,7 pour cent de l'électorat.

**Oui, mais...**

Pour premier objet à voter, un crédit de 151 000 francs était soumis au Législatif, destiné à l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau, permettant la lecture à distance. Une discussion assez nourrie a précédé le vote, certains participants mettant en cause l'intérêt du nouveau système, quand bien même il fera gagner passablement de temps à l'administration et au service technique.

Il reste que 38 ayants droit ont avalisé ce crédit, contre 18 qui le rejetaient et quelques abstentions. Rappelons que les nouveaux appareils, nettement plus précis, permettront une facturation semestrielle et collant à la réalité de la consommation.

**Discussions autour d'un prêt**

Lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur les comptes 2021 de la commune – dont le contenu a été présenté en détails, tout récemment dans ces colonnes –, la discussion a porté surtout sur le prêt à C&D Ecogis SA, la société de chauffage à distance. Ce prêt de 1,5 million au total figurait aux comptes; il a été consenti par la Municipalité, qui jouit de conditions d'emprunt

imbattables, à cette SA dont la collectivité est d'ailleurs actionnaire principal.

Un participant surtout s'opposait à l'approbation de ces comptes, par rejet dudit prêt qui devait passer aux urnes à la fin de la même semaine et qui a d'ailleurs été clairement approuvé.

C'est finalement clairement, par 41 voix contre 14 et quelques abstentions, que les comptes municipaux ont été approuvés.

**Unanimité, puis reproches**

C'est ensuite à l'unanimité qu'a été accepté le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité; un texte élaboré par l'Association des communes bernoises et qui donne une base légale à une procédure appliquée de longue date.

Au chapitre des divers, la discussion fut à nouveau nourrie, dans un climat qui n'avait rien de serein. Des participants se sont notamment élevés contre l'installation de la buvette offerte par Vigier au Paradis, arguant que les habitants avaient refusé le crédit ad hoc durant l'assemblée de janvier dernier.

Il faut cependant garder à l'esprit deux éléments: d'une part, cette installation sera gratuite, puisqu'offerte également par l'entreprise; d'autre part, la demande officielle de permis de construire y relative, publiée dans la FODC, n'avait donné lieu à aucune opposition ou remarque. Les autorités n'ont donc nullement l'impression d'aller à l'encontre de la volonté populaire. Saluons l'excellente direction exercée sur cette assemblée par Pascal Gauthier, qui venait d'être élu à la présidence du Législatif. | cm

## COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



## Une aide financière après les intempéries de l'été dernier



Les dégâts de juin 2021 sont encore dans toutes les mémoires

La Fondation cantonale AFI (Assurance des frais d'intervention des communes dans les situations extraordinaires), à laquelle les communes bernoises cotisent au prorata de leurs habitants, vient d'annoncer qu'elle rembourserait un montant de quelque 54 000 francs pour les frais que

nous avons encourus suite aux intempéries du 23 juin 2021.

De cette aide doit cependant être déduite une franchise de 31 500 francs. Le solde viendra diminuer la facture totale que la Commune a dû payer, entre intervention immédiate et remise en état de tous les biens non couverts par l'Assu-

rance immobilière (GVB); cette facture atteint pas moins de 170 000 francs.

Précisons qu'une ordonnance cantonale régit le fonctionnement de cette fondation, qui apporte son aide sur les frais induits par l'intervention d'urgence durant les trois jours suivant une catastrophe. | cm

## On ne laisse pas les cartons au sol

La Municipalité rappelle aux utilisateurs concernés que les conteneurs à cartons possèdent deux entrées utilisables. La semaine dernière, alors qu'il y avait suffisamment de volume libre à l'autre entrée, une/des personne/s ont laissé leurs cartons au sol, devant l'entrée obstruée. Résultat: la

tempête nocturne a dispersé ce matériel sur toute la rue de la Gare, dès lors jonchée de morceaux de cartons mouillés...

Lorsqu'un conteneur est plein à craquer, on est instamment prié de reprendre ses cartons chez soi. Merci par avance. | cm

## Travaux nocturnes

Les Chemins de fer annoncent de nouveaux travaux nocturnes, sur la ligne qui traverse et dessert notre commune. Ils ajoutent que de tels chantiers sont inévitablement bruyants et précisent qu'ils seront menés durant les nuits du lundi 4 au samedi

9 juillet prochain. La grande régie s'excuse par avance des nuisances occasionnées et remercie les riverains de leur compréhension. Elle souligne que ces travaux répondent à des impératifs de sécurité et de ponctualité sur la ligne ferroviaire régionale. | cm

## Signalisation commandée

Le Conseil municipal a débloqué lundi soir un crédit de 8500 francs, nécessaire à la signalisation qui précisera les limites d'utilisation de nos ponts. Le matériel en question a donc été commandé; il sera installé par le service technique communal. | cm

## Economie d'énergie

Dans un souci d'économiser l'énergie électrique, les autorités municipales ont libéré lundi deux montants pour remplacer les éclairages existants par des lampes LED, nettement moins énergivores. Le premier, de 5000 francs, concerne le bâtiment Collège 31. Le second, de 23 400 francs, permettra d'équiper la halle de gymnastique et les divers locaux du collège. | cm

## Une rencontre des EJC

Les directions des Ecoles à journée continue de tout le Jura bernois et de Bienne romande ont décidé de se réunir, pour des échanges et des réflexions, l'automne prochain dans notre commune.

La CODEJC (Conférence francophone des directions d'école à journée continue) est un partenaire privilégié de

la Direction cantonale bernoise de l'instruction publique (INC). La Municipalité se réjouit qu'elle ait choisi notre village pour ses assises et lui souhaite d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue et des débats constructifs en nos murs.

Cette rencontre régionale se déroulera le 26 octobre ou le 2 novembre. | cm

## Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Péry sera fermé du lundi 18 juillet au vendredi 5 août. Réouverture le lundi 8 août selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez

appeler le 079 251 34 48, C. Nussbaumer, durant la journée du 18 au 29 juillet et le 079 338 14 66, T. Egger, du 1<sup>er</sup> au 5 août. Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous! | cm

## Cyberattaques: la commune est assurée

Au vu de la multiplication des cas d'attaques informatiques dans notre pays, les autorités exécutives ont décidé de contracter une cyber assurance et ont opté pour l'offre jugée la meilleure. Pour une Municipalité de notre grandeur, les frais de remise en état des données, après une attaque malveillante, pourraient atteindre 100 000 francs. Les mauvaises expériences de certaines communes doivent servir aux autres, raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé de prémunir la collectivité contre une facture salée. | cm

# La nouvelle CARTE VALLON Gourmet Edition 2022-23 est arrivée !

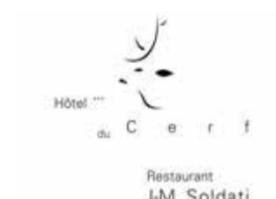


Offre de lancement  
**CHF 90.00**  
au lieu de CHF 100.00  
Jusqu'au **10 juillet 2022**

Rendez-vous sur [www.teamvallon.ch](http://www.teamvallon.ch)  
pour tout connaître des conditions, des  
restaurants et commander la carte !



## 24 repas offerts dans 24 restaurants de la région



## COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



## Avenir du commerce local

Le Conseil municipal a été informé en début d'année par Jean-François Leuenberger que l'avenir du magasin de Cortébert était incertain dans le contexte de la réorganisation de ses activités sur les sites de Courtelary et Villeret, où les deux magasins ont été cédés à Volg et seront transformés cet été. Des discussions se sont donc engagées sur les modalités possibles de collaboration entre la commune et l'entreprise pour le maintien du magasin dans sa forme actuelle.

Dans ce contexte, le Conseil municipal a initié en parallèle une réflexion de fond pour pérenniser un commerce d'alimentation générale et de boulangerie, ainsi que l'agence postale. En effet, ces services sont très importants pour maintenir une qualité de vie au village, notamment pour les seniors qui se déplacent moins facilement que les jeunes générations.

Après examen de diverses variantes, le Conseil municipal a fait établir un avant-projet pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel sur la place des Ruaux, à côté de la fromagerie. En effet, ce site est parfaitement centré, offre un espace suffisant, et doit de



La maquette du projet montre le bâtiment qui remplacerait avantageusement les anciens garages et la place encombrée de containers

toute manière être revalorisé pour ce qui concerne le point de collecte du verre et des autres déchets recyclables.

L'avant-projet, établi par le bureau d'architectes Studio V9 de Bienne, a été présenté en grande première le 20 juin à l'assemblée municipale. Le projet consiste en un bâtiment dont le rez-de-chaussée abriterait côté nord le commerce et l'agence postale, et l'étage supérieur au sud un nouvel espace pour la collecte des déchets. La place en gazon serait mise en valeur et sécurisée pour devenir un véritable espace de détente.

Les premières réactions sont positives et le Conseil municipal s'en réjouit. Le projet va maintenant être discuté largement avec tous les acteurs impliqués. Une bonne coordination avec Jean-François Leuenberger est essentielle, mais aussi avec les autres commerces et le voisinage afin de créer un projet qui suscitera l'adhésion.

Le Conseil municipal est convaincu du potentiel de ce projet novateur qu'il développera ces prochains mois pour en présenter le résultat à une prochaine assemblée municipale et notamment solliciter le crédit nécessaire. | cm

## Berge du Grabe

Suite aux intempéries de 2021, la berge du ruisseau du Grabe doit être réparée dans le haut du Vieux Village. Ces travaux seront effectués cet été en fonction des conditions météo. Le coût est de l'ordre de 45000 francs, dont environ 13000 sont pris en charge par des privés concernés par les travaux. Les travaux visent à stabiliser les berges pour éviter une érosion supplémentaire. | cm

## Entretien de chemin

Une offre est en cours d'élaboration pour un entretien du chemin situé entre Pierrefeu et Bois-Raiquel. En effet, il devient difficile de réparer uniquement les nids de poule et des travaux plus conséquents seront envisagés. | cm

## Ski de fond

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer formellement à Espace Nordique Erguël (ENE), ceci pour une cotisation annuelle d'un franc par habitant. L'association s'occupe de tracer les pistes de ski de fond sur la Montagne du Droit, notamment jusque dans le secteur de la Bise de Cortébert. | cm

## Représentation

Eva Bühler s'est rendue le 30 juin à l'assemblée du Centre d'Animation Jeunesse à Péry. | cm

## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Entretien des routes 2022

Lundi soir, le Conseil municipal a pris connaissance et a approuvé le contenu de la campagne de goudronnage 2022, laquelle est dévisée à un total de 130000 francs.

Au programme figure notamment, pour cet été, la réfection globale de diverses bordures de pavés qui ont souffert des conditions météorologiques, du trafic et du déneigement.

Le long de la rue de la Gare, il sera procédé à un goudronnage nécessaire.

A travers le village, les spécialistes réaliseront le colmatage de nombreuses fissures dues au gel, qui fut assez violent l'hiver dernier; un liant

spécial est utilisé pour cette opération qui évite des dégâts plus importants et l'émergence de végétation dans la chaussée.

Sur la charrière de l'Envers et sur la route du Jeanbrenin en particulier, mais également en divers autres endroits de manière moins marquée, il s'agira d'effectuer du taconnage et du gravillonnage.

Ensuite des intempéries de juin 2021, on procédera à la réfection nécessaire des charrières de l'Envers et du Jeanbrenin.

Enfin, la facture de l'entretien routier 2022 inclut quatre passages de balayage sur les rues de la commune. | cm

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

## Nouveaux livres

## ADULTES

- Vent de panique à Fribourg* | Les enquêtes de Maëlys | N° 24  
*Sauvetage royal à Zürich* | Les enquêtes de Maëlys | N° 25  
*Le kidnapping* | Le ranch | N° 34  
*Cocorico!* | Smol  
*Le colis* | Smol

## BANDES DESSINÉES

- La forêt interdite* | Les Schtroumpfs et le village des filles | N° 1  
*Studio Danse* | Tome 12  
*La colère de Thathanka* | Yakari | N° 42

## ENFANTS

- 6, impasse des Mystères* | Anatole Bristol | N° 6  
*Les super pouvoirs d'Anatole* | Anatole Bristol | N° 7  
*Ultra top secret!* | Anatole Latuille | N° 5  
*Pas de panique!* | Anatole Latuille | N° 6

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été. Venez faire le plein de livres pour les vacances! | bibliothèque municipale de cortébert

**Dernière ouverture:**  
mercredi 6 juillet

**Réouverture:**  
le mercredi 24 août

## PAROISSE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

## Communiqué suite à l'assemblée ordinaire du mardi 28 juin

L'assemblée ordinaire de la paroisse de Corgémont-Cortébert a réuni mardi 28 juin au soir onze ayants droit à la chapelle de Cortébert. Les comptes 2021 bouclant sur un bénéfice de 15 128 francs en lieu et place d'un déficit de 26 136 francs ont été approuvés à l'unanimité. Cette bonne surprise s'explique principalement par des rentrées fiscales supérieures à ce qui avait été budgété.

Les personnes présentes ont été informées que la fusion avec la paroisse voisine de Sonceboz-Sombeval devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, moyennant acceptation finale lors de l'assemblée ordinaire de fin d'année. Ce délai s'explique notamment par des procédures administratives ne pouvant pas être menées à terme avant fin 2023.

Le conseil de paroisse a informé l'assemblée des mutations au sein du personnel.

Nadège Pécaut a été engagée comme nouvelle caissière à compter du 1<sup>er</sup> septembre, tandis que Sarah Gautier assurera le secrétariat dès le 1<sup>er</sup> août. La paroisse est par ailleurs à la recherche pour le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard de quelqu'un pour reprendre la conciergerie.

Michel Heiniger, ancien caissier, Salomé Duc, désormais ancienne secrétaire et Ewald et Sandra Hohermuth, bientôt anciens concierges, ont été remerciés lors de cette assemblée

pour leur engagement et leur dévouement.

Enfin, la paroisse se prépare à plusieurs événements festifs: une fête pour accueillir les nouvelles et nouveaux sur le territoire paroissial est agendée pour le mois de septembre, tandis que le Synode d'Arrondissement siégera à Cortébert en novembre. Début juin 2023, la nuit des églises, temps festif lié aux bâtiments d'église, aura lieu à Corgémont. | paroisse de corgémont-cortébert

## PRO NATURA

## Une chance pour l'écologie grâce aux nouveaux agriculteurs

Une semaine avant la reprise des discussions sur la politique agricole 2022, Pro Natura a présenté une étude qui propose de nouvelles réponses aux problèmes écologiques dans les surfaces cultivées. Ces quinze prochaines années, la moitié des chef(fe)s d'exploitation atteindra l'âge de la retraite. Cette phase de transition doit être l'occasion de mettre en œuvre le tournant écologique impératif de l'agriculture pour lutter contre les crises de la biodiversité et du climat.

Face aux crises de la biodiversité et du climat, l'agriculture doit opérer une mue écologique, tant dans notre pays que partout dans le monde. L'alimentation est le secteur économique qui a le plus d'impact sur l'environnement, devant le logement et la mobilité. Or nos habitudes de consommation et nos modèles de production sont tout sauf durables. Viande, œufs, sucre et graisses animales y tiennent trop de place, au prix d'une agriculture intensive qui détruit petit à petit ses propres bases: la biodiversité, le sol, l'air et l'eau.

## Surmonter les résistances en ouvrant des perspectives d'avenir

Ces réformes suscitent une forte résistance politique. Les mesures nécessaires ont des répercussions sur les structures des exploitations, les revenus financiers et les entreprises qui fournissent l'agriculture. Comme l'explique Marcel Liner, expert agricole chez Pro Natura et auteur de l'étude, «si nous réduisons les cheptels, les ventes de viande et d'aliments concentrés



Aujourd'hui le père, demain la fille: la relève générationnelle est une occasion à saisir pour mettre en œuvre le tournant écologique de l'agriculture, photo: © Pro Natura, Vera Howard

pour le bétail diminueront, ainsi que la demande en doses de semence et en prestations vétérinaires. Autant d'éléments qui amènent les milieux concernés à bloquer le processus».

Pour rallier la majorité des voix, les revendications politiques qui appellent à une agriculture plus écologique doivent prendre en compte les perspectives économiques et sociales des agriculteur(trices). Pro Natura montre dans sa nouvelle étude comment la relève

générationnelle peut être mise à profit pour dépasser les résistances compréhensibles dans une optique à court terme et ouvrir la voie à la réforme plus qu'urgente de notre système agroalimentaire.

## Rendre possible une planification individuelle

Ces quinze prochaines années, la moitié des chef(fe)s d'exploitations agricoles atteindront l'âge de la retraite. Passé ce cap, ils ne touchent

plus de paiements directs. Les domaines sont généralement transmis à un(e) successeur(e). À défaut, les terres sont affermées ou vendues. «À l'heure actuelle, toutes les fermes de Suisse doivent se conformer aux nouvelles exigences à partir d'une date butoir. Or chaque exploitation qui change de main offre une chance de planifier enfin les adaptations écologiques requises, en intégrant les points forts de la génération suivante», souligne Marcel Liner.

On le voit à l'exemple de l'agriculteur biologique Markus Fischer. Il y a douze ans, il a repris la ferme de son père, Gerhard Fischer, à Bâretswil (ZH). Il en a profité pour cesser les achats de fourrage concentré, introduire le vêlage saisonnier plus avantageux du point de vue écologique et annoncer des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) d'une qualité supérieure. «Nous avons pu programmer ensemble la remise», raconte Markus Fischer. «Désormais, non seulement la production de notre ferme bio est plus respectueuse de la biodiversité et du climat, mais nous avons aussi l'assurance d'en tirer un revenu durable».

## Suivre la tendance à une alimentation durable

Pour promouvoir les réformes écologiques, il existe dans les lois sur l'agriculture et sur la protection des eaux diverses dispositions plus faciles à mettre en œuvre lors du passage de témoin d'une génération à l'autre qu'à une date butoir. «On pourrait par exemple introduire une

prime pour les exploitations qui, après reprise, tournent uniquement avec les fourrages produits sur le domaine. Ou conditionner les paiements directs à une reconversion en bio. Des crédits d'investissement spécifiques pourraient être octroyés pour financer ces mesures, les cantons développant une offre de conseil en la matière», détaille Marcel Liner.

Présidente de Pro Natura et conseillère nationale, Ursula Schneider Schüttel est elle aussi convaincue que cette approche est la bonne: «nous avons besoin de nouveaux instruments socialement acceptables pour sortir la politique agricole 22 de l'impasse. Il ne tient qu'à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats d'étudier nos propositions dès le 27 juin et, comme nous l'espérons, d'en faire usage pour atteindre les objectifs écologiques de l'agriculture. Elle ouvrira ainsi à la branche une perspective d'avenir qui s'accorde avec la tendance à une alimentation saine et durable.» | pro natura

# Horaires d'été des Commerces Indépendants d'Erquiel



● fermeture estivale ● horaire normal ● horaires réduits

<b>A l'épicerie - Chez Fabienne</b> (Renan)	du lundi 18 juillet au dimanche 7 août <i>durant ces trois semaines, il y aura des tresses et du pain uniquement les samedis 23 et 30 juillet et le 6 août</i>	lundi-samedi 8 h 30-12 h   fermé
<b>Annelise Coiffure</b> (Saint-Imier)	du samedi 9 juillet au samedi 20 août	mardi fermé mercredi-vendredi 8 h-14 h samedi 7 h 30-12 h
<b>Astria Informatique Sàrl</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
<b>Atelier du Corps</b> (Saint-Imier)	<b>Mélanie Kernen:</b> du mercredi 20 juillet au samedi 20 août <b>Lucienne Cramatte:</b> du jeudi 14 juillet au lundi 25 juillet <b>Fabio Mazzoli:</b> du lundi 11 juillet au dimanche 24 juillet <b>Olimpia Vale:</b> du lundi 25 juillet au lundi 15 août	FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE
<b>Au p'tit Caf</b> (Saint-Imier)	lundi 1 <sup>er</sup> août du lundi 18 juillet au dimanche 14 août	fermé lundi-vendredi 8 h 30-13 h   16 h-19 h samedi fermé   16 h-19 h dimanche fermé
<b>Boucherie Vuitel</b> (Cormoret)	du lundi 4 juillet au dimanche 31 juillet	lundi, mardi, jeudi 7 h 30-12 h   fermé vendredi 7 h 30-12 h   15 h-18 h 30 samedi 7 h 30-12 h 15   fermé mercredi et dimanche fermé
<b>Buri Gestion Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au vendredi 22 juillet du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet	FERMETURE ESTIVALE lundi-vendredi 9 h-12 h   fermé
<b>Café L'Annexe</b> (Cormoret)	du mardi 26 juillet au samedi 30 juillet du dimanche 31 juillet au dimanche 7 août	mardi-samedi 9 h-11 h   14 h-20 h FERMETURE ESTIVALE
<b>Cart-électronique</b> (Saint-Imier)	du lundi 4 juillet au vendredi 22 juillet  du samedi 23 juillet au mardi 2 août <i>reprise des horaires habituels le mercredi 3 août</i>	lundi et samedi fermé mardi-vendredi horaire normal FERMETURE ESTIVALE
<b>Cdm</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au lundi 22 août  <i>réouverture normale le mardi 23 août</i>	lundi fermé mardi-vendredi 9 h-12 h   16 h-18 h 30 samedi 9 h-12 h
<b>Centre de Culture et de Loisirs</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Chalet Mont-Crosin</b> (Mont-Crosin)		OUVERTURE NORMALE lundi et dimanche 8 h-18 h jeudi 8 h-23 h vendredi et samedi 8 h-23 h 31 mardi et mercredi fermé
<b>Chez Jean-Pierre</b> (Courtelary)	du lundi 18 juillet au dimanche 7 août	lundi, mercredi, jeudi, vendredi 6 h 45-12 h 15   15 h-18 h mardi 6 h 45-12 h 15   fermé samedi 7 h-12 h 15   14 h-16 h dimanche 8 h-11 h   fermé
<b>Chiesa et Cie SA, Vins</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Chocolaterie &amp; Biscuiterie Christophe Sàrl</b> (Courtelary)	du dimanche 24 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> août <i>réouverture normale le 2 août</i>	FERMETURE ESTIVALE
<b>Co-Dec Sàrl IT</b> (Courtelary)	du vendredi 22 juillet au lundi 8 août	Une permanence technique est assurée pendant les vacances
<b>Coiffure Coco - Jeannie</b> (Saint-Imier)	<b>Coco:</b> du mardi 12 juillet au lundi 18 juillet <b>Jeannie:</b> du samedi 23 juillet au mercredi 3 août	FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE
<b>Diatel SA</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au vendredi 12 août	lundi-jeudi 8 h 30-11 h   14 h-17 h vendredi 8 h 30-11 h   14 h-16 h samedi et dimanche fermé
<b>Domitec Hug</b> (Saint-Imier)	<i>Pour le magasin:</i> du lundi 4 juillet au vendredi 19 août  <i>Pour les appels téléphoniques (032 941 10 11)</i>	lundi et jeudi fermé mardi, mercredi et vendredi 8 h 30-11 h 45   fermé lundi-vendredi 8 h 30-16 h
<b>Droguerie du Vallon Laurent Bühler Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 4 juillet au samedi 13 août  lundi 1 <sup>er</sup> août	lundi 14 h-17 h mardi, jeudi, vendredi 9 h-12 h   14 h-17 h mercredi et samedi 9 h-12 h fermé
<b>Etude Stéphane Boillat</b> (Saint-Imier)	du jeudi 14 juillet au vendredi 5 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>EVRO photocopies SA</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet  du lundi 1 <sup>er</sup> août au vendredi 19 août  <i>ou sur rendez-vous au 032 941 14 10 Horaire habituel dès le 22 août</i>	lundi, samedi et dimanche fermé mardi-vendredi 9 h-12 h   fermé lundi, samedi et dimanche fermé mardi-vendredi 8 h-12 h   14 h-17 h 45
<b>F. Mühlheim</b> (La Ferrière)		OUVERTURE NORMALE
<b>FCM Sàrl</b> (Saint-Imier)	du vendredi 15 juillet (midi) au lundi 8 août	FERMETURE ESTIVALE
<b>Fiduciaire Houriet</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au vendredi 5 août du lundi 27 juin au vendredi 8 juillet et du lundi 8 août au vendredi 19 août	FERMETURE ESTIVALE lundi-vendredi 8 h 30-11 h 30   fermé ou sur RDV

Pour plus d'infos sur les commerces du CIDE: [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)

<b>Fitness Energy</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au dimanche 17 juillet  du lundi 18 juillet au dimanche 7 août  du lundi 8 août au dimanche 21 août  <i>Ouverture électronique de 8h à 20h30, 7/7journs pour les détenteurs d'abonnements annuels</i>	lundi, mercredi et vendredi mardi et jeudi samedi et dimanche  lundi-vendredi samedi et dimanche  lundi, mercredi et vendredi mardi et jeudi samedi et dimanche	fermé   16h-20h 9h30-13h30   16h-20h fermé  fermé   16h-20h fermé  fermé   16h-20h 9h30-13h30   16h-20h fermé
<b>Fleurs La Clairière</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au lundi 8 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Gabbarini Claudio - Plâtrerie-Peinture</b> (Villeret)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Garage Carrosserie du Midi Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 25 juillet au vendredi 5 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Garage Gerster SA</b> (Villeret)	du lundi 18 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Garage Kocher</b> (Renan)	du lundi 25 juillet au dimanche 14 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Gilomen Carrelage SA</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> août à partir du mardi 2 août	FERMETURE ESTIVALE OUVERTURE NORMALE	
<b>GL Import SA - Garage et Carrosserie</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Hair'Guël Coiffure</b> (Renan)	du mardi 12 juillet au samedi 13 août	mardi-vendredi samedi lundi et dimanche	8h-12h   après-midi sur rendez-vous 8h-12h   fermé fermé
<b>id3a Sàrl</b> (Saint-Imier)	du samedi 16 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Imprimerie Bechtel SA</b> (Courtelary)	du lundi 18 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Institut de beauté L'Orchidée</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Jardinerie du Vallon</b> (Sonvilier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Jobin Optique</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>La Torsade Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 25 juillet au lundi 8 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>La Vinoterie Sàrl</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Le Fumet.ch</b> (Villeret)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Le Moulin Vert</b> (Renan)	du mardi 26 juillet au samedi 30 juillet pour le reste de l'été, horaire habituel	mardi et mercredi jeudi et vendredi samedi	8h30-12h 8h30-12h   15h-18h30 9h-13h
<b>Les cadeaux fleuris</b> (Courtelary)	du lundi 11 juillet au mercredi 27 juillet	FERMETURE ESTIVALE	
<b>LumiMénagers Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au lundi 8 août du mardi 9 août au samedi 13 août	lundi mardi, jeudi et vendredi mercredi et samedi	fermé 10h-12h   14h-17h 10h-12h   fermé
<b>Madeleine Traiteur</b> (Courtelary)	du lundi 11 juillet au dimanche 31 juillet  du lundi 1 <sup>er</sup> août au mercredi 17 août <i>réouverture le jeudi 18 août</i>	lundi-mercredi et dimanche jeudi et vendredi samedi	fermé 9h-12h30   15h-18h 8h-12h   fermé
<b>MBR Architecture SA</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Nappiot construction métallique Sàrl</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Nat' coiffure</b> (Sonvilier)	du samedi 23 juillet au lundi 1 <sup>er</sup> août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Nikles Toiture SA</b> (Saint-Imier)	du mercredi 20 juillet au vendredi 5 août	Fermeture du secrétariat (l'entreprise reste ouverte)	
<b>Oppliger-bois Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 25 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Optic 2000 von Gunten</b> (Saint-Imier)	du samedi 16 juillet au samedi 30 juillet durant cette période, nous restons à votre disposition sur rendez-vous par téléphone ainsi qu'au magasin de La Chaux-de-Fonds	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Ortho Schlup Sàrl</b> (Villeret)		OUVERTURE NORMALE	
<b>PharmaciePlus du Vallon</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>PLN Sound Sàrl</b> (Cormoret)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Restaurant Le Manoir</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Rêve d'Enfant Sàrl</b> (Saint-Imier)	du mardi 19 juillet au samedi 13 août	dimanche et lundi mardi-vendredi samedi	fermé 8h30-12h   fermé 9h30-12h   fermé
<b>Rochat Intérieur</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>Scierie SYB Sàrl</b> (Sonvilier)	du lundi 25 juillet au dimanche 7 août	FERMETURE ESTIVALE	
<b>SenShâ Cosmetics Sàrl</b> (Saint-Imier)	du lundi 18 juillet au mardi 2 août du mercredi 3 août au vendredi 5 août <i>réouverture normale le samedi 6 août (9h30-12h)</i>	FERMETURE ESTIVALE mercredi-vendredi fermé   14h-18h	
<b>Tof Sports</b> (Saint-Imier)	du lundi 11 juillet au samedi 20 août	lundi mardi-vendredi samedi	fermé 9h30-12h   16h-18h30 9h30-13h non-stop
<b>Valser Service De Tomi Sandro</b> (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE	
<b>Velo Nell'o</b> (Saint-Imier)	durant tout l'été	lundi mardi-vendredi samedi	fermé 8h-12h   13h30-18h20 8h-13h non-stop



## Très attendue et très appréciée



Parmi les animations de cette fête, toutes très appréciées, le concert de Mille et une Notes a régalié l'assistance, sous et hors de la tente

Le bilan est très positif, au sujet de la récente Fête du village. Les autorités et l'amacc n'ont surtout pas regretté d'organiser exceptionnellement cette manifestation durant une année paire, car son beau succès, quantitatif autant que qualitatif, a clairement prouvé le besoin de rencontre qui habitait la population après la crise sanitaire.

### Dès le jeudi!

Les conditions météorologiques ont largement favorisé la fête, quoi a débuté en fanfare le jeudi soir; un public nombreux et ravi a en effet assisté à la représentation théâtrale donnée par les élèves des cours à option de CoViCou, sous l'experte et enthousiaste direction de notre concitoyen Gérard William Müller.

Un très apprécié moment de convivialité intergénérationnelle a suivi ce spectacle, à la halle, tandis que sur la Cour à Moret, les bénévoles procédaient parallèlement au montage des infrastructures pour les deux soirées suivantes.

Vendredi et samedi, la foule était au rendez-vous, dans une ambiance très cordiale.

Les autorités municipales remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à ce succès, à savoir les sociétés locales impliquées, les organisateurs d'animations, les sponsors, les bénévoles, les nombreux participants et bien évidemment l'amacc. La gratitude de tous va également à la Municipalité pour son soutien indéfectible.

On rappellera qu'une nouvelle fête du village devrait se dérouler l'année prochaine à nouveau. 2023 est en effet une cuvée officielle, puisque notre manifestation est organisée en alternance avec la Rencontre d'anciens tracteurs qui se déroule les années paires chez nos voisins de Villeret.

### Merci pour votre patience!

Les organisateurs profitent de ce bilan pour adresser encore leurs remerciements à toutes et tous les participants, pour avoir appréhendé avec patience et bonne humeur l'attente parfois longue qui a émaillé les stands de subsistance, temporairement dépassés par une fréquentation aussi réjouissante. | cm

## Une sortie fort prometteuse

La course des aînés 2022 a été agendée au mercredi 14 septembre prochain. Les invitations personnelles seront envoyées, comme d'habitude, à la rentrée estivale d'août.

Rappelons que cette sortie, organisée et offerte par la Municipalité, s'adresse à toutes et tous les habitant/es qui ont soufflé 65 bougies ou davantage.

La balade sera particulièrement attractive cette année, mais sa destination et son contenu demeureront comme de coutume des surprises pour les participants, auxquels les organisateurs précisent cependant qu'ils vont pouvoir admirer des paysages tout simplement époustoufflants. | cm

## Intéressé/e par l'école? Vous êtes recherché/e

La Municipalité recherche activement une personne disposée à fonctionner en tant que délégué/e, à la succession de la démissionnaire Verena Mathez, au sein de l'Assemblée des délégués du Syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary (Covicou). Cet organe, qui se réunit deux fois par année, prend toutes les décisions

organisationnelles et administratives concernant les affaires de la scolarité obligatoire dans les trois villages susmentionnés.

Le/la futur/e délégué/e représentera évidemment la position de la Commune de Cormoret au sein de l'Assemblée.

Intéressé/e? N'hésitez pas à contacter le secrétariat municipal! | cm

## Cherche candidat/e au Conseil municipal

Ensuite de la démission présentée par Valérie Jenzer pour le 31 juillet prochain et pour donner une priorité bien compréhensible à ses études, une élection complémentaire, au Conseil municipal local, est agendée au dimanche 25 septembre.

L'annonce officielle de cette élection sera publiée dans les pages de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary du 8 juillet prochain, mais les documents ad hoc (listes vierges) sont d'ores et déjà disponibles auprès de l'administration municipale (version papier)

durant les heures d'ouvertures officielles, ainsi que sur le site internet de la commune (version pdf) en tout temps.

Les candidatures au Conseil municipal (une liste par personne, qui doit être signée par au moins dix ayants droit en matière communale) devront être déposées à l'administration municipale jusqu'au vendredi 19 août à 12h dernier délai.

La Municipalité encourage tout particulièrement les femmes à briguer ce siège dans un Exécutif local qui en sera malheureusement privé depuis le 1<sup>er</sup> août. | cm

## Le chantier des Fontenettes à bout touchant

Les travaux de réfection avancent bien, qui respectent quasiment le calendrier établi préalablement, le long du Chemin des Fontenettes. Le chantier de réfection totale se passe bien et le goudronnage est prévu pour le tout début du mois qui commence aujourd'hui même; ce travail sera mené bien évidemment lorsque les conditions météorologiques seront idéales.

Une fois cette opération terminée, il faudra compter encore une semaine environ pour terminer la réfection des accotements.

Ce chantier achevé, le Chemin des Fontenettes ne gardera plus la moindre trace des événements de l'été dernier et devrait résister nettement mieux aux conditions météorologiques extrêmes. | cm

## Contre les crues: le matériel est là!

La Municipalité a reçu le matériel d'action contre les dégâts des crues, dont on avait annoncé ici qu'elle l'avait commandé. Ces éléments, qui permettent de diriger les flots intempêtes et donc d'éviter l'inondation d'un bâtiment ou d'une zone sensible, sont entreposés dans un des deux garages jouxtant l'EcoPoint, à l'attention des pompiers et de la voirie en particulier.

En cas d'urgence, ce matériel est mis à disposition des personnes concernées, lesquelles peuvent s'adresser à l'administration municipale; durant les heures et périodes de fermeture du bureau, les numéros ad hoc figurent sur Local.ch. Rappelons ici que le voyer est atteignable au 079 381 68 60 et le maire au 032 944 20 71 (avec déviation sur un portable lorsque nécessaire). | cm

## Petits permis de construire

Après les formalités d'usage, un petit permis de construire a été accordé à:

- Agimec SA, M. Gigon, chemin des Pâturages 2, parcelle N° 638 pour l'aménagement de places de stationnement.
- M. Daniele Dal Pero, Chemin de la Doux 9, parcelle N° 1035 pour l'aménagement d'un couvert sur la terrasse existante.
- M. Thierry Bussard, Les Nioles 25, parcelle N° 614 pour l'installation d'une pompe à chaleur. | cm

## Fermeture de l'administration

L'administration sera exceptionnellement fermée jeudi 7 juillet. En raison d'une formation du personnel. Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension. | cm

## NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



### A l'aérodrome de Courtelary

Cette photographie appartient à un fonds exceptionnel, tant par sa valeur patrimoniale que par son volume, le fonds Jean Chausse. Entre 1950 et 1990, le photographe amateur n'a cessé de photographier les régions du Jura auxquelles il était tant attaché: vues générales de lieux et paysages; églises et monuments historiques, vitraux, activités industrielles, agriculture, cheval des Franches-Montagnes, flore, faune, etc.

Jusqu'au 30 octobre, Mémoires d'Ici a le plaisir de présenter une exposition de photographies tirées du fonds Jean Chausse, à La Roseraie à Saint-Imier.

© Mémoires d'Ici, Fonds Jean Chausse

## VILLERET

## Nos enfants ont besoin de vous!

Instauré l'automne dernier à l'initiative d'un groupe de parents soucieux pour la sécurité de leurs enfants, le service de patrouilleurs scolaires de Villeret sera reconduit dès la rentrée scolaire d'août. Pour continuer à assurer la sécurité des enfants traversant la route cantonale, fortement fréquentée, nous avons toutefois besoin de vous.

Si vous avez la possibilité de consacrer au moins une fois 20 minutes de votre temps durant la semaine, n'hésitez plus et venez rejoindre notre sympathique équipe! Le service est assuré de 8h à 8h20 le matin, de

11h40 à 12h à midi, de 13h25 à 13h45 en début d'après-midi et de 15h15 à 15h35 à la sortie des classes, ceci du lundi au vendredi. Il est possible de s'annoncer pour assumer une seule ou plusieurs patrouilles. Une formation sommaire sera dispensée aux intéressés et une rémunération symbolique de 10 francs par patrouille est prévue. A noter que l'engagement se fait sur la durée d'une année scolaire entière.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter Elisa Bergundthal au 078 629 07 29. Nous nous réjouissons de vous rencontrer! | service de patrouilleurs de villeret

## JUMELAGE VILLERET-LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

## Ouvertures du shop

Le comité de jumelage vous informe que son shop sera ouvert ce samedi matin 2 juillet dans lequel vous aurez la possibilité d'acquies nos pineaux des Charentes ou différents Cognac.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

### Prochaines ouvertures du shop

- 2 juillet: 9h-11h45
- 3 septembre: 9h-11h45

- 1<sup>er</sup> octobre: 9h-11h45
- 5 novembre: fondue sur tronc
- 3 décembre: 9h-11h45
- 14 décembre: nocturne: 18h30-20h

Notre shop se trouve toujours à la rue de la Vignette 4 à Villeret.

| comité de jumelage villeret-louzac-saint-andré

Délai rédactionnel  
**MERCREDI 9H**



# Travaux sur le Bez : une mauvaise surprise n'empêche ni l'efficacité ni le respect du calendrier

Sur l'immense chantier du ruisseau du Bez, les spécialistes de l'entreprise engagée gèrent parfaitement le pompage de l'eau rencontrée à une faible profondeur. Cette abondance de liquide leur complique sérieusement la tâche, mais les travaux avancent pourtant efficacement et dans un respect quasi parfait du calendrier

Dans la partie amont du grand chantier en cours, à savoir au pied de la Combe Grède, où l'on œuvre à installer les ouvrages de protection du village en cas de précipitations importante et/ou violente, une mauvaise surprise attendait les machinistes ce printemps : la nappe phréatique affleure très haut, soit à 2 mètres ou 2 mètres et demi de la surface. Lorsqu'il faut excaver jusqu'à 8 mètres de profondeur, voilà qui complique sérieusement le travail...

L'importance et la hauteur de cette nappe phréatique, inconnues avant le lancement du chantier, s'expliquent par la configuration de la Combe Grède, en forme de sablier ; elles n'étaient pourtant pas vraiment prévisibles.

## La turbidité, un problème ici résolu

Le pompage de cette eau - tous les travaux sont évidemment effectués à sec - n'est pas vraiment problématique en soi, si ce n'est en termes de temps. En revanche, il est très ardu de garder le liquide transparent. Une turbidité fine (une eau d'abord brune, qui devient laiteuse après dilution dans la Suze) a d'ailleurs été observée voici quelque temps dans le Centre-Vallon, au moment des premiers pompages conséquents ; grâce à la brièveté du phénomène et à la finesse de



L'entreprise de creusement a eu la mauvaise surprise de rencontrer la nappe phréatique à une très faible profondeur

la turbidité, elle n'a cependant pas exercé d'effet négatif sur le ruisseau, respectivement sur la Suze où il se jette.

## Le garde-pêche satisfait

Gabriel Zürcher, garde-pêche, précise qu'une forte turbidité a pour effet de créer un dépôt au sol dans le cours d'eau, ce qui remplit les espaces entre les roches et les cailloux. Or ces cavités sont indispensables à la reproduction des truites. Si le lit est envasé, soit cette reproduction est empêchée, soit les œufs n'obtiennent plus assez d'oxygène et se dégradent.

«Or jusqu'ici, les dépôts liés au chantier se sont révélés moindres ; ils ont été induits par quelques accidents de turbidité non dommageable pour la faune», souligne le garde-pêche qui se réjouit des mesures prises par les spécialistes à l'œuvre, pour éviter les événements préjudiciables.

## Deux puits de décantation

L'absence de conséquences dommageables, pour la faune, est effectivement à mettre au compte d'une procédure efficace, mise en place immédiatement. Deux puits de décantation

ont été creusés en amont du Bez, qui permettent de nettoyer chacun 30 mètres cubes d'eau légèrement turbide. Au surplus, en cas de forte turbidité, le liquide est conduit à la Step.

Il n'en demeure pas moins que le pompage n'est pas de tout repos. Parfois les pompes surchauffent (la récente période de canicule n'a pas aidé...) et elles sont souvent obstruées par du calcaire.

La nappe phréatique ne facilite donc pas le travail, mais on s'en accommode.

| cm



Avec une nappe aussi haute et importante, les pompes fonctionnent à plein régime

## Merci pour votre patience !

L'entreprise spécialisée et la direction du chantier, ainsi que la Municipalité et en particulier Carlos Chatelain, adressent leurs chaleureux remerciements aux riverains du Bez et du chantier, pour la patience dont ils font preuve à l'égard de désagréments inévitables. Ils s'excusent en particulier pour le bruit, le trafic, les émanations de poussière et les nuisances phoniques induites par les indispensables pompes. Chacun, sur ce chantier, s'efforce de réduire tant que possible les nuisances que subissent les habitantes et les habitants. Mais la complexité de ces travaux, qui visent la sécurité de tous rappelons-le, ainsi que leur urgence avant les prochains événements météorologiques violents, excluent de pouvoir éviter tous les dérangements.

| cm

## En aval, les difficultés sont multiples

Dans la partie aval du projet, les spécialistes doivent jongler non seulement avec l'eau, mais encore avec les constructions, le trafic et les nombreux réseaux souterrains



De solides murs de soutènement sont construits pour protéger les bâtiments proches du canal

La partie du chantier la plus proche de la Suze cumule les difficultés techniques. A la présence d'eau qui handicape également les travaux en amont, s'ajoute ici celle de nombreux réseaux et canalisations, récents ou anciens et donc évidemment pas tous répertoriés.

Préalablement à l'entrée en action des machines, il a d'ailleurs fallu deux à trois semaines aux responsables des travaux pour établir un inventaire précis et complet de toutes les conduites, qu'elles servent à l'alimentation en électricité, aux réseaux téléphoniques, à l'arrivée d'eau potable ou à l'évacuation des eaux sales.

Les différents câbles ont été déplacés provisoirement pour permettre la construction du nouveau canal dévolu au Bez.

## Un tube qui devient canal

On se souvient que jusqu'à présent, dans la dernière partie

de son cours, le Bez suivait un canal souterrain d'un diamètre de 100 centimètres, qui ne mettait pas long à être dépassé en cas de fortes précipitations ou de hautes eaux survenant en amont.

Désormais, un canal à ciel ouvert - sauf lorsqu'il passe sous la chaussée évidemment! - permettra de laisser couler pas moins de 8 mètres cubes d'eau par seconde.

## Protection des poissons, mais aussi des maisons

Ce nouveau canal, actuellement en construction à la rue de la Gare, est aménagé à la fois pour assurer la sécurité du patrimoine bâti et pour préserver les espèces vivantes, son cadre de béton abritant un lit en V, une forme créée au moyen de blocs calcaires, de pierraille et de souches. Ainsi les poissons trouveront-ils un cadre propice, ressemblant à

un état naturel, et pourront-ils remonter le cours inférieur du Bez pour s'en aller frayer en amont.

Par ailleurs, le long du canal et du ruisseau en général, une dizaine de maisons proches, bâties sans fondations souterraines, doivent aujourd'hui être munies de solides murs de soutènement, adossés à leur flanc jouxtant la rive et qui les protégeront des inondations.

## Trafic alterné tout prochainement

Dans ce secteur, le chantier doit cohabiter avec le trafic routier, notamment motorisé. «La rue de la Gare n'ayant aucun autre accès, nous devons en tout temps maintenir un passage pour les véhicules», souligne le conseiller municipal Carlos Chatelain, responsable de ce dossier. Hasard malheureux, mais inévitable, deux chantiers de construction aug-

mentent encore le trafic de machines dans le quartier.

Avec le mois de juillet démarrent actuellement les travaux touchant à la route principale, et le trafic en sera évidemment perturbé, jusqu'à la fin de l'année environ. Une circulation alternée sera mise en place et réglée par des feux de chantier.

D'ores et déjà, la Municipalité et les entreprises engagées remercient chaleureusement les riverains surtout, mais également la population et les conducteurs en général, pour la patience et la compréhension dont ils feront tous preuve face aux désagréments inévitables de ce très important et indispensable chantier.

Merci à tous de respecter scrupuleusement la signalisation provisoire et aux parents de mettre en garde les enfants sur l'impérative nécessité de se tenir à distance du chantier.

| cm



Même dans sa partie enterrée, pour passer sous la rue de la Gare, le canal en construction présentera un lit aménagé au mieux pour la faune

## Inauguration de la statue de Berthe Marie Fiechter

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la statue de Berthe Marie Fiechter (Betty, 1896-1971), le samedi 2 juillet à 11 h sur la Place du village à Villeret.

### Programme

- Message de Richard Habegger, maire
- Allocution d'Agnès von Beust, membre de l'association Femmes en réseau Bienne et coprésidente du Réseau égalité Berne francophone
- Message de D<sup>r</sup> Jean-Marie R. Fiechter, petit-neveu de Betty Fiechter
- Verrée



La manifestation est publique et sera agrémentée de morceaux interprétés par des élèves de l'Ecole de Musique du Jura bernois. | cm

## VILLERET

## Des livres pour les vacances

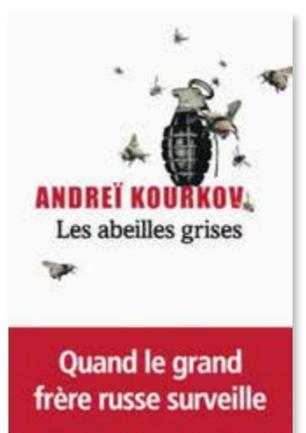
Les nouveautés de la bibliothèque communale du Soleil

### ROMANS ADULTES

*La déraison* | Agnès Martin-Lugand  
*Numéro deux* | David Foenkinos  
*Sans passer par la case départ* | Camilla Läckberg  
*Les abeilles grises* | Andreï Koukov

Et bien d'autres encore... Venez faire le plein de lecture avant les vacances. La bibliothèque sera fermée du 18 juillet au 15 août. Bel été à toutes et tous.

| bibliothèque communale du soleil



Quand le grand frère russe surveille

## CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE  
CATHOLIQUE  
BIENNE-LA NEUVEVILLE  
BIENNE cure Sainte-Marie

**Messes:** vendredi 1<sup>er</sup> juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 2 juillet, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 3 juillet, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 5 juillet, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 6 juillet, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 7 juillet, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 8 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h).

**Newsletter:** s'inscrire à [cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch](mailto:cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch).

**Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.):** cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, [communautaire.francophone@kathbielbienne.ch](mailto:communautaire.francophone@kathbielbienne.ch), [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch).

## ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST  
CORGÉMONT sur le Crêt 3

**Culte en français:** dimanche 3 juillet, 10h.

[www.gfc.ch](http://www.gfc.ch)

LA FONTAINE –  
UNE COMMUNAUTÉ DE VIE  
CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, [info@lafontaine-cormoret.ch](mailto:info@lafontaine-cormoret.ch), [www.lafontaine-cormoret.ch](http://www.lafontaine-cormoret.ch)

ÉGLISE MOUVEMENT  
ORVIN Le Crêt 2

**Culte:** dimanche 3 juillet, culte à 10h en présentiel. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

**Pasteurs:** Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. [contact@eglisemvmt.ch](mailto:contact@eglisemvmt.ch), [www.eglisemvmt.ch](http://www.eglisemvmt.ch).

ÉGLISE LE ROC  
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://!egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
MÉTHODISTE BÉTHANIA  
SAINT-IMIER Fourchaux 36

**Culte:** dimanche 3 juillet à 9h30 (Willy Funtsch). Avec repas de fête après le culte. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de [www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch).

**A votre disposition:** la pasteure est à votre disposition pour discuter autour d'un café et/ou partager vos soucis.

**Pasteure:** Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, [www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch)

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
ACTION BIBLIQUE  
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

**Culte avec Sainte-Cène:** dimanche 3 juillet, 10h, prédicateur David Weber.

**Club d'enfants:** jeudi 7 juillet, 12h.

**Pasteur:** David Weber, [dj.weber@gmail.com](mailto:dj.weber@gmail.com). [www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch).

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE  
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, [dpe2610@gmail.com](mailto:dpe2610@gmail.com), 079 240 72 73, [www.stimier.nak.ch/agenda](http://www.stimier.nak.ch/agenda). [www.nak.ch](http://www.nak.ch) / [www.nac.today](http://www.nac.today)

ÉGLISE MENNONITE  
DU SONNENBERG  
TRAMELAN

**Culte:** dimanche 3 juillet à 10h aux Mottes, groupe juniors, garderie.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
TRAMELAN

**Messes:** jeudi 7 juillet à 15h aux Lovières; samedi 9 juillet à 17h30.

**Jeu d'Imier:** jeudi 7 juillet à 11h45, inscriptions au secrétariat.

**Secrétariat:** ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. [www.cathberne.ch/tramata](http://www.cathberne.ch/tramata).

PAROISSE CATHOLIQUE-  
CHRÉTIENNE ET DIASPORA  
DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6, case postale 207

**Messe et homélie:** dimanche 3 juillet à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaires liturgiques:** samedi 2 juillet, 18h à Corgémont; dimanche 3 juillet, 10h à Saint-Imier; mardi 5 juillet, 9h à Corgémont; jeudi 7 juillet, 19h à Saint-Imier.

[www.cathberne.ch/saintimier](http://www.cathberne.ch/saintimier)

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
VALLON DE SAINT-IMIER

**Moment de prière et de silence:** mardi 5 juillet à 13h30 à la rue des Prés.

[www.menno-sonnenberg.ch](http://www.menno-sonnenberg.ch)

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE  
DU PIERRE-PERTUIS  
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

**Culte:** dimanche 3 juillet, 10h.

**Message biblique:** dimanche 3 juillet, 11h.

[www.eepp.ch](http://www.eepp.ch)

ARMÉE DU SALUT  
TRAMELAN Grand-Rue 58

**Soirée à thème avec Mélanie Capelli:** vendredi 1<sup>er</sup> juillet, 19h apéro, 19h30 récit d'une réconciliation entre une mère et sa fille. Aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie.

**Pas de culte:** dimanche 3 juillet.

**Prière 29B12:** lundi 4 juillet, dès 19h30, nous prions pour vous.

**Prière:** mardi 5 juillet, 9h.

**Cours de danse, enfants (8-12 ans):** mardi 5 juillet, 18h.

**Cours d'aquarelle:** mercredi 6 juillet, 18h30.

**Pascal Donzé,** 032 487 44 37, [tramelan.armeedesalut.ch](http://tramelan.armeedesalut.ch).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER  
TRAMELAN Grand-Rue 116  
entrée: face à Albert Gobat 15

**Culte:** dimanche 3 juillet, 10h, culte à Tavannes, en commun avec l'Eglise FREE de Tavannes (ch. de l'Arsenal 9), suivi d'un pique-nique avec possibilité de griller, en fonction de la météo.

**Groupes de maison:** deux groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations.

**Pasteur:** Daniele Zagara, 079 892 43 98, [daniele.zagara@lafree.ch](mailto:daniele.zagara@lafree.ch), [www.eglisedufiguier.ch](http://www.eglisedufiguier.ch).

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE  
TRAMELAN rue A. Gobat 9

**Culte:** dimanche 3 juillet, 9h30 avec Etienne Matthias Radloff.

**Assemblée générale extraordinaire:** dimanche 3 juillet, 10h45.

**Conseil pastoral:** mardi 5 juillet, 17h30 (Jitsi).

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, [www.oratoiretramelan.ch](http://www.oratoiretramelan.ch).

COMMUNAUTÉ  
ANABAPTISTE MENNONITE  
LA CHAUX-D'ABEL

**Culte:** dimanche 3 juillet, 10h, avec Jonathan Ummel.

[www.chaux-dabel.ch/agenda](http://www.chaux-dabel.ch/agenda)

## RÉFORMÉES

COLLABORATION  
DES PAROISSES RÉFORMÉES  
DE L'ERGUËL

**Culte à la montagne:** dimanche 3 juillet, 10h30, à l'école des Prés-de-Cortébert (Les Prés-de-Cortébert 224, 2608 Montagne-de-Courtélary). Musique: Marc Tschanz à la Schwyzoise. Officiant: David Kneubühler. Culte suivi d'un apéritif. En cas de mauvais temps, le culte a lieu au Restaurant La Cuisinière.

**Collaboration:** Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch). **Aumônerie des homes:** Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE  
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Prochain culte:** dimanche 3 juillet. Voir la rubrique commune pour plus d'informations.

**Groupe de prière œcuménique:** tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

**Vacances du pasteur:** David Kneubühler sera en vacances du 4 juillet au 1<sup>er</sup> août inclus. Il ne sera pas joignable durant cette période.

**Pasteur:** David Kneubühler, 079 823 75 84, [david.kneubuehler@referguel.ch](mailto:david.kneubuehler@referguel.ch). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. **Présidente du conseil de paroisse:** Christine Brechbühler, 079 565 93 66, [ch.c.brechbuehler@gmx.ch](mailto:ch.c.brechbuehler@gmx.ch). **Réservation salle de paroisse:** E. Hohermuth, 032 963 11 89, [4hohermuth@bluewin.ch](mailto:4hohermuth@bluewin.ch). 032 489 17 08, [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch), [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE  
COURTELARY ET CORMORET

**Culte:** dimanche 3 juillet, voir l'agenda des cultes de la collaboration des paroisses, [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**Prochain culte à Courtelary:** dimanche 10 juillet à 10h.

**Coin-enfants:** disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc.

**Prêt entre particuliers:** vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin.

**Réservation de la salle de paroisse:** Philippe Hauri, 079 271 99 10, [philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch)

**Permanence téléphonique:** si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

**Pasteure desservante:** Nadine Manson, 076 611 75 11. **Président:** Philippe Hauri, 079 271 99 10, [philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch). **Secrétaire:** Annelise Stieger, 079 413 47 32, [annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:annelise.stieger@bluewin.ch). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE  
LA FERRIÈRE

**Culte:** culte à la montagne (en commun) à 10h30 à l'école des Prés-de-Cortébert, pasteur David Kneubühler, musique Marc Tschanz (schwyzoise), apéritif offert.

**Prochain culte à la Ferrière:** dimanche 31 juillet, à 10h (culte d'été).

**Offres en ligne:** vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

**Facebook / Instagram:** les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.

**Envie d'une visite?:** prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous). Elles se feront un plaisir de passer.

**Pasteur:** dès le 1<sup>er</sup> juillet, la pasteure Nadine Manson reprend la desservance du poste pastoral complet (pasteur Serge Médebielle, en arrêt de travail). N'hésitez pas à la contacter pour toute question ou visite: [nadine.manson@bluewin.ch](mailto:nadine.manson@bluewin.ch), 076 611 75 11.

Pendant l'arrêt de travail de S. Médebielle, la pasteure desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11. **Présidente:** Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. **Secrétariat:** laferriere@referguel.ch. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE  
DE RONDCHÂTEL  
PÉRY rue du Collège 12

**Culte:** dimanche 3 juillet, 10h, en l'église d'Orvin. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

**Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Renan.

**Fruits TerrEspoir:** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 25 août. Livraisons le 7 septembre à Péry et Vauffelin, le 8 septembre à Orvin.

**Fête du 50<sup>e</sup> anniversaire du centre communal de Péry:** nous nous réjouissons de vous accueillir à notre stand samedi 9 juillet entre 13h et 17h où vous aurez l'occasion de participer à un jeu.

**A votre disposition:** nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

**Site internet:** votre paroisse continue d'être présente au travers de son site [www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch) où vous pouvez consulter les informations qui sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), [contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch), [www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch). **Services funèbres:** permanence au 079 724 80 08. **Location de salles** 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. **Visites:** Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. **Catéchisme:** 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28

PAROISSE RÉFORMÉE  
RENAN

**Culte à la montagne:** dimanche 3 juillet, à 10h30, culte commun, école des Prés-de-Cortébert. Voir la rubrique commune pour plus d'informations.

**Pasteur:** à partir du 1<sup>er</sup> juillet, la pasteure Nadine Manson assume la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Elle est atteignable au 076 611 75 11, ou par email: [nadine.manson@bluewin.ch](mailto:nadine.manson@bluewin.ch).

**Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

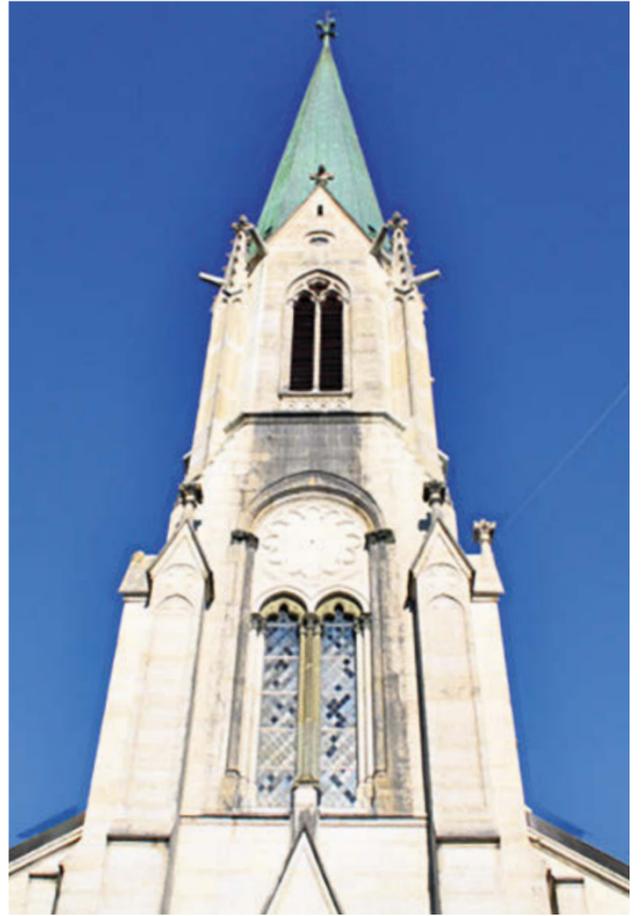
**Pasteur:** durant l'arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, la pasteure desservante Nadine Manson est au service des paroissiens, 076 611 75 11. **Présidente:** Catherine Oppliger, 078 761 46 38. **Secrétariat:** [renan@referguel.ch](mailto:renan@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE  
SAINT-IMIER

**Culte à la montagne:** dimanche 3 juillet, culte commun, 10h30, à l'école des Prés-de-Cortébert. Officiant: David Kneubühler. Apéritif offert à l'issue du culte.

**Préavis:** cultes d'été en demi-région, dimanche 10 juillet, Sonvilier et Courtelary, 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

**Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER:** nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000



1000 1390 5 mention aide d'urgence Ukraine.

**Jardin de la cure:** bienvenue à tous pour remettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** la Baratte vous accueille chaque vendredi matin de 9h30 à 11h autour d'un café-croissant à la cure.

**Après-midis récréatifs des aînés:** prochaine rencontre mardi 5 juillet, de 14h30 à 17h30 à la cure.

**Coin-enfants à la collégiale:** une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

**Coin-méditation à la collégiale:** situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

**Nous restons à votre service:** la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

**Pasteur:** Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). **Aumônerie des homes:** Macaire Gallopin. **Secrétariat:** Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, [paroisse.st-imier@hispeed.ch](mailto:paroisse.st-imier@hispeed.ch). **Présidente du conseil de paroisse:** Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, [francoise.zwahlen@gmail.com](mailto:francoise.zwahlen@gmail.com). **Services funèbres:** permanence au 0800 22 55 00. **Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure.** [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE  
SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Secrétariat:** Katia Sulliger, 079 669 78 19, [sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:sonceboz-sombeval@referguel.ch). **Pasteur:** Eric Geiser, 079 533 47 12, [e.geiser@gmx.ch](mailto:e.geiser@gmx.ch). [www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500.

STIFTUNG FÜR  
DIE PASTORATION  
DER DEUTSCHSPRACHIGEN  
REFORMIERTEN  
TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

**Nächster Gottesdienst:** am 14. August um 14 Uhr in Cortébertmatten. Ferienvertretung für Pfr. Meili vom 2.7. bis 6.8.22 hat Pfr. Ruedi Kleiner. Die Pfarramtsumnummer wird umgeleitet: 079 363 97 16. **Pfarrer Stefan Meili,** 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE  
SONVILIER

**Culte à la montagne:** dimanche 3 juillet, 10h30 à l'école des Prés-de-Cortébert, pour les paroisses de l'Erguël. Officiant: David Kneubühler. Voir aussi la rubrique commune.

**Pasteur:** Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch). **Présidente de paroisse:** Beatrix Ogi, 079 725 15 41. **Location de la maison de paroisse:** Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, [location@paroissesonvilier.ch](mailto:location@paroissesonvilier.ch). **Services funèbres:** permanence au 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

PAROISSE RÉFORMÉE  
TRAMELAN

**Culte:** dimanche 3 juillet, 10h, église Sornetan; pasteur R. Gmünder. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

**Présidente de paroisse:** Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, [evelyne.hiltbrand@par8.ch](mailto:evelyne.hiltbrand@par8.ch). **Pasteur:** Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, [philippe.kneubuehler@par8.ch](mailto:philippe.kneubuehler@par8.ch). **Secrétariat:** Lorena von Allmen, 032 487 48 20, [lorena.vonallmen@par8.ch](mailto:lorena.vonallmen@par8.ch). **Réservation de l'église:** Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, [vsevolod.dmitriev@par8.ch](mailto:vsevolod.dmitriev@par8.ch). [www.par8.ch](http://www.par8.ch). **Services funèbres:** permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE  
VILLERET

**Prière du mardi:** mardi 5 juillet dès 6h30 à l'église.

**Petit café:** mardi 5 juillet dès 9h30 à la cure.

**Repas pour tous:** la grillade initialement prévue le 1<sup>er</sup> juillet est reportée au vendredi 26 août, 18h à la cure.

**Pasteur:** Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch), à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. **Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8h à 10h30.** **Secrétariat:** 032 941 14 58, [villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch), ouvert le vendredi matin de 8h à 11h30. **Site internet:** [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). **Services funèbres et urgences:** 0800 225 500.

TÉMOINS  
DE JÉHOVAHSAINT-IMIER  
rue du Vallon 28

**Réunions hebdomadaires:** le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

## SAINT-IMIER

## L'histoire militaire régionale (ré)écrite par des militaires

Vendredi dernier, au CCL de Saint-Imier, le tome numéro trois de *L'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* a été présenté à la presse par les auteurs, les imprimeurs et l'un des initiateurs de ce projet d'édition, l'incontournable ex-colonel Walter von Känel. Ces ouvrages sont destinés à compléter l'information autour de l'Espace des troupes jurassiennes, qui s'expose au Musée de Saint-Imier. Le tome III aborde les thèmes de l'armée et la Question jurassienne et des réformes successives qui transforment l'armée suisse depuis 1995. Il a été écrit par les deux officiers Hervé de Weck et Edouard Vifian.

## Le régiment 9 à l'abri du conflit jurassien

Loin de passer sous silence la Question jurassienne, qui a secoué l'ancien évêché de Bâle dans les années soixante et septante, les auteurs tentent de démontrer que les troupes jurassiennes, qui étaient alors réunies sous la bannière du régiment d'infanterie 9, sont restées soudées, conscientes de servir les intérêts supérieurs de la Suisse. La Question jurassienne était certes abordée par les soldats, mais jamais elle n'aurait provoqué de conflits ouverts. De là à affirmer que l'armée a été un élément pacificateur durant les années de braises des luttes partisans autour de l'avenir du Jura, il y a tout de même un pas qu'on peut hésiter à franchir. D'autant plus que dans les milieux sportifs, culturels et économiques, la



Yvon Langel, Hervé de Weck, Edouard Vifian et Walter von Känel: un sacré état-major de hauts gradés pour présenter le tome III de l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois

collaboration entre Jurassienne et Jurassiens de tous bords a elle aussi bien fonctionné que dans le cadre de l'armée.

L'ouvrage n'hésite pas non plus à aborder les monumentales erreurs qui avaient été commises par l'armée suisse pendant ces années-là, notamment le projet de création d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes, qui avait mis définitivement le feu aux poudres à la Question jurassienne en provoquant une résistance opiniâtre des Taignons et en transformant nombre d'habitants de la région en antimilitaristes convaincus.

En tout cas dans les souvenirs des officiers de l'époque,

la pire aurait été évité dans les rangs du régiment jurassien au sein duquel ce ne sont que des débats sereins qui auraient animé les soirées de veilles entre supporters de l'un ou de l'autre des deux Roland de Tramelan, Béguelin ou Stähli.

## L'armée en mutation depuis la fin du siècle

Très bien documenté et richement illustré, l'ouvrage montre l'évolution de l'armée durant la période de 1995 à 2019. La réforme mise en œuvre à partir de 1995, à la fin de la longue période de la Guerre froide, avait pour but de rendre l'armée suisse plus jeune et plus flexible. Et surtout moins coûteuse. Ce

qui a impliqué une diminution de ses effectifs et une réduction conséquente de son budget.

En 2003, le peuple accepte une nouvelle réforme militaire. Ce sera *Armée XXI* qui va encore réduire la taille et les dépenses de l'armée. Ses dirigeants doivent mieux adapter la lourde machine à des interventions rapides face à de nouveaux dangers potentiels, comme le terrorisme, les catastrophes naturelles ou les situations de conflits hors du territoire suisse. Cette réforme va également restructurer fondamentalement l'armée, qui repose depuis uniquement sur des brigades et des bataillons. Ce sera donc la fin du fameux *régiment jurassien*.

Dans la foulée d'*Armée XXI*, la nouvelle réforme baptisée DEVA, pour développement de l'armée, se déploie pour rendre nos forces militaires encore plus efficaces. « Pouvoir être au moment, au bon endroit, avec les bons moyens afin d'être en mesure d'emporter la décision », tel est le mot d'ordre que donne le commandant de corps Dominique Andrey pour expliquer cette nouvelle révolution, toujours en cours dans les troupes sous les drapeaux.

## Un livre certes intéressant, mais peu historique

Les éditeurs de ce second tome (le tome numéro un, consacré aux années 999 à

1792, devrait paraître dans une année et le dernier en fin d'année prochaine), les Editions D+P de Delémont soulignent que ces ouvrages sur l'histoire militaire régionale sont absolument uniques en Suisse. Dommage que la démarche éditoriale n'ait pas été poussée jusqu'au bout, en engageant un ou plusieurs auteurs indépendants, historiens ou journalistes, par exemple, pour donner une plus grande objectivité et donc une plus grande valeur scientifique à ces ouvrages.

« Pour écrire un livre sur l'armée, il faut s'adresser à des professionnels de l'armée qui savent de quoi ils parlent, qui sont des spécialistes », explique l'un des deux auteurs, l'ex-colonel Hervé de Weck. Il est certes précieux d'avoir des officiers qui connaissent le sujet de l'intérieur comme source, mais sans doute qu'une rédaction plus scientifiquement correcte aurait rendu la lecture de *L'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* encore plus passionnante, aussi pour les gens qui ne se sentent pas spécialement concernés par la chose militaire.

Sans doute que le prochain tome à paraître, qui traite de l'histoire des troupes jurassiennes du Moyen-Age à la Révolution française, aura une dimension plus objectivement historique, puisqu'il sera l'œuvre du docteur en histoire médiévale Antonia Jordi.

Le tome III de cette série peut être commandé auprès des Editions D+P à Delémont pour le prix de 65 francs. | t/

## FUNICULAIRE SAINT-IMIER – MONT-SOLEIL SA

## La pérennité du Funisolaire passe par un tourisme vivant

En assemblée générale du 22 juin, présidée par Serge Terraz, les actionnaires de Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA ont approuvé à l'unanimité les comptes 2020 et 2021, le rapport de gestion, ainsi que les démarches entreprises et à entreprendre concernant les suites de l'audit des commanditaires (voir texte ci-dessous).

Serge Terraz et Ludovic Zürcher ont été reconduits pour une nouvelle période au conseil d'administration, où ils sont accompagnés par Nicolas Meyer et Marcel Gilomen.

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion, le 18<sup>e</sup> depuis la rénovation totale des installations, fait état d'une légère augmentation des voyageurs. Les activités annexes (location de Trott'Energie et de

Velectro, excursions accompagnées à Segway, télésiège et le télébob) ont remporté également un grand succès. Leur bonne fréquentation, ajoutée au résultat des autres produits accessoires (production d'électricité, produits publicitaires et ventes diverses) induit un total de revenus hors transport de 95550 francs, en augmentation par rapport à 2020.

## Comptes approuvés

Présentés par Yves Houriet, directeur, et Pierre-Alain Coquoz, expert-réviseur, les comptes 2020 et 2021 ont donc été approuvés unanimement. Pour ce qui concerne la décharge aux administrateurs, en revanche, la majorité était assez courte, en raison de l'opposition manifestée par la Municipalité de Saint-Imier.

Celle-ci aurait souhaité attendre le rapport final de l'audit, document dont on ne connaît pas la date de publication.

Au chapitre des finances, on soulignera que les communautés tarifaires ne sont pas favorables aux installations telles que le Funisolaire, dont le prix des billets a été revu à la baisse avec le régime des zones. Le Canton et la Confédération se sont engagés à compenser ensemble cette sensible diminution de recettes, mais les modalités de substitution ne sont pas clairement définies encore.

On relèvera enfin qu'en 2020, pandémie oblige, les charges de personnel se sont révélées nettement inférieures à l'habitude, tandis que l'exercice 2021 s'est déroulé lui aussi sous le signe de la crise sanitaire, avec un sensible regain d'intérêt pour les destinations nationales telle que Mont-Soleil. Et la société d'espérer que cette tendance perdure, au niveau des choix touristiques.

## Transparence

Les experts invités et le président du Conseil d'administration se sont exprimés en toute transparence sur les problèmes liés à de potentielles subventions croisées et au rapport d'audit. De leurs déclarations, il ressort que la société réfute une grande partie dudit rapport. En revanche, sur ordre de ses commanditaires fédéraux et cantonaux, elle procédera à la vente du restaurant Le Manoir, à court ou moyen terme, mais sans brader ce bien qui est parfaitement rénové et rentable.

Quant aux autres activités annexes, plusieurs intervenants ont souligné une évidence, à

savoir la nécessité impérieuse d'un tourisme vivant et sain, pour assurer la pérennité du funiculaire. Il en va de même, ailleurs en Suisse, pour les installations de transport du même type.

L'engagement de Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA, dans des activités certes externes aux Transports régionaux voyageurs (TRV), mais parfaitement rentables, n'est conséquemment ni nouveau ni fondamentalement déplacé aux yeux de la société. | funisolaire

## ZONE DE DESSERTE DE LA GOULE

## Coupure de courant dans la région de Saint-Imier

Le 25 juin à 2h40, le système de protection de la sous-station de Saint-Imier a détecté une défaillance sur le réseau électrique. Afin d'assurer la sécurité de personnes et des infrastructures, le système de protection a déclenché l'alimentation du Vallon de Saint-Imier jusqu'à Cortébert, y compris la Ville de Saint-Imier. L'alimentation a été successivement rétablie depuis le Haut-Vallon et la plupart des clients ont été reconnectés au réseau vers 4h.

La coupure de courant était due à un déclenchement sur perte à terre. Les spécialistes de la Société des Forces Electriques de la Goule et de BKW ont pu résoudre le problème rapidement et le courant a ainsi pu être rétabli dans les plus brefs délais.

La Société des Forces Electriques de la Goule est consciente des désagréments occasionnés par cet incident et remercie ses clients pour leur compréhension. | cz

## Subventions croisées? Un rapport contestable

Un coup de tonnerre retentissait à fin 2021 dans le ciel de plusieurs sociétés suisses de transport public, dont Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA, accusées par l'Office fédéral des transports d'avoir pratiqué le système des subventions croisées (utilisation, pour d'autres activités, d'un montant perçu spécifiquement pour le trafic régional).

## Ni enrichissement personnel ni acte malhonnête

A ce stade, la société n'a reçu qu'un rapport provisoire. Après une analyse approfondie de ce document, menée avec l'aide d'un avocat et d'un expert en financement des transports publics, il ressort que de nombreux points sont contestables, notamment certains montants. Cependant, la procédure n'étant pas terminée, la société ne tient pas à communiquer davantage, aujourd'hui, à ce sujet. On soulignera en revanche que ledit rapport ne fait ressortir aucun enrichissement personnel ou acte malhonnête, de la part du conseil d'administration, de la direction ou d'autres personnes ou organes.

## Prudence

Il reste que par devoir de prudence, la société a provisionné le montant provisoirement réclamé par l'audit, augmenté des intérêts moratoires. | funisolaire

le clin d'œil  
www.dessindepresse.ch

1 PERSONNE SUR 2 DORT MAL





# Ouverture confirmée de la piscine en plein air ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet

**Les amateurs de baignade et la Municipalité peuvent pousser un gros ouf de soulagement. La piscine en plein air de Saint-Imier ouvrira bel et bien ses portes cet été. Si tout se passe comme prévu, le site sera accessible du vendredi 1<sup>er</sup> juillet au mercredi 31 août.**

Suite au feu vert donné le 13 février dernier par le souverain imérien qui a libéré un crédit de 3,9 millions de francs, la première phase de l'assainissement de la piscine en plein air touche à sa fin. Ainsi, le système de chloration a pu être remplacé dans les temps à titre définitif.

D'autres installations ont été érigées à titre provisoire, histoire de permettre la réouverture de la piscine en juillet et août. C'est le cas de la conduite aérienne qui permet d'évacuer les eaux de lavage du filtre à diatomées.

## Nouveau système de chloration en service

Si les bassins et les conduites d'amenée d'eau ne sont plus complètement étanches, tout a été mis en œuvre pour assurer l'ouverture de l'infrastructure sportive et de détente dans le délai promis, soit aujourd'hui, vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Le nouveau système de chloration a été mis en service jeudi dernier. Reste à réaliser les différents contrôles de qualité de l'eau, mais tous les feux sont au vert.

La seule réserve émise par le Service bâtiments et infrastructures sportives, à ce stade, concerne l'ouverture des installations jusqu'au 31 août. Le bon fonctionnement du site dépend en effet de certaines installations provisoires, de sorte qu'une déféctuosité de ces dernières



Inaccessible depuis bientôt une année, le bassin principal accueille les nageurs dès aujourd'hui

ne peut malheureusement pas être exclue avec certitude.

## Baignade à moitié prix

Pour remercier les utilisateurs de leur patience suite à la fermeture précipitée de la piscine début juillet 2021, le Conseil municipal a décidé de réduire le prix d'entrée de moitié durant la saison 2022. Par ailleurs, la gérance de la buvette a été confiée aux

tenanciers du restaurant du Manoir, à Mont-Soleil. La Municipalité leur souhaite la bienvenue et plein succès dans ce nouveau défi.

La piscine n'est pas encore ouverte que le Service bâtiment et infrastructures sportives lorgne déjà vers la saison estivale 2023. Afin que la modernisation complète de l'infrastructure soit terminée dans les temps pour une

réouverture en mai prochain, les travaux d'assainissement devront impérativement reprendre ce mois de septembre déjà.

C'est la raison pour laquelle la fermeture de la piscine interviendra le 31 août déjà. Les autorités communales espèrent que les conditions météorologiques seront propices à la baignade d'ici là. Bel été à toutes et à tous! | bat

## Zone bleue entre parenthèses

Saint-Imier se met une nouvelle fois à l'heure estivale en matière de parage. Compte tenu des expériences positives enregistrées par le passé, le Conseil municipal a décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue durant cinq semaines cette année.

Du lundi 11 juillet au samedi 13 août y compris, les auto-

mobiles pourront garer leur véhicule dans les secteurs en zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire. Mais, il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées durant cette période.

| cm

## Rue du Midi: importante étape terminée

Le projet de rénovation des réseaux souterrains de la rue du Midi a connu une avancée significative ces dernières semaines. En cette fin du mois de juin, la première couche de tapis a été posée à temps pour permettre le transit routier sur l'ensemble de la rue durant le week-end de l'Imériale. Une fois les festivités terminées,

la circulation sur ce tronçon sera à nouveau interrompue, afin de mettre avant mi-juillet un point final aux travaux à l'ouest de la rue de la Suze. La suite et fin du projet sont prévues en août avec la traversée de la rue de la Suze et la réfection d'une cinquantaine de mètres de chaussée à l'est de cette dernière. | cm

## Courtelary et Cormoret: alimentation de secours

Les communes de Courtelary et Cormoret sont alimentées en eau potable par les Services techniques de Saint-Imier depuis 2020. Pour ce faire, une première conduite a été posée pour

approvisionner le réservoir Sol Boz du syndicat. Cette unique conduite ne suffisant pas pour assurer la sécurité d'alimentation, une deuxième liaison a été mise en place entre la station de la Raissette

et le réseau de distribution de Cormoret présent dans la Vieille-Route. Les travaux étant terminés depuis fin juin, les tests vont pouvoir débuter afin de mettre la nouvelle conduite en service. | cm

## Plus que des rapports de bon voisinage

**Pour la cinquième fois depuis 2016, les conseils municipaux de Tramelan et Saint-Imier se sont retrouvés pour échanger sur des préoccupations communes. La convention qui régit l'ouverture avancée des patinoires dans chaque localité une année sur deux n'est pas remise en cause.**

Pour cette cinquième rencontre, l'Exécutif imérien avait convié son homologue tramelot à le rejoindre le mardi 21 juin dernier. Près d'une dizaine de points figuraient à l'ordre du jour, qui ont permis aux deux exécutifs d'échanger sur des préoccupations communes.

Il a ainsi été question de collaborations régionales et suprarégionales, de mobilité ou encore de toute une série de tâches communales. Le Conseil municipal de Saint-Imier en a profité pour remercier chaleureusement les autorités tramelotes de l'accueil réservé l'an passé aux baigneurs imériens orphelins de leur piscine. La disponibilité manifestée à cette occasion et l'excellent esprit de

collaboration ont particulièrement été salués.

L'exploitation des patinoires couvertes a une nouvelle fois été au cœur des discussions. Les deux exécutifs se sont félicités de la convention qui lie la commune de Tramelan, propriétaire de la Zurich Arena, et Erguël Sports SA, propriétaire de la Clientis Arena. Reconduite tacitement pour les deux prochaines saisons (2022-2023 et 2023-2024), elle prévoit l'ouverture des installations respectives à tour de rôle, un an sur deux, dès le premier week-end de septembre.

Tramelan sera chargé de la mise à disposition avancée de la glace cette année. Saint-Imier prendra le relais en 2023.

Cette solution permet d'offrir des heures de glace en fin de période estivale déjà, tout en préservant et respectant au maximum les ressources. | cm de saint-imier et tramelan

## Dividendes de Diatel SA

Les actionnaires de Diatel SA peuvent aller chercher leur dividende à la succursale de Saint-Imier de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary SA avec le coupon N° 44 à partir du 4 juillet. | dia

## REMERCIEMENTS

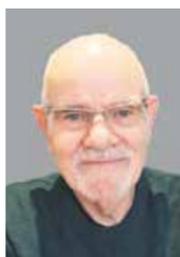
Votre chaleureuse présence, vos messages, vos pensées, vos gestes d'amitié nous ont profondément touchés lors du décès de notre époux, papa

### Justin Veya

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacune et à chacun, nous vous adressons avec émotion nos sincères remerciements.

Saint-Imier, juillet 2022

Sa famille



## JURA BERNOIS TOURISME

## Six nouveaux parcours pédestres

Ces itinéraires pédestres locaux Suisse Mobile sont balisés depuis peu et offrent une magnifique vitrine des possibilités de randonnée dans le Jura bernois



Mont Soleil, photo: © Reto Duriet

Dans le cadre de Suisse Mobile, la plateforme de mobilité douce nationale, Berne Rando et Jura bernois Tourisme ont donc mis en place ces parcours locaux. La Fondation Suisse Mobile structure les itinéraires pédestres en grands itinéraires nationaux (7 en Suisse dont 2 qui traversent la région), en itinéraires régionaux (65 en Suisse dont 3 parcourent la région) et en itinéraires locaux (269 en Suisse dont 6 dans le Jura bernois).

Suisse Mobile cherche toujours un haut degré de qualité pour l'ensemble de ces itinéraires dans toutes les formes de mobilité. Au niveau pédestre, les objectifs de qualité sont structurés ainsi:

## Planification

1. Grande variété du tracé
2. Liaison avec les transports publics
3. Prise en compte des besoins et intérêts essentiels

## Réalisation

4. Surface adaptée des chemins hors des zones urbanisées
5. Etat des chemins, y compris les ouvrages d'art

## Signalisation/communication

6. Signalisation uniforme
7. Communication touristique / commercialisation de l'itinéraire

Depuis l'été 2022, 6 nouveaux parcours viennent compléter

l'offre de randonnée régionale. Ces derniers mettent en avant les spécificités du Jura bernois et sont très attractifs du point de vue de la mobilité pédestre: Chasseral, Montoz, Mont-Soleil, Moron, Raimeux, Combe Grède. Ils s'ajoutent aux 25 parcours locaux déjà existants dans le canton de Berne. Ils sont situés sur le réseau pédestre de base et sont balisés de manière spécifique avec une numérotation à trois chiffres. Ce système de signalisation facilite la randonnée en suivant les panneaux avec les autocollants adéquats.

Dans le Jura bernois, ce projet a été initié par Berne Rando et Jura bernois Tourisme. La très bonne collaboration, depuis de nombreuses années, entre les deux organisations a permis

très rapidement de mettre en phase sur les parcours à promouvoir. Leur mise en place a été possible grâce à un soutien financier de la Banque Raiffeisen Pierre Pertuis. Les baliseurs de Berne Rando se sont attelés à baliser les 84 km de nouveaux parcours.

La communication digitale de ces chemins est aussi exem-

## 6 nouveaux chemins pédestres locaux Suisse Mobile

<b>N° 421 Chemin de Chasseral</b> Durée: 3 h 50 Dénivelé: +/- 540 m Distance: 13 km Difficulté: moyenne	<b>N° 424 Chemin de Raimeux</b> Durée: 4 h Dénivelé: +/- 700 m Distance: 11,2 km Difficulté: moyenne
<b>N° 422 Chemin de Mont-Soleil</b> Durée: 4 h Dénivelé: + 580 m / - 640 m Distance: 13 km Difficulté: moyenne	<b>N° 426 Chemin de Montoz</b> Durée: 4 h 40 Dénivelé: + 360 m / - 900 m Distance: 17,4 km Difficulté: moyenne
<b>N° 423 Chemin de Moron</b> Durée: 5 h Dénivelé: +/- 880 m Distance: 16 km Difficulté: moyenne	<b>N° 427 Chemin de la Combe Grède</b> Durée: 4 h 20 Dénivelé: +690 m / - 650 m Distance: 12,88 km Difficulté: moyenne

pleine dans la mesure où l'interface informatique mise en place par Suisse Mobile ([www.suisse-mobile.ch](http://www.suisse-mobile.ch)) permet à Suisse Tourisme ([www.myswitzerland.com](http://www.myswitzerland.com)), Jura et Trois Lacs ([www.j3l.ch](http://www.j3l.ch)) et Jura bernois Tourisme ([www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch)) par exemple de reprendre les photos, les données techniques, les cartes et les descriptions en plusieurs langues. Une mise à

jour sur le site de Suisse Mobile permet aux autres sites internet, qui y sont reliés, d'être aussi à jour en temps réel.

Jura bernois Tourisme se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires au numéro de téléphone 032 494 53 43 ou par courriel à [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch).

| [jura.bernois.tourisme](http://jura.bernois.tourisme)

## Itinéraires pédestres nationaux et régionaux Suisse Mobile traversant le Jura bernois

## 2 itinéraires pédestres nationaux

N° 2 Trans Swiss Trail  
N° 5 Chemin des Crêtes du Jura

## 3 itinéraires pédestres régionaux

N° 38 Via Berna  
N° 80 Via Jura  
N° 91 Chemin du Jura bernois

## LA ROSERAIE

## Concert pour les nonagénaires de Saint-Imier

Samedi 25 juin, les nonagénaires et centenaires de La Roseraie et de la Commune ont été dignement fêtés par le Corps de Musique de Saint-Imier.

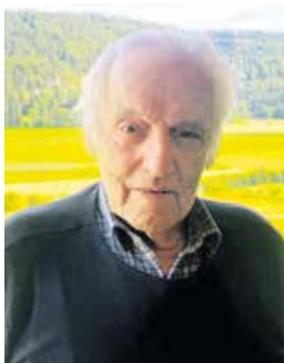
Par une météo presque estivale, le concert s'est déroulé dans les jardins de l'institution devant un public nombreux. Ce moment récréatif et la belle prestation musicale



ont été très appréciés. La fête s'est poursuivie avec un apéritif offert par La Roseraie.

| [la.roseraie](http://la.roseraie)

## COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

90<sup>e</sup> anniversaire de Willy Schnegg

Le mardi 14 juin, Tatiana Tanner, conseillère municipale, accompagnée de Rosemarie Jeanneret, mairesse, se sont rendues chez M. Schnegg pour lui adresser leurs meilleurs vœux à l'occasion de ses 90 ans, qu'il a célébrés entouré de toute sa famille.

M. Schnegg a évoqué des souvenirs de jeunesse et a souhaité présenter à la délégation du Conseil un jeu réalisé de ses mains et inspiré d'un modèle qu'il a vu à La Roseraie.

C'est avec grand plaisir que ces dames se sont prêtées au jeu et ont apprécié la bonne humeur de M. Schnegg.

Elles ont pu constater que M. Schnegg a une réelle vocation de bricoleur, bien qu'il ait expliqué avoir quelque peu levé le pied en raison notamment de son âge.

La modestie de M. Schnegg est tout à son honneur sachant qu'il a lui-même conçu l'appartement

dans lequel il vit encore aujourd'hui.

C'est après de bons moments passés en compagnie de M. Schnegg que mesdames Tanner et Jeanneret ont pris congé de ce dernier, non sans lui souhaiter tout le meilleur pour les années à venir.

Encore un grand merci à M. Schnegg et à sa fille Marguerite pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

| cm

## Kermesse Anim'Sonvi

Jeux pour petits et grands le 9 juillet dès 15h

Chamboule-tout, tir à la corde, jeu de quilles, jeux de cartes, etc. Buvette et dès 18h, grillades.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à côté de la halle de gymnastique de Sonvilier, chemin des Granges et de passer un moment ensemble.

| cm

## Ecole de Sonvilier: Graines de chercheurs en 1-2HA

Graines de chercheurs est un projet d'éducation au développement durable proposé par le parc Chasseral depuis 2010.

A la découverte de leur environnement proche, les élèves de la classe 1-2HA et leur enseignante Damaris Chopard, ont choisi le thème des hirondelles pour l'année 2021-2022. Cette recherche active a été soutenue par

divers ateliers et animations sur le terrain animés par Sarah Uldry: les élèves ont tout d'abord à l'automne observé les hirondelles avant leur départ en migration. Au cours de l'année, ils ont également fabriqué des nichoirs à hirondelles de fenêtré et des hôtels à insectes. Trois nids artificiels ont été posés ce début de printemps chez la famille Schaller à Sonvilier

et trois autres nids artificiels ont été posés à Mont-Soleil chez la famille Choffat.

Apothéose le 23 juin dernier en soirée avec une exposition de quelques œuvres, des chants et poésies, une présentation du projet et des petites interventions des élèves sur ce qu'ils ont appris. Tout cela autour d'un verre de l'amitié. | [ecole.de.sonvilier](http://ecole.de.sonvilier)

## COMMUNE DE LA FERRIERE AVIS OFFICIELS



## Assemblée communale du 27 juin

Lors de l'assemblée communale de La Ferrière du 27 juin, 12 ayants droit étaient présents.

Les comptes ont été acceptés à l'unanimité avec:

- un bénéfice de 164 348 fr. 17 pour le compte global
- un bénéfice de 179 077 fr. 85 pour le compte général

Sous réserve que commune publie le rapport de vérification des comptes dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, dès sa réception.

Le décompte final relatif au crédit de 65 000 francs pour les honoraires d'architecte liés à l'étude de transformation et rénovation de l'école du village a été approuvé à l'unanimité.

Enfin, par manque de candidatures, Bernard Tschäppât, maire et Jocelyne Perucchini, vice-mairesse, continuent de fonctionner ad interim en qualité de président et vice-présidente des assemblées communales.

| cm

## Fermeture estivale

Durant les vacances d'été, le bureau communal de La Ferrière est fermé du vendredi 15 juillet à midi au mercredi 3 août à 10h.

Pour les personnes devant s'inscrire au chômage, les coordonnées de l'ORP sont les suivantes: rue du Quai 20, 2710 Tavannes, 031 636 17 00. Ainsi que les heures d'ouverture: lundi-jeudi 8h-12h, 13h30-17h et vendredi 8h-12h, 13h30-16h30. Les démarches peuvent bien entendu s'effectuer en ligne.

En cas d'urgence ou pour consulter les demandes de permis de construire en dépôt public, vous pouvez prendre directement contact avec Bernard Tschäppât, maire de La Ferrière au 079 674 51 02.

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales. | cm

# Conseil de ville de Saint-Imier

## 1. Appel

Sont présents : M. Cédric Spielhofer (PLR), M. Michel Bastardoz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), M. Yann Doutaz (PLR), M. Samuel da Silva (PLR), M<sup>me</sup> Gisèle Tharin (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Daniel Müller (PLR), M. Patrick Domon (ARC), M. Marco Pais Pereira (ARC), M<sup>me</sup> Edanur Bilir (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M<sup>me</sup> Morgane Bussian (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M. Hervé Shimuna (ARC), M<sup>me</sup> Elisabeth Beck (PS), M<sup>me</sup> Mélanie Lambert (PS), M. Michel Ruchonnet (PS), M. Vital Carnal (PS), M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet (PS), M. Gerolamo Pepe (PS) et M. Diamantino Rodrigues Pereira (PS).

Sont excusés : M. James Souchon (PLR), M. Jean-Paul Gerber (PLR), M. Michel Meyer (ARC), M. Raphaël Perotto (ARC), M<sup>me</sup> Morgane Burgener (ARC), M<sup>me</sup> Michèle Comte (ARC) et M<sup>me</sup> Joëlle Häller (sans parti).

Conseil municipal : M. Denis Gerber (maire), M<sup>me</sup> Josika Iles (vice-maire), M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, M<sup>me</sup> Paula Tanner, M. Corentin Jeanneret, M. Olivier Zimmermann et M. Marcel Gilomen.

Excusé : M. Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Presse : M<sup>me</sup> Yvonne Baldinini (*TeleBilingue*), M<sup>me</sup> Lydiane Guenat (*RJB*), M<sup>me</sup> Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*) et M. Blaise Droz (*Le Journal du Jura*).

Public : quatre personnes sont présentes sur la galerie.

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2022

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2022 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur assidu.

... Il est 19h35, arrivée de M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement...

## 3. Communications du président et du maire

M. Samuel da Silva, président : «Je vous fais part de quelques éléments :

- S'agissant du courrier, le Bureau a reçu la traditionnelle invitation à la «Journée de rencontre des Bureaux du Conseil de ville et des Conseils généraux», qui sera organisée par la Municipalité de Porrentruy, le samedi 24 septembre 2022.
- Concernant la vie locale, comme nous approchons des vacances d'été, les clubs sportifs arrivent également en fin de saison. Il y a lieu de citer les excellents résultats des équipes juniors du VBC La Suze aux niveaux régional et national, avec une participation aux finales suisses à Bellinzzone avec des podiums à la clé. Nous pouvons relever en outre les 50 ans de Sainti Basket qui a organisé un tournoi ouvert à toutes et à tous samedi passé, mais il est impossible de passer à côté de la dernière saison du FC Saint-Imier, en tant que tel. Malgré la défaite de leur première équipe en finale de Coupe neuchâteloise, le futur FC Erguël a pu fêter dignement l'ascension de ses deux équipes actives, à savoir en 2<sup>e</sup> ligue interrégionale et en 3<sup>e</sup> ligue, bravo à eux ! Mais chapeau aussi à nos nombreuses sociétés locales et clubs qui veillent à proposer des activités diverses tant

## Séance ordinaire du jeudi 16 juin 2022, tenue dès 19h30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence : M. Samuel da Silva, président  
Secrétaire : M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Samuel da Silva, président : «Il est 19h30, j'ouvre cette troisième séance du Conseil de ville 2022, qui aura pour thème principal et tant attendu les fameux comptes communaux. Tout d'abord, je vous salue cordialement : chères conseillères et chers conseillers de ville, M. le maire, chères conseillères municipales et chers conseillers municipaux, M. le vice-chancelier, M. Mario Castiglioni notre fidèle et efficace administrateur des finances, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse. Depuis notre dernière séance, une conseillère et deux conseillers de ville du groupe ARC ont démissionné, à savoir M<sup>me</sup> Danika Perret, ainsi que MM. Swann Thommen et Roger Comte. Je profite donc de les remercier chaleureusement pour leur engagement au sein du Législatif imérien. Dès lors, souhaitons la bienvenue à leurs successeurs, soit : une nouvelle conseillère, ainsi qu'à deux nouveaux conseillers de ville, respectivement M<sup>me</sup> Edanur Bilir et MM. Hervé Shimuna et Laurent Egloff. Puissiez-vous avoir beaucoup de plaisir dans votre nouvelle fonction politique. Au niveau du Conseil municipal, tout le monde est présent (M<sup>me</sup> Josika Iles arrivera avec quelques minutes de retard). Néanmoins, je vous prie d'excuser notre Chancelier, M. Beat Grossenbacher qui est retenu pour d'autres obligations.»

M. Samuel da Silva, président : «En ce qui concerne le Bureau, je vous prie d'excuser un de nos scrutateurs, M. Raphaël Perotto, ARC, qui ne pourra pas être de nôtres ce soir pour des raisons professionnelles. J'invite donc la fraction ARC à proposer quelqu'un en remplacement.»

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC : «La fraction ARC propose M. Patrick Domon, ARC, comme scrutateur pour la séance de ce soir.»

... M. Patrick Domon, ARC, prend place à la table du Bureau du Conseil de ville...

M. Samuel da Silva, président : «Pour la répartition du dénombrement des voix par les scrutateurs, je demanderais à M. Gerolamo Pepe, PS, de compter les voix du groupe ARC ainsi que du Bureau, et à M. Patrick Domont, ARC, de compter les voix du PS et du PLR. M<sup>me</sup> Joëlle Häller, sans parti, étant excusée ce soir, il n'y a pas lieu de compter sa voix.»

pour la jeunesse que pour notre qualité de vie, ici dans notre commune.

- D'autre part, il est aussi temps de parler de l'Imériale. En effet, notre fête villageoise est enfin de retour ! Hâtons-nous ! Le Bureau est à la tâche pour organiser notre défilé. Voici les informations qu'on peut d'ores et déjà vous communiquer :
  - Le char est déjà réservé.
  - Nous servirons du vin blanc et rosé régional, ainsi que du jus de pomme local – merci aux commerçants locaux qui nous ont permis d'obtenir ces produits.
  - Concernant l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable, je vous informe que le Bureau a rencontré une délégation du comité d'organisation de l'Imériale ce lundi. En effet, nous ne pouvons plus utiliser des gobelets jetables. Dès lors, une solution proposée par ce comité est en train de se mettre en place pour pallier les soucis logistiques de cette nouvelle directive. Nous les remercions pour tous les efforts qu'ils déploient afin que l'Imériale puisse se dérouler de la meilleure des façons possibles.
  - Nous vous enverrons un courriel pour vous donner l'heure et le lieu de rassemblement.
  - Finalement, nous comptons sur la présence de chacune et chacun, afin que nous puissions servir un gobelet à un maximum de personnes sans pour autant ralentir le cortège.

Voilà, j'en ai déjà fini pour mes communications et cède la parole à M. le maire.»

M. Denis Gerber, maire : «Je vais ce soir vous parler des diverses séances qui m'ont permis de découvrir des horizons très variés. Cela donnera pour ce soir un ton plus léger à mon intervention :

18 mai 2022 : à Bellelley (dans le cadre de JBT) inauguration de la

route pédestre qui reliera Bellelley aux Alpes bernoises ; cinq des 20 étapes permettront aux randonneurs de découvrir la variété de notre paysage.

Le même jour, assemblée générale de Centre-Jura au Locle avec la découverte des magnifiques fresques murales ornant les maisons de la ville.

20 mai 2022 : participation à l'assemblée générale de la FSG.

23 mai 2022 : participation à un atelier sur le site Longines ; de nombreux projets ont été examinés.

1<sup>er</sup> juin 2022 : participation à une fort intéressante soirée organisée par le Service urbanisme et mobilité sur la dynamique du parcage à Saint-Imier.

2 juin 2022 : assemblée générale de Jura bernois Tourisme avec un petit discours et surtout la découverte de l'Expo consacrée à l'électricité dans les locaux de La Goule.

5 juin 2022 : inauguration à Mont-Soleil des projets liés à l'Espace découverte Energie.

10 juin 2022 : assemblée générale et séance du conseil d'administration du COSC à Neuchâtel, avec la passation du témoin entre M. Tanner et votre serviteur.

11 juin 2022 : remise des prix pour les 50 ans du BBC Saint-Imier.

12 juin 2022 : présence à la Fines-Fourches pour les promotions de deux équipes du FC.

15 juin 2022 : rencontre des maires des communes du Vallon.

Cette énumération n'a pas été faite pour attirer votre attention sur le sort du maire impliqué dans de nombreuses représentations (il en va de même pour mes divers collègues du Conseil municipal), mais pour insister sur la diversité des thèmes très intéressants, importants et nécessitant une présence de notre commune : développement touristique de la région, des grandes entreprises orientées vers un développement harmonieux, le monde du sport,

M. Samuel da Silva, président : «Vous avez reçu l'ordre du jour, est-ce que des modifications sont demandées ?»

... Il n'y a pas de modification demandée...

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2022
3. Communications du président et du maire
4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021 : décision
5. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 1 250 000 francs au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif : décision
6. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 750 000 fr. au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales : décision
7. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 350 000 francs au financement spécial relatif aux projets de développement : décision
8. Adoption des comptes communaux 2021 : décision
9. Crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs : décision
10. Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme en remplacement de M. Swann Thommen, démissionnaire
11. Nomination d'un membre au sein de la commission temporaire Pour un développement durable en remplacement de M. Swann Thommen, démissionnaire
12. Motions et interpellations
13. Petites questions
14. Divers et imprévu

la haute technologie horlogère, problème concret touchant nos citoyens et j'en passe.

Je quitte le monde des séances pour vous annoncer ou vous confirmer du concret au niveau d'événements qui nous permettront d'oublier ou du moins de mettre un peu de côté les contraintes liées à la pandémie.

Mais restons attentifs en prenant soin de nous-mêmes et de nos proches.

Alors notons dans nos agendas :

- Le 30 juin, les autorités ont le plaisir et l'honneur d'accueillir les nouveaux arrivants dans notre localité, cérémonie renvoyée ces deux dernières années en raison du covid.
- Le 1<sup>er</sup> et le 2 juillet 2022, renaissance de l'Imériale avec les animations traditionnelles y compris le cortège des enfants et des autorités.
- Le 8 juillet, le Parlement des jeunes nouvellement institué se fera mieux connaître sur la Place du Marché.
- Les 29, 30 et 31 juillet, le mouvement des Anarchistes développera diverses activités (salon du livre, conférences, concerts, etc.) dans l'optique des 150 ans du mouvement dont la célébration officielle se fera en 2023.
- Le 31 juillet : célébration des festivités du 1<sup>er</sup> août sur la Place du Marché en espérant que la météo se fera complice du programme mis sur pied à cette occasion.
- Les 25, 26 et 27 août 2022, une fête de la bière animera la Place du Marché.

Voilà pour la partie que j'appellerai récréative.

Je reviendrai sur l'état d'avancement de très nombreux dossiers et projets en cours dans nos services lors de la séance du Conseil de ville de septembre.

Soyez actifs, engagez-vous pour notre commune !

La pluralité de vos idées permettra de dégager des objectifs et des buts qui répondront le mieux possible aux attentes de chacun.»

## 4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021 : décision

M. Michel Bastardoz, PLR : «La fraction PLR a lu avec grand intérêt le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021 et remercie les différents auteurs pour la précision des données. Ce rapport nous permet d'avoir une très bonne vue d'ensemble du travail exécuté par les conseillers municipaux, les conseillers de ville, les membres des différentes commissions et le personnel de la Municipalité. Un travail pas toujours facile selon les sujets ou les dossiers traités, et malheureusement souvent critiqué au stam du samedi matin. Toutefois, il faut toujours relativiser en sachant que la bêtise humaine est la seule matière première inépuisable. Encore un grand merci pour ce rapport complet et détaillé.»

M. Hervé Shimuna, ARC : «En tant que nouveau membre de la fraction ARC, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous approuvons le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021. La fraction ARC tient à remercier et à saluer l'implication et l'investissement de toutes les actrices et de tous les acteurs qui ont participé à la vie de la commune.»

M. Michel Ruchonnet, PS : «Il y a lieu ce soir de se prononcer sur le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021. Comme chaque année, c'est avec un vif intérêt que nous nous sommes plongés dans l'étude de ce rapport qui fait partie pour nous des trois documents les plus importants de l'année. Nous constatons que nous avons été entendus et que tous les rapports des différentes commissions et des différentes institutions figurent dans ce document qui atteint maintenant quelque 200 pages. Ce document est très important, car y figurent aussi

bien les objectifs que ce qui a été réalisé et ce qui reste à réaliser. On pourrait presque dire que ce rapport devrait être le livre de chevet de tout conseiller ou conseillère de ville. Quand nous aurons les élections communales en novembre prochain, on peut même se demander dans quelle mesure ce rapport ne devrait pas être fourni aux divers candidats afin de les informer de où ils mettent les pieds. Nous avons été particulièrement attentifs sur le rapport de l'Action sociale qui mentionne l'important tournant dans le personnel. En effet, ce genre de phénomène reflète souvent un problème et celui-ci a été abordé lors de notre dernier Conseil de ville dans une interpellation du PLR. Peut-être que ce soir M<sup>me</sup> Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale, nous apportera, en fin de séance, des renseignements complémentaires. Finalement, c'est à l'unanimité que la fraction socialiste accepte ce rapport avec tous nos remerciements à tous ces citoyens et citoyennes qui œuvrent pour la commune tant au niveau de l'administration que dans les diverses commissions.»

Au vote, le Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021 est adopté à l'unanimité.

M. Samuel da Silva, président : «Encore merci à toute l'administration pour le travail effectué.»

## 5. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 1 250 000 francs au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif : décision

Rapport du Conseil municipal (points 5 à 8) :

L'exercice 2021, sixième exercice en MCH2, boucle avec :

- un bénéfice du compte général de 55 070 fr. 21
- un bénéfice du compte global de 191 157 fr. 45

alors que le budget prévoyait :

- un déficit du compte général de 2 466 290 francs
- un déficit du compte global de 2 666 045 francs

soit une amélioration par rapport au budget de 2 521 360 fr. 21 pour le compte général et de 2 857 202 fr. 45 pour le compte global, cela après des propositions d'attributions supplémentaires à des financements spéciaux pour un montant de 2 350 000 fr.

Pour rappel, le résultat du compte global s'obtient par l'addition au compte général financé par l'impôt des différents résultats des financements spéciaux affectés à une tâche publique déterminée.

Ces résultats sont obtenus après trois attributions complémentaires à des financements spéciaux (FS) sur proposition de la Commission des finances et du Conseil municipal. Il est ainsi proposé au Conseil de ville de ratifier les attributions suivantes avant l'adoption formelle des comptes 2021 :

- 1 250 000 francs au FS relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine administratif
- 750 000 francs au FS relatif à l'entretien des routes
- 350 000 francs au Fonds de développement.

## Synthèse des faits marquants de l'année 2021

L'impôt annuel sur le revenu des personnes physiques a largement dépassé son objectif en 2021, tout comme en 2020.

En effet, il clôt avec un solde de 8375871 fr. 85 (8269556 fr. 05 en 2020), alors que le budget prévoyait 7466100 francs, soit 910000 francs environ de plus que ce qui avait été prévu.

Si l'on regarde par année fiscale, l'impôt sur le revenu des personnes physiques facturé dans les comptes 2021 peut être décomposé comme suit : 7903265 fr. 65 pour l'année fiscale 2021, 118158 fr. 75 pour l'année fiscale 2020, 306689 fr. 35 pour l'année fiscale 2019, 34208 fr. 05 pour l'année fiscale 2018, 18632 fr. 65 pour l'année fiscale 2017, 6080 francs pour l'année fiscale 2016, 391 fr. 90 pour l'année fiscale 2015, -2610 fr. 30 pour l'année fiscale 2012, -1060 fr. 70 pour l'année fiscale 2011 et -5791 fr. 30 pour l'année fiscale 2010, montants desquels il faut encore retrancher 2092 fr. 20 de remises d'impôts et d'impôts forfaitaires pour arriver au montant figurant dans les comptes 2021.

**Il faut toutefois garder à l'esprit que les genres d'impôts de l'année comptable faisant l'objet du présent bouclage, hormis les partages, ne sont en fait que des acomptes par rapport aux décomptes finaux de l'année d'avant, soit de l'année 2020 dans le cas présent. On remarque donc que les répercussions financières 2020 de la Covid-19 ne se sont pas réalisées au niveau fiscal (personnes physiques et personnes morales), de même que la RFFA n'a pratiquement pas eu d'influence sur l'impôt des personnes morales.**

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales a subi une hausse importante en 2021 par rapport à 2020. Ledit impôt boucle en 2021 avec un montant record de 8233207 fr. 75 pour un budget de 3270000 francs (il avait été prévu des baisses importantes en raison de la RFFA et de la pandémie), alors que les chiffres effectifs étaient de 5981377 fr. 45 pour 2020, de 4975546 fr. 65 pour 2019 et de 6208413 fr. 25 pour 2018.

La taxe immobilière, qui a passé de 1 pour mille en 2012 à 1,2 pour mille en 2013, a atteint le montant de 925859 fr. 45 (pour un budget de 859200 francs), alors qu'elle était de 888935 fr. 45 en 2020.

Le financement spécial (FS) relatif à l'impôt sur les personnes morales (compte 29300.06) n'a pas subi de modification en 2021. Ledit FS présente donc à fin 2021 une somme de 4,5 millions, montant qui sera donc à disposition pour tenter d'atténuer, à moyen terme, les éventuelles pertes fiscales qui seront engendrées par la Covid-19, la RFFA n'entraînant pratiquement aucune conséquence sur cet impôt.

La part communale aux charges des œuvres sociales 2021 a été estimée à 2808 000 francs (5200 habitants à 540 francs) pour un budget de 2922000 francs, à laquelle vient s'ajouter une franchise sur les bons de garde émis pour les crèches, qui s'est montée en 2021 à 131182 fr. 19.

A noter la stagnation des dépenses brutes de prestations de soutien dans l'aide sociale (compte 5720.3637.03) : 7134193 fr. 29 en 2021 contre 7197775 fr. 42 en 2020, 8397845 fr. 86 en 2019, 8260595 fr. 89 en 2018, 7751942 fr. 77 en 2017, 7243818 fr. 93 en 2016, 6863734 fr. 95 en 2015, 6744198 fr. 40 en 2014, 6596876 fr. 23 en 2013 et 5254906 fr. 15 en 2012.

Les tâches obligatoires faisant l'objet d'un financement spécial – 7101 «Eau propre», 7201 «Eaux usées» et 7301 «Enlèvement des déchets» – bouclent de la manière suivante en 2021 : l'eau propre par un bénéfice de 123799 fr. 13, les eaux usées

par un déficit de 178902 fr. 51 et les déchets par un bénéfice de 96908 fr. 90.

Quant à la tâche faisant l'objet d'un financement spécial 8721 «Gaz», elle se solde par un bénéfice de 12792 fr. 35, alors que le budget prévoyait bénéfice de 20410 francs. Le service de l'électricité a réalisé un bénéfice de 81489 fr. 37, alors que le budget ne prévoyait ni bénéfice ni perte, et cela avec un prélèvement de 794090 fr. 58 sur le financement spécial ad hoc, alors que le budget prévoyait un prélèvement de 688835 francs.

Les deux financements spéciaux relatifs au service de l'électricité, créés à fin 2009, se sont vu prélever un montant net total de 10905 fr. 82 en 2021 (contre des prélèvements de 497074 fr. 69 en 2020, 225044 fr. 02 en 2015, 17370 fr. 05 en 2014 et 115457 fr. 78 en 2013 et des attributions de 51581 fr. 36 en 2019, 331268 fr. 61 en 2018, 413840 fr. 39 en 2017, 654661 fr. 98 en 2016, 301607 fr. 16 en 2012, 335686 fr. 84 en 2011 et 327666 fr. 14 en 2010).

Les dettes avec intérêts ont diminué de 860000 francs pour se situer à 17895000 francs à fin 2021 (18755'000 francs à fin 2020). A noter tout de même que dans ce montant figure un emprunt sur 4 ans, du 30 octobre 2020 au 30 octobre 2024, de 2900000 francs, exempt d'intérêts. Les intérêts payés sur les dettes à moyen et long termes sont inférieurs de 162600 fr. 89 à ce qui avait été prévu (126799 fr. 11 de réalisés contre 289400 francs budgétés, 143923 fr. 56 en 2020).

Des pertes totales (4 prêts) pour un montant de 205524 fr. 05 ont été enregistrées durant l'année 2021 sur les prêts économiques. Au 31 décembre 2021, la situation des prêts économiques depuis leur entrée en vigueur se présente de la manière suivante : 67 prêts économiques versés pour un montant total de 5525122 fr. 10, soit une moyenne de 82500 francs environ par prêt économique, 13 prêts perdus (parmi les 67 versés) pour un montant total de 671537 fr. 75.

La Municipalité a octroyé l'an passé 1 prêt d'urgence Covid-19 (19 en 2020) et le total octroyé se monte à la somme de 97000 francs. Au 31 décembre 2021, des remboursements pour un total de 7800 francs sur lesdits prêts ont eu lieu, si bien que le solde ouvert à fin 2021 est de 89200 francs.

#### Covid-19

La pandémie a engendré en 2021, pour la Municipalité, des charges supplémentaires non prévues de l'ordre de 188900 francs (37800 francs environ pour du matériel : masques, désinfectant, plexiglas), 51100 francs de charges de personnel (concierges, entreprises de nettoyage et de désinfection), 100000 francs de bons CIDE (plan de relance avec les autres communes). Ces charges ont été partiellement compensées par des dépenses prévues qui n'ont pas eu lieu, par exemple dans les écoles.

Si l'on essaie d'expliquer l'amélioration importante du résultat effectif par rapport au budget, sans tenir compte des trois propositions d'attributions supplémentaires aux financements spéciaux, on peut retenir les éléments suivants :

– Il est important de garder à l'esprit que la facturation des impôts pour l'année 2021 ne correspond en fait qu'à des acomptes calculés à partir des décomptes finaux de l'année 2020. De plus, on parle dans les comptes communaux d'une année civile dans laquelle figurent des montants provenant de différentes années fiscales.

- Aussi étrange que cela paraisse, la pandémie qui s'est déployée en 2020 n'a exercé pratiquement aucune influence sur les décomptes finaux des impôts de l'année 2020.
- Le budget 2021 prévoyait un déficit de 2466290 francs après avoir prélevé un montant de 1 million sur le FS (financement spécial) relatif à l'impôt des personnes morales. En d'autres termes, le déficit 2021 prévu, sans ce prélèvement, se montait à 3466290 francs.
- Au moment de boucler les comptes 2021, le compte général présente, avant les trois attributions supplémentaires prévues aux financements spéciaux pour un montant total de 2350000 francs, un bénéfice de 2405070 fr. 21, soit une amélioration par rapport au déficit prévu (sans le prélèvement sur le FS relatif aux personnes morales) de 5871360 fr. 21.
- Si l'on regarde l'impôt sur le revenu des personnes physiques, on constate un montant de 8375871 fr. 85 dans les comptes, alors que le budget prévoyait 7466100 francs, soit un surplus par rapport au budget de 909771 fr. 85.
- C'est encore plus marqué avec l'impôt sur le bénéfice des personnes morales : le budget prévoyait un montant de 3270000 francs, alors que les comptes font apparaître un chiffre de 8233207 fr. 75, soit un surplus par rapport au budget de 4963207 fr. 75.
- Si on additionne les deux surplus ci-dessus (personnes physiques et personnes morales), on arrive à la somme de 5872979 fr. 60, soit pratiquement le montant d'amélioration calculé ci-dessus entre le budget et les comptes 2021 (5871360 fr. 21).
- Encore une fois, il faut faire attention à ces chiffres très importants des impôts. En effet, pour les personnes physiques, 118158 fr. 75 concernent l'année fiscale 2020 et 306689 fr. 35 concernent l'année fiscale 2019.
- On assiste au même phénomène avec les personnes morales, puisque 1307328 fr. 15 concernent l'année fiscale 2020.
- Si l'année 2020 ne semble pas avoir subi d'impact, que ce soit de la part de la RFFA ou de la pandémie, il faudra voir durant cette année 2022 l'impact de la Covid-19 sur les décomptes finaux 2021, sachant que la RFFA n'aura pratiquement pas d'impact sur nos plus gros contribuables parmi les personnes morales.

- Au vu des éléments mentionnés ci-dessus, l'exercice 2021 peut être qualifié de bon. Cependant, la question de l'endettement de la Municipalité doit être suivie avec attention afin de ne pas l'augmenter.

#### Préavis

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances unanime et le Conseil municipal recommandent la ratification des trois attributions complémentaires, des crédits supplémentaires de 11657765 fr. 35 ainsi que des comptes 2021 qui présentent un bénéfice du compte général de 55070 fr. 21 et un bénéfice du compte global de 191157 fr. 45.

#### Ouverture de la discussion :

M. Samuel da Silva, président : «Pour les points 5, 6, et 7, je laisserai les différents groupes décider à quel moment ils désireront s'exprimer. Dans tous les cas, nous les voterons séparément.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : «La fraction socialiste approuve l'attribution de 1250000 francs au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif tout comme celles proposées aux points 6 et 7 de l'ordre du jour à savoir les attributions de 750000 francs au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales et de 350000 francs au financement spécial relatif aux projets de développement. Au vu du retard d'entretien courant de certaines immobilisations ainsi que des pertes subies avec des prêts économiques et en considérant les excellents résultats des comptes communaux 2021, les sommes versées dans ces fonds sont bienvenues. La fraction socialiste apprécie le fait que le fonds pour l'entretien des immeubles du patrimoine administratif ait été favorisé comme elle l'avait demandé en juin 2021. Elle remercie la Commission des finances pour cette proposition, mais regrette toutefois qu'aucune attribution ne soit envisagée au fonds des bâtiments du patrimoine financier. Lors des échanges d'octobre de l'année passée concernant le budget, il avait été relevé qu'avec une attribution de 64900 francs pour les bâtiments du patrimoine financier, cela représentait bien moins que le 1% à prévoir comme fonds de rénovation en fonction de la valeur d'un bâtiment. La location d'appartements génère des revenus, mais il faut régulièrement les entretenir et le montant alloué n'est de loin pas suffisant.»

M. Marco Pais Pereira, ARC : «Les points 5 à 8 feront l'objet de cette unique et synthétique intervention. La fraction ARC remercie vivement M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, et toute son équipe pour le travail effectué. Nous validons la totalité des attributions proposées. Nous prenons acte du très bon résultat des comptes communaux 2021.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : «La fraction PLR approuve à l'unanimité l'attribution supplémentaire de 1250000 francs destinée au fonds d'entretien du patrimoine administratif, l'attribution supplémentaire de 750000 francs destinée à l'entretien des routes communales, ainsi que l'attribution supplémentaire de 350000 francs destinée aux projets de développement.»

Au vote, Comptes 2021 : l'attribution complémentaire de 1250000 francs au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif est acceptée à l'unanimité.

#### 6. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 750000 francs au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales : décision

Au vote, Comptes 2021 : l'attribution complémentaire de 750000 francs au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales est acceptée à l'unanimité.

#### 7. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 350000 francs au financement spécial relatif aux projets de développement : décision

Au vote, Comptes 2021 : l'attribution complémentaire de 350000 francs au financement spécial relatif aux projets de développement est acceptée à l'unanimité.

#### 8. Adoption des comptes communaux 2021 : décision

M. Samuel da Silva, président : «De concert avec notre adminis-

trateur des finances et dans un souci de simplifier le traitement de ce point, je vous propose de procéder de la manière suivante :

- Dans un premier temps, nous passerons en revue les chapitres 1 à 12.5 (en d'autres mots ce sont les pages 1 à 199) ;
- ensuite, nous passerons en revue spécifiquement le sous-chapitre 12.6 «Compte de résultat selon les fonctions détaillées» (donc les pages 200 à 260) ;
- puis les sous-chapitres 12.7 et 12.8 ensemble (pages 261 à 274) ;
- comme d'habitude, en cas de question, il suffira d'intervenir au chapitre ou à la fonction concernée en indiquant la page afin de faciliter le suivi de la question ;
- puis, j'ouvrirai la discussion ;
- finalement, nous passerons au vote.

Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de faire ?

... Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : «C'est avec un grand intérêt que la fraction libérale-radical a pris connaissance des comptes 2021. Nous pouvons constater que les comptes sont excellents par rapport à ce qui avait été prévu. En effet, nous avons au budget un déficit du compte général de 2466290 francs qui boucle finalement sur un bénéfice de 55070 fr. 21 ainsi qu'un déficit du compte global de 2666045 francs qui boucle sur un bénéfice de 191157 fr. 45. Soit une amélioration de 2521360 fr. 21 pour le compte général et 2857202 fr. 45 pour le compte global, cela après les propositions d'attributions supplémentaires à des financements spéciaux pour un montant de 2350000 francs. Ce résultat s'obtient suite à plusieurs faits marquants de l'année 2021, comme :

L'impôt annuel sur le revenu des personnes physiques qui dépasse largement son objectif en 2021. Il boucle avec un solde de 8375871 fr. 35 alors qu'il prévoyait 7466100 francs. Soit 910000 francs de plus que prévu.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales a subi une hausse importante en 2021 par rapport à 2020. Il boucle en 2021 avec un montant record de 8233207 fr. 75 pour un budget de 3270000 francs, lequel prévoyait des baisses importantes en raison de la RFFA et de la pandémie.

La taxe immobilière fixée à 1,2 pour mille en 2013 a atteint le montant de 925859 fr. 45 pour un budget de 859200 francs.

Le financement spécial relatif à l'impôt sur les personnes morales se monte toujours à 4,5 millions et restera à disposition pour tenter d'atténuer, à moyen terme, les éventuelles pertes fiscales.

La part communale aux charges des œuvres sociales 2021 a été estimée à 2808000 francs pour un budget de 2922000 francs à laquelle vient s'ajouter 131182 fr. 19 pour les bons de garde émis pour les crèches.

Il est à noter une stagnation des dépenses brutes de prestations de soutien à l'aide sociale, soit 7134193 fr. 29 en 2021 contre 7197775 fr. 42 en 2020.

Un prêt d'urgence Covid-19 a été octroyé en 2021 contre 19 en 2020. Le solde de ces prêts se monte à 89200 francs à fin 2021.

La Covid-19 a engendré en 2021, pour la Municipalité, des charges supplémentaires non prévues de l'ordre de 188900 francs qui ont pu être compensées par des dépenses prévues qui n'ont pas eu lieu.

Il est important de garder à l'esprit que la facturation des impôts

pour l'année 2021 ne correspond en fait qu'à des acomptes calculés à partir des décomptes finaux de l'année 2020. De plus, on parle dans les comptes communaux d'une année civile dans laquelle figurent des montants provenant de différentes années fiscales.

La pandémie qui s'est déployée en 2020 n'a exercé pratiquement aucune influence sur les décomptes finaux des impôts de l'année 2020.

Toutefois, si l'année 2020 ne semble pas avoir subi d'impact, que ce soit de la part de la RFFA ou de la pandémie, il faudra voir durant l'année en cours l'impact de la Covid-19 sur les décomptes finaux 2021, tout en sachant que la RFFA n'aura pratiquement pas d'impact sur nos plus gros contribuables parmi les personnes morales.

La fraction libérale-radical se réjouit de ce bon exercice et du fait que des attributions supplémentaires aient pu être faites dans des secteurs qui en ont grandement besoin. Elle remercie l'administration des finances pour le travail effectué et la rigueur appliquée à la gestion des comptes communaux. Nous allons toutefois rester attentifs pour que l'endettement n'augmente pas.

Nous acceptons à l'unanimité la ratification des trois attributions complémentaires, des crédits supplémentaires de 11657765 fr. 35 ainsi que des comptes 2021 qui présentent un bénéfice du compte général de 55070 fr. 21 et un bénéfice du compte global de 191157 fr. 45.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : «En préambule, la fraction socialiste remercie infiniment M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, et son équipe pour la rigueur et le professionnalisme dans la tenue des comptes communaux. Les comptes communaux 2021 peuvent être qualifiés d'exceptionnels en considérant la situation sanitaire et conjoncturelle. Les améliorations chiffrées, par rapport au budget, de plus de deux millions et demi pour le compte général et de plus de deux millions huit cent mille pour le compte global, ceci sans compter les attributions d'un montant total de 2350000 francs dans des fonds spéciaux, indiquent que la prudence a payé. La fraction socialiste demande toutefois que la prudence légitime du caissier soit à l'avenir davantage pondérée par la Commission des finances. Cette remarque se justifie par exemple quand on compare les comptes avec le budget concernant les rentrées d'impôts sur les personnes physiques. Comme relevé par la fraction socialiste en octobre 2021, les chiffres présentés étaient sous-estimés. A propos des baisses prévues des rentrées fiscales des entreprises, soit l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, elle est heureuse que cela ne se soit pas produit : on peut désormais mettre au feu l'épouvantail RFFA qui était planté au milieu du champ ! La fraction socialiste accepte donc à l'unanimité, suite à une lecture attentive du rapport établi par M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, les comptes communaux 2021. Elle remercie également la Chancellerie municipale pour le rapport du Conseil municipal transmis aux conseillères et conseillers de ville.»

Au vote, les comptes communaux 2021 sont adoptés à l'unanimité, moins la voix d'une personne s'étant absentée de la salle.

M. Samuel da Silva, président : «Ce point étant bouclé, je libère notre administrateur des finances et le remercie encore pour sa présence et son aide. Belle soirée à toi Mario.»

... M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, quitte la séance. Il est 20h01...

### 9. Crédit-cadre de 1 000 000 fr. pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs : décision

#### Rapport du Conseil municipal :

Dans ses séances des 8 septembre 2005, 5 mai 2011 et 4 septembre 2014, le Conseil de ville a accepté trois crédits-cadres de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef.

L'idée stratégique a toujours été la même : permettre la négociation de parcelles avec les entreprises intéressées, puis leur vente par le Conseil municipal. Ces opérations doivent pouvoir se réaliser même si le prix de vente excède la compétence ordinaire du Conseil municipal (100 000 francs), pour autant qu'elles demeurent dans le montant du crédit-cadre.

Cette façon de procéder permet des négociations et des décisions rapides de la part de la Municipalité. Il s'agit d'une condition essentielle et souvent décisive lorsqu'un intéressé se manifeste.

Cette manière d'agir a démontré son efficacité. Il suffit de considérer le développement de la zone industrielle de La Clef au cours des dernières années. Une zone, rappelons-le, qui bénéficie du statut de pôle de développement économique du canton de Berne (programme des PDE). Cette situation oblige à anticiper de futures implantations d'usines et, par conséquent, à bien préparer l'avenir.

A ce jour, le total des ventes réalisées a atteint un montant de 2 114 190 francs. Compte tenu des trois crédits-cadres votés par le Conseil de ville en 2005, 2011 et 2014, le solde à disposition du Conseil municipal pour de futures ventes est de 885 810 francs, ce qui correspond à une surface de moins de 10 000 m<sup>2</sup> sur les quelque 40 000 m<sup>2</sup> encore disponibles.

Or, les contacts très avancés avec un fleuron de l'industrie suisse, qui a un rayonnement international, dépassent la surface dont peut présentement disposer le Conseil municipal. Aussi, il est proposé de voter un quatrième crédit-cadre.

Pour pouvoir répondre à la demande dans les meilleurs délais et afin de ne pas menacer les transactions, il est nécessaire de demander un quatrième crédit-cadre de 1 000 000 francs, selon les mêmes modalités que celles pratiquées jusqu'ici.

Même si formellement il s'agit d'un crédit, la décision du Conseil de ville ne constitue bien entendu pas une dépense. De facto, elle permettra des recettes pour la Municipalité.

#### Préavis

Les deux commissions des finances et économie et tourisme, toutes deux à l'unanimité, ont préavisé favorablement au Conseil de ville le crédit-cadre de 1 000 000 francs.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande l'acceptation du crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs.

#### Ouverture de la discussion :

M. Vital Carnal, PS : « Pour permettre au Conseil municipal d'être réactif, nous devons voter un crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef. Notre Conseil a déjà par le passé

voté par trois fois de tels crédits. Même s'il s'agit d'un crédit, en réalité il permettra des recettes pour la Municipalité. La fraction socialiste se réjouit du développement de la zone industrielle de La Clef au cours des dernières années et accepte le crédit-cadre de 1 000 000 francs. »

M. Ugo Boillat, ARC : « La fraction ARC accepte à l'unanimité le crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs. La zone de La Clef est devenue le nouveau pôle du développement industriel et économique de notre Cité. Le succès du projet initié il y a maintenant plus de 20 ans n'est plus à démontrer. De nombreuses entreprises se sont déjà installées sur les terres à l'ouest de la localité, et il est d'autant plus réjouissant d'apprendre que ce développement perdure. C'est donc naturellement et avec enthousiasme que notre fraction accepte ce crédit cadre et remercie vivement nos autorités pour les travaux accomplis et pour ceux qui sont encore sur les rails. Ce crédit-cadre d'un million permettra à notre Conseil municipal d'aller de l'avant, de négocier et d'acter une vente de terrain de manière bien plus rapide et confidentielle que si chaque décision excédant les compétences de l'Exécutif devait passer devant le Législatif. Ce qui est de fait un atout non négligeable et, comme écrit par le Conseil municipal lui-même, décisif. C'est un réel signe encourageant pour l'avenir de notre Cité comme de notre région qui prouve son dynamisme. L'intérêt qui en découle de la part des entreprises imériennes comme externes est extrêmement réjouissant et nous laisse songer à un avenir radieux où Saint-Imier participe activement au rayonnement d'une région tout entière. Qui aurait pu prédire un tel succès 20 ans auparavant, qui aurait cru que ces terrains agricoles en périphérie deviendraient un pôle de développement économique d'importance cantonale. Ainsi, c'est naturellement que la fraction ARC, Alternative régionale et communale, accepte ce crédit-cadre qui pour une fois ne représente pas une dépense, mais un signe annonciateur du futur plein d'énergie de notre Cité, et se félicite de voir que les arbres plantés il y a deux décennies et soigneusement entretenus depuis, continuent de porter leurs fruits, fruits qui n'attendent qu'à être cueillis. »

M. Mathias Nikles, PLR : « La fraction PLR accepte à l'unanimité le crédit-cadre de 1 000 000 fr. pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs. »

Au vote, le crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier les ventes et signer les actes y relatifs est accepté à l'unanimité.

M. Morgane Bussian, ARC, propose M. Laurent Egloff, ARC.

Au vote, M. Laurent Egloff, ARC, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé.

M. Denis Gerber, maire : « Nous sommes en train de revoir notre logique d'ouverture des sites lors des portes ouvertes à destination des étudiant(e)s de la région BEJUNE; ces portes ouvertes ayant lieu chaque année un vendredi et étant principalement dédiées au recrutement d'élèves des lycées techniques qui terminent leur Maturité Professionnelle Technique (MPT). »

### 10. Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme en remplacement de M. Swann Thommen, démissionnaire

M. Denis Gerber, maire : « Je vais répondre à la petite question de M. Cédric Spielhofer, PLR, concernant la HE-ARC BEJUNE, portes ouvertes. Je me suis adressé à la direction du site de Saint-Imier. Je vous transmets la réponse reçue de son directeur M. Grize :

« Nous sommes en train de revoir notre logique d'ouverture des sites lors des portes ouvertes à destination des étudiant(e)s de la région BEJUNE; ces portes ouvertes ayant lieu chaque année un vendredi et étant principalement dédiées au recrutement d'élèves des lycées techniques qui terminent leur Maturité Professionnelle Technique (MPT). »

### 11. Nomination d'un membre au sein de la commission temporaire « Pour un développement durable en remplacement de M. Swann Thommen, démissionnaire

M. Denis Gerber, maire : « Je vais répondre à la petite question de M. Cédric Spielhofer, PLR, concernant la HE-ARC BEJUNE, portes ouvertes. Je me suis adressé à la direction du site de Saint-Imier. Je vous transmets la réponse reçue de son directeur M. Grize :

Au vote, M<sup>me</sup> Edanur Bilir, ARC, est nommée à l'unanimité, moins l'intéressée.

M. Samuel da Silva, président : « Félicitations aux nouveaux commissaires. »

### 12. Motions et interpellations

M. Samuel da Silva, président : « Je n'ai pas reçu de motion, je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations. »

M. Samuel da Silva, président : « Il ne semble pas y avoir de réponse aux interpellations. »

M. Samuel da Silva, président : « J'ai reçu une interpellation, je donne la parole. »

M. Yann Doutaz, PLR : « Interpellation intitulée : des panneaux solaires à la patinoire pour plus de durabilité. Lorsqu'on observe un plan avec des images satellites de Saint-Imier, on constate que plusieurs propriétaires ont déjà sauté le pas et possèdent une installation photovoltaïque sur leur toit. Plus les toits sont étendus et plus l'intérêt est grand pour une telle installation. Plusieurs grands bâtiments sont déjà équipés. Dans le secteur sud de la localité, on peut citer notamment Longines ou encore la Fromagerie Spielhofer. En revanche, on constate qu'un toit imposant, celui de la Clientis Arena, est désespérément « nu » de toute installation photovoltaïque. Pour une Terre d'énergies, le message n'est pas bon, ce d'autant plus que notre Conseil a récemment montré sa volonté d'une commune plus durable. »

Notre fraction demande au Conseil municipal les points suivants :

- 1) Existe-t-il un projet de panneaux solaires sur le toit de la patinoire ?
- 2) Si non, nous demandons que le Conseil municipal s'approche d'Erguël Sports SA afin d'étudier l'opportunité de mettre à disposition le toit de la patinoire pour une installation photovoltaïque. »

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Même si la question est adressée au Conseil municipal dans son ensemble, ce que je peux vous dire ce soir c'est que le Département des services techniques s'est approché du président d'Erguël Sports et que nous devons nous rencontrer à la rentrée pour avancer sur ce dossier. »

M. Yann Doutaz, PLR : « Merci. »

M. Samuel da Silva, président : « Y a-t-il d'autres interpellations ? »

M. Samuel da Silva, président : « Cela ne semble pas être le cas, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. »

### 13. Petites questions

M. Samuel da Silva, président : « Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions. »

M. Denis Gerber, maire : « Je vais répondre à la petite question de M. Cédric Spielhofer, PLR, concernant la HE-ARC BEJUNE, portes ouvertes. Je me suis adressé à la direction du site de Saint-Imier. Je vous transmets la réponse reçue de son directeur M. Grize :

« Nous sommes en train de revoir notre logique d'ouverture des sites lors des portes ouvertes à destination des étudiant(e)s de la région BEJUNE; ces portes ouvertes ayant lieu chaque année un vendredi et étant principalement dédiées au recrutement d'élèves des lycées techniques qui terminent leur Maturité Professionnelle Technique (MPT). »

Dans les réflexions que nous menons actuellement, nous étudions la possibilité de prolonger les portes ouvertes du vendredi à destination des élèves MPT à la journée du samedi pour y accueillir le grand public sur nos différents sites, chaque année ou tous les deux ans sur celui de Saint-Imier pour donner suite à l'interpellation déposée. »

Une réponse pourrait déjà être fournie éventuellement lors de la séance du PTSI du 25 juin 2022 prochain. En effet, la direction doit encore statuer définitivement sur les possibilités et les moyens disponibles pour satisfaire toutes les parties intéressées. »

M. Cédric Spielhofer, PLR : « Merci M. le maire, et merci également pour cette collaboration avec ces écoles. »

M. Samuel da Silva, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre réponse aux petites questions, nous allons pouvoir passer aux nouvelles petites questions. J'en ai reçu deux. Je donne la parole. »

M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet, PS : « L'assemblée générale de la Société des forces motrices de La Goule a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier. Pour la première fois depuis un grand nombre d'années, elle n'a pas siégé à Saint-Imier, mais aux Bois. Le rapport de gestion n'a pas été imprimé à Saint-Imier mais à Saignelégier. Ces faits peuvent paraître normaux, mais ils sont significatifs d'un malaise entre la commune et La Goule. D'où notre interrogation et les questions suivantes :

- Quelle quantité d'électricité est actuellement fournie par La Goule aux Services techniques ?
- La commune ne craint-elle pas que La Goule déplace son siège social vu la politique d'achat de la commune ? Faut-il le rappeler, La Goule paie environ 100 000 francs d'impôts par année.
- Est-il prévu que la commune rencontre La Goule pour discuter de la stratégie future ? »

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Merci pour cette petite question, je vais apporter une réponse lors d'un prochain Conseil de ville. »

M. Laurent Egloff ARC : « L'Imériale est un événement attendu et très apprécié par la population imérienne. Le comité d'organisation fait un très bon travail depuis bien des années et nous les en remercions. Hélas, la pandémie a fait cesser le bel élan de la fête et l'édition 2022 devrait être tronquée selon les organisateurs, par manque de temps, de moyens et par le doute lié au retour possible de restrictions pandémiques. En face, les attentes des participants à la fête sont très grandes vu l'absence de divertissements depuis deux ans. La distorsion entre l'offre et la demande risque d'en décevoir plus d'un, et cela au détriment des futures éditions. La commune soutient-elle les organisateurs pour retrouver une fête lumineuse et attractive rapidement ? Alors que nous avons voté ce soir des montants conséquents comme provision pour le développement, la commune est-elle allée au-devant du comité d'organisation pour garantir une belle animation ? Sinon, est-elle prête à contacter le comité d'organisation pour garantir des moyens à la hauteur des attentes que l'on ne peut pas se permettre de décevoir, surtout après deux années de suppression de l'Imériale ? »

M. Denis Gerber, maire : « Cette question va être abordée ces prochaines semaines, mais nous allons dans un premier temps laisser passer cette édition 2022. Il est déjà prévu de faire une analyse de la situation puisqu'il y a différentes questions à traiter. Nous avons déjà rencontré l'Imériale à plusieurs reprises. Par exemple, la question de la circulation a déjà été discutée. Il

est d'ores et déjà prévu de rencontrer le comité actuel, avec des représentants du Conseil municipal, afin d'améliorer des éléments pour 2023. »

M. Laurent Egloff, ARC : « Merci. »

M. Marco Pais Pereira, ARC : « J'ignorais qu'il fallait vous remettre les petites questions, raison pour laquelle je ne vous ai pas donné ma petite question. ARC est heureux de l'avancement du projet Hôta hôtel, à la Rue du Vallon. Nous sommes très satisfaits également qu'une place de jeu soit maintenue dans le projet final. Qu'en est-il du déménagement prévu du skateparc ? Pouvons-nous avoir des informations complémentaires ? »

M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité : « Le skateparc de la Rue du Vallon n'a pas été oublié et il fait l'objet de réflexions qui se mènent en parallèle entre le département des bâtiments et celui de l'urbanisme, par le biais du Social Lab. Les premiers étudiants la possibilité d'améliorer le skateparc en développant un projet de pumtrack, ailleurs dans la localité. Projet qui pourrait attirer plusieurs catégories d'âges. Le Social Lab rendra quant à lui son rapport final cet automne. L'aménagement d'un espace dédié aux jeunes, 16 à 25 ans, sera proposé au Conseil municipal. Le skateparc pourrait éventuellement trouver sa place dans ce nouveau lieu. Je précise toutefois qu'il s'agit à l'heure actuelle de pistes de réflexion et qu'elles n'ont pas encore fait l'objet de discussions au sein des commissions concernées. »

M. Marco Pais Pereira, ARC : « Merci. »

M. Samuel da Silva, président : « Y a-t-il encore des petites questions ? »

M. Samuel da Silva, président : « Ce n'est pas le cas, nous passons au point suivant de l'ordre du jour. »

### 14. Divers et imprévu

M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture : « Je profite de ce point pour vous relayer, mais aussi pour relayer aux lectrices et lecteurs de ce procès-verbal, une information concernant notre ludothèque. Cette année, la ludothèque fête ses 40 ans. Depuis quatre décennies, elle offre aux plus jeunes d'entre nous un service très apprécié : la mise à disposition de jeux, de jouets ou de consoles de jeux à un prix modique et accessible à toutes et tous. Ce travail ne s'est pas fait sans l'engagement remarquable de femmes qui travaillent pratiquement bénévolement. Pour que ce service puisse continuer à œuvrer, au moins pour les 40 prochaines années, la ludothèque est à la recherche de nouveaux membres, afin d'aider au contrôle des jeux, de l'achat de jeux ou encore assurer les permanences durant les ouvertures. L'appel est lancé et j'espère qu'il portera ses fruits ! »

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC : « Nous tenons ce soir à remercier chaleureusement et sincèrement trois membres de notre fraction, Danika Perret, Roger Comte et Swann Thommen, pour leur engagement et leur implication au sein du Conseil de ville. Nous avons eu un énorme plaisir à collaborer avec eux tout au long des années passées ensemble, et nous sommes d'ores et déjà reconnaissants de pouvoir compter encore, sous d'autres formes, sur leur soutien. A chacun d'entre

eux, nous souhaitons bonne continuation et plein succès dans les belles et nouvelles aventures personnelles et professionnelles qui les attendent et, même si nous allons les regretter, nous nous réjouissons pour eux. Mais ce message d'au revoir politique n'est qu'une façon de leur dire « encore merci et à bientôt » dans un cadre plus personnel ! »

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « Nos citoyens sont impatients et nous interpellent fréquemment au sujet de la piscine découverte et de son ouverture. Où en est-on ? Est-il possible également d'informer par voie de presse ? »

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives : « Ce que je peux vous dire ce soir, c'est que les travaux pour permettre la mise en eau des bassins sont pratiquement terminés. Nous allons pouvoir remplir les bassins et procéder aux contrôles de qualité. A partir du 24 juin 2022, nous pourrions communiquer si la piscine va pouvoir ouvrir le 1<sup>er</sup> juillet comme convenu. Cela semble bien s'annoncer, nous espérons qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise, afin de pouvoir ouvrir le plus rapidement possible. »

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « Merci. »

M<sup>me</sup> Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale : « Je profite du point divers et imprévu pour apporter une réponse à M. Michel Ruchonnet, PS, concernant le roulement du personnel du Service social. Je suis contente et fière de vous indiquer qu'il s'est formé une équipe très chouette, très dynamique. Apparemment, personne n'a envie de partir ou quitter le service pour le moment. Vous êtes peut-être aussi au courant que dans le social, ce sont des métiers où le personnel tourne beaucoup. Le fait d'être dans une région périphérique, avec deux grands cantons, avec des conditions salariales différentes, cela n'aide pas. Le canton de Berne ne joue pas en notre faveur à ce niveau-là. On touche du bois, on a engagé des gens qui habitent Saint-Imier, c'est aussi réjouissant, car ces derniers temps, nous n'avions pas des postulations locales. Je vous rassure, l'ambiance est bonne. Concernant la question du PLR par rapport à la fermeture du Service social, ceci a permis de rattraper du retard dans les dossiers et de rendre des rapports à l'APEA. Concernant l'absence pour cause de maladie d'une collaboratrice du secrétariat du Service social, nous ne savons pas encore exactement à quel moment elle pourra reprendre le travail. Le contrat à durée déterminée de la personne engagée en remplacement prendra fin d'ici mi-juillet. Il va falloir se poser la question de la suite du remplacement. J'espère avoir répondu aux deux fractions concernant mon département. »

M. Michel Ruchonnet, PS : « Merci pour ce complément. »

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « Je vous remercie également. »

M. Samuel da Silva, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre divers et imprévu. Je vous donne rendez-vous le 8 septembre 2022 pour traiter de la proposition du nouveau règlement de notre Conseil de ville, en priorité. Avant de lever cette séance, il me reste à souhaiter à chacune et à chacun de reposantes vacances d'été. Je lève cette séance du Conseil de ville. Passez toutes et tous une agréable soirée. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h21.

## Au nom du Conseil de ville

Le président : M. Samuel da Silva

Le vice-chancelier : M. Tiago Rodrigues

## CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT TRAMELAN

## La Fondation Gobat... s'internationalise

Partenaire de la Fondation Gobat pour la paix, swisspeace a organisé récemment son école doctorale d'été au CIP à Tramelan. L'occasion pour la Fondation Gobat de s'adresser à des étudiants venus des quatre coins de la planète.



Swisspeace a été fondée en 1988 sous le nom de Fondation suisse pour la paix afin d'encourager en Suisse la recherche indépendante sur la paix. Aujourd'hui, environ quatre-vingts personnes travaillent à swisspeace.

## Des objectifs communs

Membre de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) et associé

de l'université de Bâle, swisspeace dont le siège est à Bâle, est un institut de recherche sur la paix orienté vers la pratique et actif dans le domaine de la promotion de la paix et de la prévention des conflits violents.

La fondation swisspeace a pour but de promouvoir la transformation pacifique de conflits armés en soutenant des acteurs suisses et inter-

nationaux dans leurs activités de promotion de la paix afin de contribuer à l'amélioration de la prévention et de la transformation des conflits.

Dans le cadre du séminaire organisé durant une dizaine de jours à Tramelan, swisspeace a proposé, conjointement avec ses partenaires des universités de Berne, Lausanne et de Zurich, à une quinzaine de doctorant(e)s et leurs accom-

pagnants une introduction aux concepts, débats et résultats de recherche les plus importants liés à l'environnement, au climat et aux conflits. Il a été approfondi un certain nombre de domaines thématiques tels que la résilience, la migration et la justice de transition.

Une opportunité pour ces étudiant(e)s venant de Géorgie, d'Arménie, du Vietnam, du Népal, d'Ukraine, d'Inde et

de Suisse de rencontrer des membres du Conseil de fondation de la Fondation Gobat pour la paix, mais aussi des représentants de la société civile pour parler du conflit jurassien avec en sus, une visite du musée de Delémont. L'occasion pour ces divers interlocuteurs venant du Jura bernois, de Moutier et de la République et Canton du Jura de démontrer qu'un conflit peut aussi être réglé démocratiquement et sans violence.

Des entretiens ont également été organisés avec des collaborateurs du Parc régional Chasseral pour débattre des questions d'environnement et de développement durable.

La session finale avait pour but d'aborder la question de savoir si les politiques suscitées par le changement climatique pourraient également contribuer à la paix. L'ensemble des travaux et des réflexions à en tirer ont ensuite été restitués en plénum.

## La Fondation Gobat se dévoile

Faut-il le rappeler, Laurent Goetschel, directeur de swisspeace est vice-président de la Fondation Gobat pour la paix. Quoi de plus normal dès lors que son institution ait choisi le site du CIP pour y organiser son école doctorale d'été. Une école qui a notamment pour objectif de donner un aperçu des méthodes de recherche les plus pertinentes et des spécificités y compris l'éthique, la sensibilité aux conflits et la sécurité.

Dans le programme de ces dix jours passés en terre jurassienne bernoise, il a été donné une place de choix à la Fondation Gobat, laquelle a été présentée par Philippe Augsburger, maire de Tramelan et membre du Conseil de Fondation et Michel Walthert, secrétaire général de la fondation.

Clôturé par un apéro-riche offert par la commune de Tramelan, ce moment de partage a été particulièrement riche et intéressant. | *michel walthert*

## Après-midi de contes à la piscine

Entre deux baignades, vous vous plongerez bien dans une histoire? Deux conteuses d'Arôme Rouge viendront vous servir quelques histoires bien trempées mercredi après-midi 13 juillet, à la piscine du Château. Un bar à sirop ainsi qu'un goûter seront offerts, sauf en cas de mauvais temps, où l'événement serait alors annulé. Les histoires s'adressent à un public familial et la participation est libre. Pour rappel, la médiathèque du CIP et les Livres en liberté mettent à disposition des lectures pour petits et grands tout l'été dans une cabane à livres. L'action s'appelle de nage en page. | *cip*

**Contes à la piscine, mercredi 13 juillet de 15 h à 17 h**  
Piscine du Château, Tramelan  
Renseignements: 032 486 06 70  
ou [media@cip-tramelan.ch](mailto:media@cip-tramelan.ch)

## AMICALE DES DEMOISELLES D'HONNEUR DU JURA BERNOIS

## Une nouvelle amicale voit le jour



L'Amicale des Demoiselles d'Honneur du Jura bernois a vu le jour lors de son assemblée constitutive qui a eu lieu le samedi 30 avril au Mont-Crosin en marge de l'inauguration du bassin des lutteurs pour la 94<sup>e</sup> fête de lutte du mois de juin. C'est en présence du groupe de projet et d'une dizaine d'invités, pour la plupart en costume, que les points de l'ordre du jour ont été traités. Les statuts ont été adoptés tels quels et le logo plébiscité dans sa forme avec toutefois une demande unanime de revoir la couleur (ci-dessus la variante définitive). L'assemblée a élu en qualité de présidente de l'amicale Fanny Känzig de Court.

Le but de l'amicale est de favoriser les liens de camaraderie entre les personnes qui portent le costume traditionnel ou qui l'affectionnent, de promouvoir sa présence lors de fêtes ou autres manifestations et de contribuer ainsi à faire rayonner les valeurs traditionnelles, identitaires et folkloriques du Jura bernois.

## L'historique

Jusqu'à présent les demoiselles qui portaient le cos-

tume traditionnel n'avaient pas de structure corporative. De ce fait, les organisateurs de fêtes ou d'autres manifestations avaient de la peine à les contacter pour les inviter. Elles-mêmes, fort souvent, s'annonçaient individuellement et de manière très spontanée. C'est en 2018, lors de la 91<sup>e</sup> fête de lutte du Jura bernois à Orvin que l'idée de créer une association leur permettant de se regrouper est apparue. Cependant, l'irruption de la pandémie mondiale du Covid-19 a eu pour conséquence de devoir tout stopper. C'est en septembre 2021, lors de la 93<sup>e</sup> fête de lutte du Jura bernois à Corgémont, que le projet a finalement été repris. Par la suite, et dans la période allant de l'automne 2021 au printemps 2022, un groupe de travail constitué de Fanny Känzig de Court, Coline Zwahlen de Saint-Imier, Caroline Wittwer de Jens et Didier Wicht de La Neuveville a planché sur l'élaboration des statuts avec pour but que la nouvelle association puisse voir le jour durant l'année du jubilé des 100 ans de l'Association des lutteurs et gymnastes aux

nationaux du Jura bernois. Pour le groupe de travail, ceci représentait un symbole fort, celui d'une volonté commune de vouloir vivre et perpétuer les valeurs traditionnelles, identitaires et folkloriques dans le Jura bernois.

Donc, le tout se sera fait en deux étapes. La première par l'assemblée constitutive qui s'est déroulée le 30 avril 2022 à Mont-Crosin et la deuxième, de manière symbolique, avec la signature des statuts lors de la fête de lutte du Jura bernois qui s'est le 26 juin, également à Mont-Crosin.

L'amicale se met à disposition pour participer à toutes sortes d'événements comme par exemple les fêtes populaires, folkloriques, ou pour des événements sportifs, institutionnel ou économique comme des inaugurations, des nominations, des jubilés ou autres.

Un site internet sera mis en ligne dès la fin de l'année. Pour l'instant l'amicale est atteignable par courriel à l'adresse: [info@algnjb.ch](mailto:info@algnjb.ch).

| *amicale des demoiselles d'honneur du jura bernois*

## ARMÉE DU SALUT

## Comment le pardon libère de la colère et permet la réconciliation

Mélanie Capelli est aujourd'hui une épouse et une maman épanouie, mais sa vie aurait pu tourner à la catastrophe. Elle en parlera dans une conférence publique à l'Armée du Salut de Tramelan.

Dès son plus jeune âge, Mélanie est confrontée à la terrible souffrance d'Evelyne, sa maman, une femme maltraitée qui noie son tourment dans l'alcool. Les hommes défilent dans la maison, la drogue est présente et le suicide rôde. Devant cette situation bien trop risquée pour une enfant, elle est retirée de la garde de sa maman. Mélanie est alors saisie par une colère qui ne cesse de croître et la haine envers sa maman devient critique.

Et un jour, c'est le clash! Alors qu'elle passe le week-end chez sa mère, Mélanie, au comble de la rage, l'attrape et la saisit de toutes ses forces, mais Evelyne se débat et assène de violents coups sur sa fille qui reste comme tétanisée. Le fond de l'abîme est atteint.

Mais l'impensable se produit: un chemin de résilience et de pardon s'ouvre. Il conduira à une réconciliation inimaginable.

Ce témoignage de vie, celui de sa maman, mais aussi le sien, Mélanie en a fait l'objet d'un livre qui va paraître très prochainement. Elle nous livrera ce récit lors de cette conférence. | *armée du salut*

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, 19h, apéro, 19h30, soirée publique: conférence Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan**  
Entrée libre, collecte  
Info: [tramelan.armeedusalut.ch](http://tramelan.armeedusalut.ch)



Mélanie Capelli

## Avis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 22 juillet, 29 juillet et 5 août prochains

Première parution après les vacances: le vendredi 12 août

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 17 juillet au 8 août

Bel été à tous!

**PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

# Cours de fauche et visite guidée sur le thème de la biodiversité

Deux événements sur le thème de la biodiversité animeront les rues tramelotes le samedi 2 juillet. Le matin, un cours de fauche à la faux permettra à tout un chacun de découvrir les rudiments de cette technique harmonieuse d'entretien des herbages. L'après-midi, une visite guidée de l'exposition en plein air *Le paysage en évolution, perspectives pour Tramelan* mettra en avant la spécificité de la biodiversité en milieu bâti. Ces deux animations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous. Informations complémentaires: [www.parcchasseral.ch/traverses](http://www.parcchasseral.ch/traverses)



La fauche à la faux présente de nombreux avantages pour la biodiversité, photo: © Yanick Galli

La fauche à la faux, technique ancestrale et harmonieuse d'entretien des herbages qui demande un savoir-faire spécifique, présente de nombreux avantages écologiques. Initiée par deux Francs-Montagnards, Robert Cattin et Yanick Galli, cette matinée de démonstration et d'initiation est ouverte à toutes les personnes intéressées à venir avec ou sans faux pour découvrir les rudiments de cette technique. Les participants apprendront par exemple à battre la lame de leur faux sur une enclume et à l'aiguiser. Les avantages

écologiques de la fauche à la faux seront également présentés. Cette technique améliore le renouvellement de la flore et la survie de la petite faune. La matinée se terminera par un apéro.

- Date et horaire: samedi 2 juillet de 9h à 12h. Apéritif servi en fin de matinée.
- Lieu de rendez-vous: collège de La Printanière, Tramelan.
- Activités: démonstration et/ou pratique du réglage et entretien de la faux,

battage et affûtage de la lame, fauchage.

- Matériel à prendre: vêtements adaptés à la météo, sa propre faux.
- Responsabilité: les personnes participent sous leur propre responsabilité.
- Inscriptions: aucune inscription n'est nécessaire.
- Informations complémentaires: Robert Cattin, 078 754 30 16, ou Romain Fuerst, 076 423 99 50, [romain.fuerst@parcchasseral.ch](mailto:romain.fuerst@parcchasseral.ch)

## Visite guidée «Enjeux et mesures pour la biodiversité en milieu bâti des exemples autour des traverses de Tramelan»

Nos villages abritent une biodiversité typique qui est directement influencée par les aménagements de nos jardins et alentours. Hirondelles de fenêtre, rougequeue à front blanc, pipistrelles communes, belles dames, crapaud commun, etc. Qui sont ces espèces présentes dans nos villages et quels sont les enjeux pour leur protection? Les participants (re)découvriront les traverses de Tramelan en compagnie d'un spécialiste de la biodiversité du Parc Chasseral. Ils repartiront avec quelques suggestions concrètes d'actions à entreprendre pour renforcer la biodiversité autour de chez eux.

- Date et horaire: samedi 2 juillet de 13h30 à 15h.
- Lieu de rendez-vous: parvis de la maison de paroisse de l'Eglise réformée (Grand-Rue 110).
- A prendre avec: vêtements adaptés à la météo.
- Inscriptions: aucune inscription n'est nécessaire.
- Informations complémentaires: Romain Fuerst, 076 423 99 50, [romain.fuerst@parcchasseral.ch](mailto:romain.fuerst@parcchasseral.ch)

| [parc.naturel.regional.chasseral](http://parc.naturel.regional.chasseral)

## AGENDA

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**

- Imériale, Saint-Imier, dès 17h
- Inauguration de la statue de Marguerite Gobat, centre de Tramelan, 17h
- Conférence de Mélanie Capelli, Armée du Salut, Tramelan, dès 19h
- Fête annuelle du CEPC, Courtelary, dès 16h30

**SAMEDI 2 JUILLET**

- Cours de fauche à la faux et visite guidée, Tramelan
- Risotto de la Corale Ticinise, centre St-Georges, St-Imier, dès 11h30
- Inauguration de la statue de Betty Fiechter, place du village de Villeret, 11h
- Imériale, Saint-Imier

**DIMANCHE 3 JUILLET**

- Culte à la montagne, Prés-de-Cortébert, 10h30, possibilité de se restaurer à La Cuisinière
- Fête champêtre du Ski club Courtelary, dès 10h30
- Portes ouvertes Maison Robert, Orvin, de 10h à 17h

**MERCREDI 6 JUILLET**

- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)
- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30
- Fête de clôture, école, Péry

**VENDREDI 8 JUILLET**

- 50 ans du Centre communal, Péry, dès 18h
- Fête du village, Cortébert

**SAMEDI 9 JUILLET**

- 50 ans du Centre communal, Péry, dès 11h
- Fête du village, Cortébert
- Kermesse Anim'Sonvi, à côté de la halle de gym, Sonvilier, dès 15h

**DIMANCHE 10 JUILLET**

- Concert de l'AMC, trio Shirli, soprano, flûte à bec et orgue, collégiale, Saint-Imier, 12h15

**MERCREDI 13 JUILLET**

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, [www.cartons-du-coeur-jb.ch](http://www.cartons-du-coeur-jb.ch)
- Visite guidée de la Fondation Digger, Tavannes, 15h
- Après-midi de contes, piscine du Château, Tramelan, de 15h à 17h

**EXPOSITIONS**

- Exposition Rencontre photographique, CIP, Tramelan, du 10 juin au 10 juillet, lundi-vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h, dimanche fermé
- Exposition de photographies de Jean Chausse *Le pays qui est le mien*, Mémoires d'Ici, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 30 octobre

## Avis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 22 juillet, 29 juillet et 5 août prochains

Première parution après les vacances: le vendredi 12 août

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 17 juillet au 8 août

Bel été à tous!

## EN SALLES

**AU ROYAL À TAVANNES**

**IRRÉDUCTIBLE**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, 18H  
SAMEDI 2 JUILLET, 10H  
DIMANCHE 3 JUILLET, 20H

voir ci-contre.

**ELVIS**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, 20H  
SAMEDI 2 JUILLET, 21H  
DIMANCHE 3 JUILLET, 16H30  
LUNDI 4 JUILLET, 20H  
JEUDI 7 JUILLET, 20H

voir ci-contre.

**ONE OF THESE DAYS**  
SAMEDI 2 JUILLET, 17H  
DIMANCHE 3 JUILLET, 10H  
MARDI 5 JUILLET, 20H

de Bastian Günther, avec Joe Cole, Carrie Preston. Une petite ville organise la compétition *Hands On*, au cours de laquelle vingt participants posent la main sur un pick-up Chevrolet Avalanche. Le dernier à tenir remporte la voiture, mais la chaleur et les tensions ne tardent pas à faire rager les compétiteurs. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2h.

**LES MINIONS 2: IL ÉTAIT UNE FOIS GRU**  
MERCREDI 6 JUILLET, 14H  
JEUDI 7 JUILLET, 16H30

voir ci-contre.

**AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN**

**ELVIS**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, 17H30  
SAMEDI 2 JUILLET, 18H  
DIMANCHE 3 JUILLET, 20H,

de Baz Luhrmann, avec Austin Butler, Tom Hanks. Le film met en lumière la vie et la musique d'Elvis Presley dans le contexte de sa relation compliquée avec son énième manager, le colonel Tom Parker. En français. 12 ans (14 acc.). Durée 2h39.

**IRRÉDUCTIBLE**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET, 20H30  
SAMEDI 2 JUILLET, 21H  
DIMANCHE 3 JUILLET, 17H  
MARDI 5 JUILLET, 20H

de Jérôme Commandeur, avec Jérôme Commandeur, Laetitia Dosch. Une inspectrice ministérielle est chargée de l'écrémage de la fonction publique. Vincent, un fonctionnaire du service de l'eau et de l'assainissement ne veut pas quitter son emploi. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1h25.

**BUZZ L'ÉCLAIR**  
DIMANCHE 3 JUILLET, 14H

de Angus MacLane. Le jeune Space Ranger Buzz Lightyear s'é lance dans l'immensité de l'espace à bord de sa navette spatiale. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1h45.

**THE LAST BUS**  
LUNDI 4 JUILLET, 20H

reprise.

**LES MINIONS 2: IL ÉTAIT UNE FOIS GRU**  
MERCREDI 6 JUILLET, 16H  
JEUDI 7 JUILLET, 16H ET 20H30

de Kyle Balda, Brad Ableson, Jonathan Del Val. Dans les années 70 et toujours à la recherche d'un nouveau souverain tyrannique, les Minions rencontrent un enfant qui s'apprête à devenir le plus grand méchant de tous les temps et qui a bien besoin de l'aide de la troupe jaune: Gru. En français. 6 ans. Durée 1h27.

**EN ROUE LIBRE**  
MERCREDI 6 JUILLET, 20H

de Didier Barcelo, avec Marina Fois, Benjamin Voisin. La folle histoire de Louise qui se retrouve un beau matin, prise au piège dans sa propre voiture, terrassée par une attaque de panique dès qu'elle veut en sortir, et de Paul qui vole la voiture et du coup la kidnappe. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1h30.

**DECISION TO LEAVE**  
JEUDI 7 JUILLET, 17H45

de Park Chan-Wook, avec Tang Wie, Go Kyung-pyo. Hae-Joon, détective chevronné, enquête sur la mort suspecte d'un homme survenue au sommet d'une montagne. Bientôt, il commence à soupçonner Sore, la femme du défunt, tout en étant déstabilisé par son attirance pour elle. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2h18.

## CONCOURS CHASSE À LA BOILLE À LAIT

# Les gagnants récompensés



De gauche à droite: Anne-Marie Bessire, Sylvain Saglini, Felix Gerber, Quentin Saglini, Jean-Louis Chopard, Jean-Jacques Zaugg et Armon Vital

Pour le dernier concours de la Feuille d'Avis du District de Courtelary avant l'été, les lecteurs devaient dénicher 21 boilles à lait pour participer au tirage au sort des 5 magnifiques prix mis en jeu par l'Hôtel-Restaurant Le Chalet Mont-Crosin. Situé au pied des éoliennes, Le Chalet représente un point

de départ pour de nombreuses balades dans les hauteurs du vallon de Saint-Imier. Un point de vue magnifique sur le Chasseral, une terrasse aussi accueillante que les patrons Felix Gerber et Armon Vital et leur personnel font de ce restaurant un bel endroit où il fait bon venir s'aérer. En cette période de grande chaleur,

les glaces maison (plusieurs primées) vous rafraîchiront et les autres spécialités maison vous régaleront. La FAC remercie l'équipe du Chalet pour les bons-repas et la tourte aux noix (également primée) offerts en récompense aux gagnants. | sb

## YESWECAN

# Le prix du meilleur CanSat pour de jeunes étudiants biennois

**Au terme d'une année de travail et une semaine de compétition, l'équipe YesWeCan du Gymnase français de Bienne a remporté le premier prix au concours CanSat International. Début avril, l'équipe YesWeCan a lancé son module à Payerne et a été sélectionnée pour participer au concours européen en Italie. Le 24 juin leur projet a reçu le prix du meilleur CanSat parmi 25 équipes participantes.**

A la fin de la semaine de compétition ayant eu lieu à Castel San Pietro Terme en Italie, le 24 juin, se déroulait la cérémonie de remise des prix du concours CanSat européen. Parmi les six lauréats discernés par les organisateurs, l'équipe YesWeCan a été élue meilleure équipe au niveau international parmi 25 équipes représentant les pays membres de l'esa.

La compétition CanSat est organisée par l'esa dans le but de promouvoir l'ingénierie spatiale chez les étudiants. Cela permet aux adolescents de se mettre dans la peau d'ingénieurs travaillant dans le milieu spatial, ce qui leur permet de se confronter une première fois aux contraintes liées à ce métier.

## Le récit des gagnants

La compétition CanSat consiste à créer un module qui tient dans le volume d'une canette de soda qui va être envoyé à 1000 m au-dessus du sol et qui va prendre diverses mesures. Il y a deux missions que notre CanSat doit remplir, la première est



L'équipe YesWeCan, gagnante du concours européen CanSat

imposée: il s'agit de mesurer la pression et la température pendant le vol du module, et la deuxième est libre.

Comme expliqué plus haut, notre satellite doit effectuer une deuxième expérience que nous avons pu choisir. Dans notre équipe, nous avons décidé de mener l'expérience suivante: mesurer s'il y a de la vie à l'endroit où notre CanSat atterrit. Le principe consiste à mesurer si un être vivant va se développer dans une solution contenant des nutriments indispensables à la vie. Pour réaliser ces mesures, nous devons préparer un module qui

sera capable de récupérer des êtres vivants afin de détecter la vie.

Pour nous, le projet a commencé par notre inscription fin septembre. Après cela nous avons beaucoup travaillé sur la concrétisation de notre satellite. Puis, le 4 avril, nous avons envoyé notre module dans le ciel à la station météorologique de Payerne. Après ce lancement, nous avons écrit un rapport où nous avons décrit notre projet et où nous avons interprété les données récoltées par notre canette. Après avoir rendu ce travail, nous avons encore présenté

notre projet devant un jury qui nous a décerné le premier prix, et par conséquent nous avons été choisis pour représenter la Suisse dans la compétition européenne. Puis nous avons travaillé sur l'amélioration de notre module et finalement nous avons gagné le prix du meilleur satellite.

Notre équipe est composée de six étudiants au Gymnase français de Bienne, soit Tiebelen Diarra, Thomas Li, Diego Pellaud, Gabriel Scheu, Emile Sauthier et Antoine Willemin. Nous avons entre 16 et 17 ans et sommes tous extrêmement motivés par ce projet. Nous avons aussi l'appui de notre professeur de physique: Loïc Mercerat, du Gymnase français de Bienne et de notre professeur de biologie: Eva Lehner. Nous aimerions remercier l'université de Bologne qui nous a permis d'utiliser leur laboratoire, la He-arc et nos sponsors: creaholic, ing-CH, la CRP, le gymnase français de Bienne et le Gymnasium Biel Seeland et tous les enseignants qui nous ont soutenus. | ns

## LYCÉE BLAISE-CENDRARS

## Maturité fédérale en poche

Mercredi 29 juin s'est tenue la cérémonie de clôture dans la salle de musique du lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds. Après l'ouverture faite par Christophe Stawars, directeur, ce fut au tour de Crystel Graf, conseillère aux Etats, cheffe du département de la formation, de la digitalisation et des sports de faire une allocution.

Remise des prix et des titres, allocutions, inter-

mèdes musicaux interprétés par l'orchestre, la chorale et la classe d'OS musique du lycée, sous la conduite de François Cattin, ont égayé la soirée.

La rédaction félicite les lauréats de son bassin de population qui ont obtenu leur maturité fédérale: Geiser Elliott, Mont-Soleil; Vollert Sioban, Renan; Nsabengo Keren, Saint-Imier; Pache Magali, Renan. | n/

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE BIENNE

## Cérémonie de remise des certificats

Les bulletins de CFC employé(e) de commerce et de maturité professionnelle type Economie de l'Ecole Supérieure de Bienne ont été validés le 20 juin.

### Remise des certificats

La cérémonie de remise des certificats a eu lieu le mercredi 22 juin au Gymnase français de Bienne, en présence des élèves, des maîtres de classe, de Annette Salm, directrice de la Wirtschaftsmittelschule Biel, et de Fabian Aellig, directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce. Les professeurs de classe ont remis les CFC d'employé(e) de commerce, les diplômes de maturité pro-

fessionnelle commerciale ainsi que les bulletins de notes aux heureux certifiés.

Les candidats suivants de notre bassin de population ont obtenu le Certificat fédéral de maturité professionnelle avec CFC: Eric Bellavita de Sonceboz-Sombeval et Nolan Dou-taz de Saint-Imier.

Les candidats suivants de notre bassin de population ont obtenu leur attestation de notes scolaires MP et CFC: Lucien Boldini de Frinvilier et Jeremy Jurado Landazuri de Saint-Imier.

La rédaction les félicite et leur souhaite le meilleur pour leur avenir professionnel et personnel. | n/

## GYMNASE FRANÇAIS DE BIENNE

## Fête de promotion des bacheliers et bachelières 2022

Sur les 163 candidates et candidats qui se sont présentés aux examens de maturité au Gymnase français de Bienne, 156 ont obtenu leur certificat de maturité.

Sur les 79 candidats des classes bilingues du Gymnase français de Bienne et du Gymnasium Biel-Seeland, 76 ont reçu leur certificat de maturité bilingue.

Les cérémonies de remise des certificats de maturité et des prix ont été une nouvelle occasion d'assister, vendredi 17 juin, aux prestations du Big Band du Gymnase, sous la direction d'Olivier Membrez, du Vocal Band et des élèves de musique des classes bilingues placés sous la direction de Bruno Ruedin.

### Les lauréats de notre bassin de population

**Certificats de maturité:** Aebi Talin, La Heutte; André Grégoire, Sonceboz-Sombeval; Boillat Luc, Péry; Boder Marie, Orvin; Bony Ketsia, La Heutte; Chopard Leo, Sonceboz-Sombeval; Dandin Virginie, Villeret; Devaux Mélissa, Orvin; Grangirard Manon, Tramelan; Hinterholz Kaan, Saint-Imier; Jean-Mairet Estelle, Sonvilier; de Medeiros Dominguez Mendoça Maria, Courtelary; Musolli Erza, Tramelan; Roth Selina, Sonvilier (prix d'excellence, moyenne de 5.53); Saad Eline, Péry; Salvadé Maëli, Saint-Imier; Scheidegger Méline, Saint-Imier; Scheide-

gger Svenja, Tramelan; Schüle Milan, Plagne; Springenfeld Lisa, Saint-Imier; Vanoni Cléo, Saint-Imier, Vuilleumier Léane, Tramelan; Waecker Milo, Courtelary.

**Certificats de maturité bilingue:** Berberat Suzanne, Tramelan; Beutler Zoé, Saint-Imier, Dyroff Julie, Courtelary; Garcia Gennaro, Villeret; Snijders Cyrielle, Saint-Imier; Stevens Oskar, Sonvilier; van Oel Niels, Saint-Imier; Voumard Lorine, Tramelan.

La rédaction leur adresse ses plus vives félicitations et leur souhaite le meilleur pour leur avenir professionnel et personnel. | n/

## JURA BERNOIS TOURISME

## Un été animé dans le Jura bernois

Durant les vacances estivales, les visiteurs et les habitants de la région auront l'occasion de découvrir les incontournables du Jura bernois en participant à des animations chaque jour du mercredi au dimanche.

En effet, du vendredi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 21 août, Jura bernois Tourisme organise 44 animations (35 en français, 9 en allemand) sur 38 jours. Pour la deuxième année consécutive, Jura bernois Tourisme anime la région durant l'été, en proposant diverses activités aux visiteurs et aux habitants du Jura bernois. Cette année, ce ne sont pas uniquement des visites guidées qui seront proposées, contrairement à la précédente édition des animations été, mais également d'autres activités chez des partenaires externes. Seize types d'activités seront au programme, représentant les incontournables du Jura bernois:

- Visites guidées de l'Abbatiale de Bellelay combinées avec une autre activité
- Visites guidées de La Neuveville aux lanternes
- Visites contées de La Neuveville
- Soirées à l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil (2 thèmes)
- Visite guidée du Sikypark à Crémises
- Visites guidées du centre visiteurs de la Chocolaterie Camille Bloch
- Visites guidées du Martinet de Corcelles avec apéritif du terroir
- Brunch à la Métairie du Milieu de Bienne
- Visites guidées du Musée Longines à Saint-Imier
- Randonnées à la découverte des marmottes du Chasseral
- Visites guidées de l'Expo Digger à Tavannes

- Visites guidées de l'EXPO ELECTRO à Saint-Imier
- Activités avec des huskies (3 activités différentes) aux Reussilles

La réservation est obligatoire via le site internet: [www.jurabernois.ch/animations-ete](http://www.jurabernois.ch/animations-ete) ou dans les bureaux d'accueil touristique de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme, Moutier).

Le programme d'animations débute avec les activités suivantes:

- Vendredi 1<sup>er</sup> juillet: visite guidée du Sikypark 14h
- Samedi 2 juillet: Martinet de Corcelles 10h
- Dimanche 3 juillet: tours et détours du guet 13h30

| [jura.bernois.tourisme](http://jura.bernois.tourisme)

## RECETTE D'ICI

## Bouchées de Parmesan aux courgettes

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

## INGRÉDIENTS

**Huile parfumée**  
2 cs huile d'olive  
1 gousse d'ail pressée  
1 cs fines herbes hachées  
Persil, thym, basilic et/ou romarin  
Sel et poivre

### Courgettes et Parmesan

2 petites courgettes  
fines et droites  
250 g de Parmesan

### Finition

Thym ou autre herbe  
Fleur de sel



## PRÉPARATION

Réunir tous les ingrédients de l'huile parfumée jusqu'aux fines herbes dans un bol et mélanger. Assaisonner.

Laver et éliminer les extrémités des courgettes. Les couper ensuite, dans la longueur, en bandes de 2 mm d'épaisseur. Chauffer une poêle antiadhésive et y faire dorer les tranches de courgette, par portion, sans matière grasse. Badigeonner les courgettes encore chaudes d'huile parfumée. Les laisser refroidir.

Détailler le Parmesan en dés de 1,5 cm de côté. Déposer un dé sur chaque tranche de courgette, enrouler et fixer à l'aide d'un cure-dents. Décorer chaque bouchée d'un brin de thym ou autre herbe. Eventuellement assaisonner les bouchées d'une pincée de Fleur de sel (suivant la salinité du Parmesan).

Ces bouchées peuvent se préparer quelques heures à l'avance.

Rubrique offerte par

*La Vinoterie*

Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier  
epiceriefine@lavinoterie.ch

Commande  
par téléphone  
032 941 72 10

VÉLO CLUB  
TRAMELANMémorial  
Rui Loureiro

Andy Klay s'est imposé à l'arrivée aux Genevez

Cinquante coureurs étaient au départ de la 3<sup>e</sup> et dernière manche de la course cycliste sur route Mémorial Rui Loureiro. La course était lancée par handicap sur une boucle de 15 km à effectuer 4 fois. A l'arrivée aux Genevez, Andy Klay s'impose en 01h24'51" devant David Donadei et Ismaël Roth. Au classement final, Pavel Hasler du VC Tramelan remporte ce mémorial devant Micha Klotzli VC Tramelan et Christophe Terrier du GS Ajoie. Sandra Stadelmann du VC Vignoble s'impose dans la catégorie des dames. | fh



Pavel Hasler, vainqueur du classement final

## ASSOCIATION SPORTIVE TRIATHLON TRAMELAN

## La fortune de l'ASTT distribuée généreusement

L'Association Sportive Triathlon Tramelan a récemment distribué près de 22000 francs à des institutions, sociétés et jeunes gens du village

Le verdict sombre de la dissolution de l'ASTT est rappelé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021. La riche histoire de la réputée compétition qui en découlait, le Triathlon Tramelan disputé pour la première fois en 1986, est définitivement close. Les nombreux documents y relatif rejoindront prochainement les archives communales. Quant au solde de la fortune de la défunte ASTT, elle a récemment été distribuée sous forme sonnante et liquide.

Retour sur les motifs et raisons de ce clap de fin. C'est paradoxalement l'euphorie engendrée par l'organisation en 2018 et 2019, d'une manche du Championnat du monde de Duathlon confiée à l'ASTT par l'International Powerman Association, qui a amorcé le déclin. Les promesses miroitantes de l'IPA pas respectées, mais aussi le manque de profondeur du comité d'organisation en sont les causes. Tout comme les barrières organisationnelles toujours plus conséquentes (octroi des autorisations, sécurité, utilisation compliquée des infrastructures, etc.). Ce sont ajoutées la démotivation de bénévoles, démissions de membres du comité, ainsi que des recherches infructueuses de collaboration avec d'autres partenaires. Sans oublier les dégâts causés par deux ans d'inactivité pendant la pandémie. Si bien que dans un premier temps l'on a renoncé à l'organisation de manifestations, d'où plus de sens de maintenir l'ASTT, comme l'ont fait aussi La Neuveville et Boncourt en se retirant du championnat jurassien.



Photo: Idd

## Groupe dissolution

Unanimement l'assemblée générale de décembre 2021 a voté la dissolution de l'ASTT et nommé un groupe de dissolution constitué de Raoul Voirol, Nicolas Wyss, Yann Burri, John Hirschy et Michel Bourqui. Trois mandats ont été confiés à ce groupe, soit la vente du matériel, dont Swiss Triathlon, Saint-Imier et Delémont ont été les acquéreurs. Le remboursement des subventions aide Covid et communales. Et finalement la distribution de la fortune, selon la démarche de la paroisse réformée longtemps organisatrice de l'événement qui distribuait les bénéfices à des œuvres sociales du village. Mandats qui devaient, selon les vœux de l'assemblée générale, être menés à terme au 30 juin 2022. Ce que les membres du groupe dis-

solution ont avec rigueur et satisfaction traité dans le délai imparti. Déjà toujours impliqué dans l'organisation, le management et la réalisation des manifestations de l'ASTT, Raoul Voirol a également été le moteur de l'exécution de ces mandats.

## Les bénéficiaires

Le solde de la fortune de l'ASTT avoisinant 22000 francs a été entièrement distribué à des institutions, sociétés et jeunes gens en formation professionnelle ou sportive de Tramelan. Soit dans le désordre: L'Envol; société des Samaritains; Coup de Cœur Coup de Pouce; AGORA; le Cinématographe; TRAMUSICA; écoles primaire et secondaire. AMITRA, aide à 5 migrants; service social, aide à 10 per-

sonnes; aide à 3 jeunes en filière sport-études. Don au personnel de l'entretien des installations sportives.

## Historique Triathlon Tramelan

1986-1991: divers organisateurs sans liens entre eux ont organisé le Triathlon dit alors de la piscine. Soit la FSG, l'Unihockey, le service des sports et les gardiens de la piscine.

1992-2011: sous la houlette de Claudine Bourquin, c'est la paroisse réformée qui l'organise avec succès.

2012: les commerces Flo Intersport, Geiser Sport et Wellness Center ont durant une année pris le relai.

2013: sous l'impulsion de Raoul Voirol, l'ASTT est constituée, restructure, remet au goût du jour l'épreuve,

l'organise jusqu'en 2021. Flo Intersport et le Wellness Center y collaborent encore de 2013 à 2015.

Les manifestations phares qui ont marqué le parcours de l'ASTT: le triathlon Tramelan devient membre du championnat jurassien en 1994; 1<sup>er</sup> triathlon jeunesse en 2003; harmonisation de toutes les catégories entre les organisateurs du championnat jurassien en 2014; 2015 1<sup>er</sup> trophée des écoles.

2016: l'ASTT devient membre de Swiss Triathlon, qui lui confie la même année, l'organisation du championnat suisse de cross-triathlon.

2018 et 2019: manche des Mondiaux de Duathlon (10 km course à pied, 50 km vélo sur route, 10 km course à pied).

| mb

## FSG SAINT-IMIER

## Nos athlètes ont brillé

Magnifiques résultats lors des championnats jurassiens et neuchâtelois ainsi que du bronze pour Amy-Lou Terraz aux championnats régionaux



De gauche à droite: Deborah Pasquier, Coralie Rohrer, Elodie Rosselet, Cassandra Pasquier, Amy-Lou Terraz, Mathieu Chatelain et Raphaël Chatelain

Notre groupement athlétisme a participé aux championnats jurassiens et neuchâtelois qui se sont déroulés à Colombier le 12 juin. Des médailles et des nouveaux records personnels au rendez-vous.

Quatre athlètes ont défendu les couleurs de la FSG Saint-Imier lors des championnats régionaux qui se sont déroulés le 18 et 19 juin à Lausanne. Amy-Lou Terraz en bronze au lancer du poids.

## Championnats jurassiens et neuchâtelois

Filles U16: Elodie Rosselet 2<sup>e</sup> au saut en hauteur avec 1,50 m, 4<sup>e</sup> au lancer du poids (3 kg) 9,12 m et 5<sup>e</sup> au saut en longueur 4,49 m; Deborah Pasquier 2<sup>e</sup> au lancer du disque (750 gr) avec 28,46 m, 2<sup>e</sup> au 80 m haies en 14"57 et 4<sup>e</sup> au saut en hauteur avec 1,35 m; Amy-Lou Terraz 9<sup>e</sup> au saut en longueur 4,21 m, 5<sup>e</sup> au lancer du poids (3 kg) 9,03 m. WOM: Coralie Rohrer 2<sup>e</sup> au lancer du disque (1 kg) avec 38,59 m.

Garçons U18: Mathieu Chatelain 3<sup>e</sup> au lancer du javelot (700 gr) avec 35,05 m et 2<sup>e</sup> au lancer du poids (5 kg) avec 10,73 m. U20: Raphaël Chatelain 2<sup>e</sup> au lancer du javelot (800 gr) avec 31,37 m et 2<sup>e</sup> au lancer du poids avec 10,63 m.

## Championnats régionaux Ouest

Filles U14: Amy-Lou Terraz 3<sup>e</sup> au lancer du poids (3 kg) avec 8,71 m et 8<sup>e</sup> au lancer du javelot (400 gr) avec 21,52 m. U16: Deborah Pasquier; 8<sup>e</sup> au lancer du disque (750 gr) avec

27,87 m et a couru le 80 m haies en 14"56. U18: Cassandra Pasquier 8<sup>e</sup> au lancer du disque (1 kg) avec 25,96 m et 11<sup>e</sup> au lancer du poids (4 kg) avec 9,75 m.

Garçon U18: Mathieu Chatelain 5<sup>e</sup> au lancer du poids (5 kg) avec 11,33 m et 7<sup>e</sup> au lancer du javelot (700 gr) avec 38,77 m.

Un tout grand bravo à nos athlètes pour les nouveaux records et médailles lors de ces deux concours.

| les entraîneurs

## HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

## Tournoi Michel Froidevaux

L'Haltéro-club Tramelan a remporté la 16<sup>e</sup> édition du tournoi Michel Froidevaux devant les clubs de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Au niveau individuel, Lilian Sauser de La Chaux-de-Fonds termine meilleur junior devant Dylan Sautebin et Dorian Vaucher, tous deux de Tramelan.

Du côté des féminines, la Neuchâteloise Pauline Roulet termine première devant Caroline Pellaton et Sandra Mueller Jennings, Lydia Sautebin termine 4<sup>e</sup>.

Le meilleur athlète de la journée est Yannick Sautebin avec 130 kg à l'arraché et 145 kg à l'épaulé-jeté. | vv

## PRO SENECTUTE

## Randonnée: repas de la mi-été

Rendez-vous jeudi 7 juillet à 9h30 à la gare de Tavannes. Temps de marche et dénivelé: environ 2h à 2h30, 150 m. Prix: 25 francs y compris jambon et salades. Responsable: Thierry Grossenbacher, 079 757 74 38. Inscription obligatoire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. | pro senectute

Réclame

Contre l'oubli, tricotez!

Vous aussi, participez!

MEMO-INFO.CH

PRO SENECTUTE  
UNE CAMPAGNE DE  
PLUS FORTS ENSEMBLE

alzheimer

## HOCKEY CLUB TRAMELAN

## En avant pour la première ligue

Réunis en assemblée générale le jeudi 23 juin dans l'auditorium du CIP, les 58 membres présents ont pris acte des résultats administratifs et sportifs de la saison 2021-2022, par la voix de son président Frédéric Haefeli et de son team.

A la tête des requins depuis 6 ans, Frédéric Haefeli qualifie la saison écoulée de mémorable puisqu'elle s'achève sur une ascension en 1<sup>re</sup> ligue, objectif qu'il a toujours ambitionné. Cela dit, à l'histoire du club, ce scénario yoyo 1<sup>re</sup> ligue-2<sup>e</sup> ligue se répète régulièrement. «Mais la donne a changé depuis l'avènement de Mysports League en 2017 (cette troisième division du hockey suisse); les ligues inférieures s'en sont vues déséquilibrées. Il n'était par conséquent pas rare de tomber contre des équipes de forces inégales, ce qui pérorait le jeu et lassait le public. Cette ascension était donc nécessaire!». Le président relève encore que cette victoire s'est gagnée dans la continuité de la ligne induite depuis le début de sa présidence: engagement de coaches compétents pour former et faire performer les jeunes du cru. A ce propos, il rappelle la signature de Patrick Glanzmann en qualité de directeur technique pour les 3 prochaines saisons. «Le contingent de notre 1<sup>re</sup> équipe promue compte pas moins de 17 joueurs issus de la formation HCT, dont 5 juniors ayant fait le double championnat U20 - 2<sup>e</sup> ligue». Autre élément de la stratégie du club, le strict respect des budgets. «Et cette politique sera la même en 1<sup>re</sup> ligue, quand bien même quelques joueurs expérimentés de l'extérieur viendront inévitablement en renfort. Le premier, Nicolas Boillat, a déjà été transféré du HCFM. D'autres devraient être annoncés prochainement. Et bien sûr, Martin Bergeron reste à la tête des requins dans cette nouvelle division.

Sur le plan sportif, on se réjouit de l'excellente 1<sup>re</sup> saison en ligue B des Ladies qui se sont battues jusqu'en playoffs. Elles perdront de justesse en finale contre les néopromues en ligue A. Excellente saison pour les U20 également. L'équipe de Glanzmann, peu redoutée en début de saison, s'est montrée au fil des matchs d'une incroyable efficacité jusqu'à atteindre la 1<sup>re</sup> place de leur groupe! Elle terminera par un match de finale romande fabuleux et fort en émotions qui s'est perdu aux pénalités (!) contre l'équipe également néo promue au niveau supérieur. La seconde équipe redresse remarquablement la barre après deux saisons difficiles. Elle finit 6<sup>e</sup> avec 15 points.

Nicolas Ducommun, responsable du mouvement junior, reviendra quant à lui sur les résultats des plus jeunes équipes qui n'ont pas démerité et continuent leur formation.

Le bilan sanitaire fait état d'une interruption de championnat du 23 décembre 2021 au 29 janvier 2022 pour les équipes seniors, excepté celle des Ladies.

Les remerciements du président iront ensuite aux sponsors, aux supporters, aux membres et leurs parents, mais aussi à son comité et son staff qui œuvrent de belle façon pour la bonne marche du club.

## HCT Academy

En raison des restrictions, les cours du samedi matin n'ont pas été ouverts aux externes. Pour la prochaine saison, les entraînements spécifiques goalies se dispenseront deux fois par semaine sous la direction d'Antoine Todeschini, également sur glace synthétique en dehors de la saison de glace. Quant aux powerskating/powerskills, dispensés par un coach professionnel, ils seront désormais



L'assemblée générale s'est tenue dans l'Auditorium du CIP à Tramelan

intégrés aux entraînements, une session par semaine à tour de rôle dans les équipes.

## Temps forts de la saison

Outre la victoire de groupe de la 1<sup>re</sup> équipe qui a fait vibrer la Zurich Arena, l'autre temps fort de la saison a eu lieu le 11 février; enfin le retour d'un match de l'élite suisse aux Lovières! Pas moins de 1316 spectateurs dans les gradins – alors que le pass covid était encore requis – pour ce match Ajoie-Bienne, organisé durant la pause olympique. Un match qui a fait du bien à tout point de vue.

## Côté finances

Acceptés par l'assemblée, les comptes de l'exercice affichent un résultat équilibré avec une très légère perte de 475 francs sur un exercice total de 329306 fr. 20.

Le responsable des finances, André Lienhard, présente des cotisations sans augmentation, dito du côté des entrées de match ou des cartes Supporter. Celles-ci resteront à 50 francs

et sont déjà en vente auprès de tous les membres actifs. Les prévisions 2022-23 annoncent une perte de 12600 francs sur un budget total de 325400 francs.

Finances validées par l'assemblée après recommandation et félicitations des vérificateurs des comptes, Daniel Bregnard et Laurent Meier, qui terminent ainsi leur mandat de trois ans. Ils seront remplacés dans leurs fonctions par Cindy Freudiger et Fabrice Sommaggio.

## Changements au comité

Le comité pour la saison 2022/23 a été élu comme suit: Frédéric Haefeli, président (sortant); André Lienhard, responsable des finances (sortant), Magali Haefeli, communication (sortante), Aline Kessi, secrétaire (nouvelle); Yann Giger, responsable events (nouveau). Départs: Damiène Aeschlimann et Mélinda Hirschy. Poste vacant: sponsoring.

## Head coaches 2022-23

Martin Bergeron (HCT I), Patrick Glanzmann (U20A), Kevin

Vallat (HCT II + Ladies SWHL B), Alexandre Fatton (U15), Nicolas Ducommun (U13Top), Romain Staudenmann (U11), Luc Berlin-court (U9) et Jessica Vermeille (école de hockey). Antoine Todeschini (gardiens). Poste vacant: U17.

Contingent provisoire de la 1<sup>re</sup> équipe

Pour les gardiens: Antoine Todeschini, Lukas Mani.

Pour les attaquants: Joël Rebetez, Kevin Kaufmann, Adrien Donzé, Ryan Vermeille, Dany Kocher, Julian Beruwala, Joey Hostettmann, Cédric Niederhauser, Gil Hostettmann, Arthur Baudin, Nicolas Boillat (nouveau, HCFM), Kenny Vuilleumier (de retour de blessure), Jérémy Houllmann (U20).

Pour les défenseurs: Eric Estevez, Yohann Wahli, Yann Graber, Kevin Salvisberg (C), Quentin Gerber, Yann Kohler.

Départs: Matthieu Rohrbach et Hugo Vuilleumier (arrêt de la compétition).

Staff: Martin Bergeron (head coach), Michel Kipfer (coach

mental, coach ass.), Bertrand Choffat (préparateur), Charles Vermeille (chef mat.).

## Contingent provisoire HCT Ladies

Pour les gardiennes: Nolwenn Boldini, Chloé Chatelain, Nora Thomet (nouvelle, SC Langenthal Damen SWHL-B).

Pour les attaquants: Kristina Brignoli, Chloé Chatelain, Nora Fornasier, Chanel Gilomen (C), Amélie Grossenbacher, Cindy Lambercier (nouvelle, HCSI SWHL-C), Line Neukomm, Rebecca Schär (nouvelle, Brandis Ladies SWHL-B), Marion Vermeille (nouvelle, Fribourg Ladies SWHL-B), Inès Vuilleumier.

Pour les défenseurs: Emma Christe, Maude Cuenin, Justine Forster (nouvelle, Fribourg Ladies SWHL-B), Ilana Leibundgut, Lisa Li, Aurore Michaud (nouvelle, HCSI SWHL-C), Jessica Vermeille.

Départs: Lise Neukomm, Sydney Martin.

Staff: Kevin Vallat (head coach).

## Révision des statuts

Une refonte des statuts (simplification) a été approuvée à l'unanimité.

## Mouvement de soutien au HCT

Levier d'appui au club, le Mouvement de soutien au HCT (anciennement club des 100) se recommande pour ses cartes Or à 1000 francs, carte Argent à 500 francs et carte Bronze à 100 francs. Chaque carte donnant droit à diverses contreparties allant d'un repas gratuit à une montre d'une valeur de 1000 francs. Les commandes de cartes se font directement auprès du président Claude Landry (079 415 74 86).

| mh

## TOURNOI INTERINSTITUTIONS

## Fair-play et bonne humeur

Des visages rayonnants, un engagement généreux et des parties placées sous le sceau du fair-play: voilà ce que l'on retiendra de la huitième édition du tournoi interinstitutions organisé par La Pimpinière et le Team Vallon. Nul doute que le samedi 25 juin restera gravé dans la mémoire des quelque 150 joueurs et accompagnants encore longtemps!



Parrain du tournoi, le joueur professionnel Yoan Epitoux a remis un prix souvenir à chaque participant, photo: Olivier Trummer

Destiné aux personnes en situation de handicap mental qui travaillent/résident dans des institutions de l'espace BEJUNE, le tournoi interinstitutions se veut une véritable fête du sport et de l'intégration. A ce titre, les 12 équipes inscrites étaient toutes composées de joueurs avec et sans handicap.

Tout au long de la journée et sous un soleil généreux, le football et l'amitié ont été à l'honneur. Pour la première fois cette année, l'événement était parrainé par un joueur éfais-

sionnel. Portant les couleurs de Neuchâtel Xamax, Yoan Epitoux a été très entouré dès son arrivée au Stade de la Fines-Fourches, répondant avec jovialité et beaucoup d'empathie aux sollicitations des personnes présentes. C'est ainsi qu'il a remis un à un le prix souvenir à tous les joueurs et accompagnants engagés dans le tournoi.

C'est également lui qui a remis les coupes destinées aux équipes qui se sont plus particulièrement illustrées. Vainqueur de la finale sur le

score de 2 à 0, le FC Battenberg a remporté le tournoi devant le FC Roca-Sud. Au troisième rang, on trouve le FC Parents-Amis. Quant à la coupe fair-play, elle est revenue au FC Qui s'y frotte s'y pique.

L'équipe organisatrice donne d'ores et déjà rendez-vous à toutes les équipes et aux nombreux supporters en 2023 pour une neuvième édition que les principaux protagonistes attendent d'ores et déjà, à n'en pas douter, avec impatience. | bégé

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Suite et fin du tournoi de inline

Le HC Saint-Imier vainqueur du Groupe Elites aux pénaltys

Les finales du Groupe Elites ont mis un point final au tournoi de inline du HC Saint-Imier.

C'était en semaine passée, une sélection du HC Saint-Imier et une du HC Université Neuchâtel se sont affrontées afin de déterminer le vainqueur de l'édition 2022. Une finale qui a été particulièrement indécise puisque c'est aux pénaltys que les deux formations ont dû se départager. A ce jeu de loterie, c'est le HC Saint-Imier qui est sorti vainqueur. Outre la coupe, les Imériens remportent un jambon. Les Neuchâtelois s'en sont retournés chez eux avec une demi-meule de fromage à raclette dans leur valise, de quoi passer un bon moment de convivialité en équipe. C'est sous ce dernier signe que s'est déroulé l'ensemble de l'édition 2022 d'un tournoi que les dirigeants entendent bien remettre en place pour 2023. Ils espèrent



Thierry Matthey et Yves Kaufmann ont assuré le bon déroulement des finales

fortement que le nombre d'équipes sera à la hausse l'année prochaine. Quoi qu'il en soit, l'ambiance fut belle et la bonne humeur de rigueur que cela soit sur le terrain ou au Bats'Club pendant et après les rencontres dans l'enceinte de la Clientis Arena. Un merci

particulier aux arbitres qui ont mis tout en œuvre pour que le sport récréatif reste au centre des débats. Merci aussi à Damiène Aeschlimann et Dominique Moszczanski et leurs partenaires pour avoir assuré le chronométrage du tournoi. | gde



Photo de famille pour les deux finalistes

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIERS Du 1<sup>er</sup> au 7 juillet: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. TRAMELAN Du 1<sup>er</sup> au 7 juillet: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24 032 941 37 37. TRAMELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIERS 0800 225 500. PARB 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIERS AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. SASDOVAL SAINT-IMIERS rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliopus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 9 août: 15 h 15-17 h. FRINVILLIER Mardi 23 août: 16 h 30-17 h 15. LA FERRIÈRE COMMUNE Samedi 13 août: 9 h 45-11 h 45. ORVIN CENTRE DU VILLAGE Mardi 9 août: 17 h 45-19 h 30. PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 26 août: 17 h 30-19 h 15. ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE 26 août: 16 h-17 h. SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE Mardi 30 août: 16 h 30-19 h 30. VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE Vendredi 26 août: 14 h 30-15 h 30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. COURTELARY COLLÈGE Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIERS RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. SONVILIER COLLÈGE Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. VILLERET RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-18 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIERS rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIERS rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h,

032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. LES PRÉS-D'ORVIN - CHASSERAL Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: ma-di: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIERS RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15 h 15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesse.erguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14 h-15 h, gym Fit: me 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: me 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. CORMORET SALLE DE GYM Gym parents-enfants, me: de 10 h à 11 h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84. COURTELARY SALLE DE GYM Gym dames, lu: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, me: de 20 h à 22 h, renseignements: feminasportsfcc@gmail.com ORVIN HALLE Lu: 16 h 30. PÉRY-LA HEUTTE Lu: 14 h 15 à la halle de Péry, di: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. PLAGNE CENTRE COMMUNAL Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). SONCEBOZ HALLE DE GYM Ma: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUOTHÈQUE

SAINT-IMIERS RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseigne-

ments: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. LONGINES SAINT-IMIERS Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. MUSÉE DE SAINT-IMIERS RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIERS Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation. PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9 h-20 h, septembre: 9 h-19 h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 50. PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIERS sur le Pont Mai et septembre: 9 h-19 h. Juin-août: 9 h-20 h. 032 941 28 42.

SKI CLUB COURTELARY

JUBILAIRE ET TRAVAUX 2 et 3 juillet, pas de gardiennage.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Corr. et facturation: Nicole Loriot Impression: Druckzentrum Bern Distribution: La Poste

Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. RENAN Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ROMONT Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. SAINT-IMIERS Lundi-mercredi: 8 h-12 h, 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. SAUGE Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. SONCEBOZ-SOMBEVAL Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. SONVILIER Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruits»: 032 961 15 49. TRAMELAN Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. VILLERET Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications Sport, Utile et Pároisses: lundi soir Officiel: mardi 12 h Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

Sudoku grid with numbers 8, 3, 5, 6, 4, 2, 8, 5, 4, 1, 8, 6, 7, 8, 7, 3, 9, 1, 5, 1, 3, 6, 8, 9, 1, 7

© raetsel.ch 1633264

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Word search grid with clues: S'agiter (se), Palais du sultan, Comme mou, Inscription personnelle, Humoriste suisse, Allure du cheval, Vieille peau, Engin de chantier, Canton fondateur de la Suisse, Écrivain suisse † (Édouard), Qualité d'un billet d'entrée, Dieu des musulmans, Ville du Japon, Recueil agréable Du verbe être, Première page Pas loin (2 mots), Plus loin (2 mots) Durillon, Chanteur (Étienne) Sous le capot, Échange Ac-croche, Sanction appliquée Pareil, Jeu chinois, Canton de Genève, Qui a décroché un job

Number grid for word search: 1 7 9 4 6 2 5 8 3, 5 6 4 3 1 8 7 2 9, 3 8 2 7 9 5 6 1 4, 8 4 1 2 7 9 3 6 5, 2 5 3 8 4 6 1 9 7, 6 9 7 5 3 1 8 4 2, 4 2 5 6 8 3 9 7 1, 9 3 8 1 2 7 4 5 6, 7 1 6 9 5 4 2 3 8

Solutions de la semaine dernière

Alphabet grid for word search: Y S I M R D C L N C A P R E, O V M W U Z S E L L I U O T, Z U W Y G T O U R N E R T L, K Y V U N X S Q E V R A L D, B M L K J H P I O V R L T V A G, K E A D I I O V R L T V A G, U J G C A Z I A E U U J L W, C S A B O D N U M T O A N Y, Y F O X X M S S U L Q Z P, P O J L U A C S O R G E B P E, L Z E R A Z D O S X U R L U, Y H R X N O E J A F H H Q, D B S K W U Q D F M D J C D, N C D A U K E S T I M E R I

Rubrique offerte par

VALSER SERVICE 1961 Sandro De Tomi Attend votre appel au 032 489 13 56 ou par mail à sdetomi@bluewin.ch

## MONT-CROSIN

## Une fête de lutte couronnée de succès

Sport d'amateurs rempli de belles traditions, la lutte suisse était en fête au Mont-Crosin dans le Jura bernois ce week-end du 25-26 juin pour les 100 ans de l'association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois.

## Un samedi sous le soleil

Par une journée sous un soleil généreux, du côté des lutteurs ils ont été plus de 170 jeunes en provenance de tout le canton de Berne à s'affronter, dont une bonne dizaine de notre région. De bons résultats en sont ressortis. Pour le Jura bernois, c'est Loris Zeller de Corgémont qui réalise le meilleur résultat, en remportant la palme du meilleur lutteur dans sa catégorie 2011-2012 (ndlr, dans la lutte suisse, seuls les jeunes ont une catégorie selon leur date de naissance. Dès leur passage chez les actifs, le lutteur affronte n'importe quel adversaire).

Et une fête n'en est pas une sans son public. Après le passage de la crise sanitaire, plus de 500 personnes ont fait le déplacement à Mont-Crosin pour venir encourager ces jeunes. Après la proclamation des résultats, place à une soirée animée par Oergeli-Trio Rufener-Tschan, groupe folklorique, ambiance musicale assurée par le DJ NAPSTI. Un bon début pour donner l'élan à la suite des festivités.



Lutte suisse et traditions étaient de la partie à Mont-Crosin

## Un dimanche sensationnel

Pari réussi pour le comité d'organisation de la fête de lutte du Jura bernois. Son président, Reinhard Jossen se dit très satisfait de cette 94<sup>e</sup> édition. Belle météo, les deux parkings remplis de voitures, tout est réuni pour atteindre les objectifs fixés. Ils étaient 156 lutteurs actifs prêts à s'affronter, et parmi ces participants, des personnalités

connues. Si Christian Stucki, roi de la lutte en 2019 à Zoug, inscrit à cette fête à malheureusement dû s'annoncer absent pour cause de blessure, Killian Wenger a brillé par sa 2<sup>e</sup> place. Le Jura bernois avait également son favori, Alex Schär de Tramelan qui a bien lutté et a obtenu le rang 6a.

Plus de 2000 visiteurs se sont réunis à 1260 m d'altitude autour des ronds de sciure pour

admirer les passes de lutte, le programme de ce second jour de fête étant bien rempli. Lors de la partie officielle, accompagnée en musique par l'Harmonie la Persévérance d'Estavayer-le-Lac, le drapeau emblématique des lutteurs a été transmis par le comité d'organisation de la fête de lutte du Jura bernois à Corgémont en 2021 à celui de cette année. Puis les prix vivants ont été

présentés au public : le taureau Stefano et deux génisses. Lors de la reprise du tournoi, le public a pu apprécier la performance du cor des Alpes du Pierre-Pertuis et de son lanceur de drapeau. Les yodleurs de Cormoret, ainsi que l'école de Schwyzoise de Reconvilier ont également égayé les festivités lors de la journée. Pour clôturer la fête, après la remise de la couronne au vainqueur, ce fut au tour de Nachtvagabunden et DJ NAPSTI d'animer la soirée.

## Un jubilé réussi

Tous les ingrédients étaient réunis pour réussir le meilleur des gâteaux pour le centenaire de l'association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du

Jura bernois. Lors de cette fête, en haut d'une montagne idyllique du Jura bernois, tout s'est déroulé sans encombre, pour la plus grande fierté du président du comité de l'organisation. Pour cette édition particulière, le nombre de places en tribunes a été doublé et le bassin des lutteurs a été mis exceptionnellement aux enchères, c'est le Chalet Mont-Crosin qui l'a remporté avec la somme de 2100 francs.

La fête de la lutte, sport riche en traditions et en camaraderie reste un événement attendu année après année. La prochaine fête de lutte du Jura bernois qui se tiendra à Tramelan les 24 et 25 juin 2023, à vos agendas. | ef



Passe entre lutteurs actifs

## ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

## La demi-finale sourit à une jeune tireuse



Cassandra Santschi entourée de Renaud Berberat et Etienne Moszczanski, photo: jcl

Le temps était clément pour la demi-finale des jeunes tireuses de l'AJBST au stand 300 m de Reconvilier samedi dernier, mais avec une lumière difficile à maîtriser. Pour cette compétition, 74 jeunes tireuses étaient en lice accompagnées de 11 moniteurs. Au programme, 10 coups cibles A10 pour un total maximum de 100 points.

Au classement final, la couronne est revenue à Cassandra Santschi de Saint-Imier avec un total de 90/100 pts; 2<sup>e</sup> Renaud Berberat de Tramelan, 87/100 pts; 3<sup>e</sup> Etienne

Moszczanski de Saint-Imier, 87/100 pts; 4<sup>e</sup> Jessy Juillierat de Sornetan Petit-Val, 86/100 pts; 5<sup>e</sup> Gilles Amstutz de Sornetan Petit-Val, 86/100 pts.

Pour l'anecdote de cet après-midi de tir, les moniteurs ont participé dans les conditions 100% identiques aux jeunes tireurs et Quentin Gobet de Plagne a pris la première place avec 88/100 pts.

Prochaine rencontre des jeunes tireurs AJBST le 3 septembre au stand de Saint-Imier pour la finale avant la Bernoise à Huttwil (Emmental). | jcl

## SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

## Tir en campagne 2022

La société de tir de Péry a parfaitement organisé l'édition 2022 du Tir fédéral en campagne et les tireurs de Plagne tiennent à les remercier.

15 tireurs de la section ont obtenu la médaille et 19 la mention.

## Résultats individuels

Quentin Gobet 67 pts; Isabelle Gobet 66 pts; Marylou Grosjean Krumm 65 pts; Raymond Heyer 64 pts;

Patrick Gobet, Marek Heyer et Jens Mittelbach 63 pts; Emilien Antoine, Jason Cifci et Franco Viloz 61 pts; Margaux Viloz 60 pts; Bernard Ménilat et Gaetan Renfer 57 pts; Ervin Voiblet 56 pts et Tristan Renfer 54 pts, tous avec la médaille et la mention.

Christophe Sartori 56 pts; Yannick Aegerter, Guillaume Allemand et Lucas Widmer 54 pts reçoivent la mention. | le comité

## TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

## Un couple royal pour l'édition 2022

Ce ne sont pas moins de 929 adeptes du 300 mètres qui se sont rendus aux différents stands de tir du Jura bernois contre 906 en 2021 année encore perturbée par le maudit virus. Pour cette édition, le prix Feller qui récompense le maximum de 70 à 72 points est remporté par Luca De Menech de la société de Péry-Reuchenette Tir qui a tiré son épingle du jeu avec 70 points et est sacré champion AJBST 2022 en élite. Chez les vétérans Pierre-Luc Rudin gagne sa catégorie avec 69 points et le premier junior U21 Michaël Bögli avec 68 points gagne également sa catégorie. Chez les dames, Martine Boillat présidente de l'AJBST s'adjuge la catégorie féminine avec 68 points.

## Vérena Mathez, reine du pistolet

L'édition 2022 a rassemblé 389 adeptes qui se sont rendus aux différentes places de tir contre 359 en 2021. Pour les pistoliers, pas de prix Feller, mais un magnifique résultat de Verena Mathez de La Vignerole avec 177 points, reine de l'édition TFC 2022 et championne AJBST 2022 en catégorie dames-seniors. Chez les vétérans, Michel Faigaux prend la première place avec 176 points. En catégorie élite, la première place revient à Fred Mendonça avec 176 points, chez les super vétérans, Jean-Daniel Wahli s'adjuge la première place avec 171 points et premier chez les juniors U21 Timothy Baertschi avec 168 points de même que Mickaël Bögli également 168 points. A relever la participation de 36 dames dans ces joutes du TFC 2022.

## Les résultats

300 mètres, 70 points: Luca De Menech, Péry-Reuchenette. 69 pts: Pierre-Luc Rudin, Malleray-Bévilard; Thierry Broquet, Loveresse; Stéphane Balli, Loveresse; Evan Von Ber-

gen, Champoz. 68 pts: Mickaël Bögli, Tramelan; Maurice Stauffer, Nods; Francis Sipp, Renan; Marine Boillat, Loveresse; Ludovic Ducommun, Tramelan. 67 pts: Jean-Claude Brand, Crémises; Christian Leisi, Péry-Reuchenette; Olivier Neukomm, Court; Emmanuel Mathys, Corgémont; Didier Aschwanden, Crémises; Patrick Tobler, Champoz; Syvan Perrenoud, Loveresse; Roger Schluep, Eschert; Jordan Neukomm, Le Fuet; Quentin Gobet, Plagne. 66 pts: Jean Bögli, Tramelan; Michel Lalli, Bienne; Philippe Althaus, Nods; Hans-Jürg Gottet, Saint-Imier; Laurence Carozza, Court; Isabelle Gobet, Plagne; John Todeschini, Courtelary; Olivier Leuenberger, Roches; Laurent Soldati, Cortébert; Lucien Châtelain, Crémises; Maël Zürcher, Tramelan; Loïc Ménilat, Le Fuet; Cécilia Wolsberger, Le Fuet; Jérémy Allemann, Sornetan; Luca Favaretto, Malleray-Bévilard; Mathieu Jeandrevin, Corgémont; Cédric Affolter, Champoz; Brandon Frutiger, Le Fuet; Christopher Cudré-Mauroux, Courtelary; Maxime Von Berger, Champoz; Morgan Tschäppät, Corgémont; Alan Sommer, Sornetan. 65 pts: Samuel Carnal, Nods; Henri Allemand, Corgémont; Albert Eicher, Roches; Marylou Grosjean, Plagne; André Sommer, Sornetan; Stéphane Carozza,

Court; Claude Cudré-Mauroux, Corgémont; Christophe Soldati, Le Fuet; Yan Kaser, Court; Sébastien Schaefer, Reconvilier; Pablo Castiniera, Roches; Raphaël Stampfli, Malleray-Bévilard; Jérôme Sutter, Tramelan; Isabelle Zuferey, Renan; Joël Schnegg, Champoz; Pédro Soares, Le Fuet; Sébastien Engelmant, Le Fuet; Arnaud Landry, Tramelan; Kévin Wolff, Saicourt; Satah Sommer, Sornetan; Dany Ruch, Roches et Romain Carrel, Diesse.

50/25 mètres, 177 points: Verena Mathez, Sonceboz. 176 pts Michel Faigaux, Malleray; Deolinda Valente, Sonceboz; Marc Mutti, Sonceboz; Christoph Hazard, Sonceboz; Fred Mendonça, Châtillon-Prêles. 175 pts: Francis Sipp, Sonceboz; Frédéric Zuferey Sonvilier; Julien Hofer, Malleray-Bévilard; Pierre-Yves Némitz, Malleray-Bévilard; David Delêtre, Sonceboz; Alexandre Zenger, Malleray-Bévilard; Anthony Giauque, Châtillon-Prêles. 174 pts: Fred-André Affolter, Malleray-Bévilard; Laurent Oppliger, Malleray-Bévilard; Lionel Müller, Sonceboz; Loïc Guéméné, Malleray-Bévilard. 173 pts: Henri Mathez, Sonceboz; Jean-Frédéric Darbre, Malleray-Bévilard; Paul-Albert Gauchat, Châtillon-Prêles; Christian Grossenbacher,

Sonceboz; Yann Schindler, Sonceboz; Chrystopher Bernardin, Malleray-Bévilard. 172 pts: Christophe Chaignat, Crémises; Mathieu Jeandrevin, Sonceboz; Thibaud Rossel, Châtillon-Prêles; Pierrick Landry, Sonceboz; Alexandre Bichsel, Malleray-Bévilard; Tristan Rossel, Châtillon-Prêles. 171 pts: Jean-Daniel Wahli, Malleray-Bévilard; Patrick Küng, Châtillon-Prêles; Nicolas Pasqualetto, Sonvilier; Alexandre Vernez, Sonceboz. 170 pts: Jean-Claude Brand, Crémises; Jean-Pierre Faigaux, Malleray-Bévilard; Emmanuel Fleury, Malleray-Bévilard; Adrian Antomil, Sonceboz; Claire Mojar, Sonceboz; Douglas Houmard, Malleray-Bévilard; David Pedrosa, Sonceboz; Cyril Bögli, Sonceboz; Isaline Bugnon, Châtillon-Prêles; Steve Nobel, Sonceboz. 169 pts: José Voumard, Châtillon-Prêles; Didier Sottaz, Malleray-Bévilard.

168 pts: Timothy Baertschi, Châtillon-Prêles; Mickaël Bögli, Sonceboz; Pierre Von Känel, Malleray-Bévilard; Rudolf Kern, Malleray-Bévilard; Claude Röthlisberger, Malleray-Bévilard; Hans-Jürgen Gottet, Sonvilier; Claudio Villard, Sonvilier; Patrick Weber, Sonceboz; Nicolas Schär, Malleray-Bévilard; Stéphane Hänni, Châtillon-Prêles; Camille Jobei, Sonceboz. | jcl

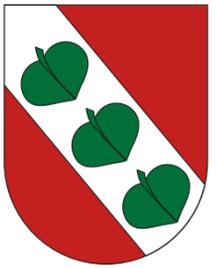


Luca De Menech sacré roi du Tir en campagne 2022, photo: jcl



Vérena Mathez, la reine du pistolet, photo: jcl

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## Corgémont



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Alexandra Strahm, chemin de Loville 3, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** Idem.  
**Projet:** installation d'un nouveau conduit de cheminée sur parcelle N° 679 au lieu-dit «Chemin de Loville 3», 2606 Corgémont (Zone H2).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 août 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Maîtres d'ouvrage:** Lucien et Lori Bösiger, Grand'rue 24, 2606 Corgémont.  
**Propriétaires fonciers:** idem.  
**Auteurs du projet:** idem.  
**Projet:** rénovation complète d'une maison familiale et remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur air/eau, sur parcelle N° 744 au lieu-dit «Chantemerle 10», 2606 Corgémont (H2).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** isolation périphérique et crépi blanc.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 3 août 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Richard Renfer, Grand'rue 36, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** idem.  
**Projet:** changement d'affectation de l'écurie en garage. Création d'un double garage dans les locaux existants et modification de la façade par la création de deux portes de garage sur parcelle N° 83 au lieu-dit «Grand'rue 36b», 2606 Corgémont (Zone Centre).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** bois, crépi et porte de garage.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 juin 2022

*Le Secrétariat municipal*

## Cormoret



### Assemblée municipale Dépôt public

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune municipale de Cormoret, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 20 juin 2022 est déposé publiquement, à l'administration communale du 1<sup>er</sup> au 21 juillet 2022.

Pendant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit à l'adresse du Conseil municipal.

Cormoret, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Conseil municipal*

### Avis de construction

**Requérant:** Alain Monney, Le Côtel 13, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** Alain Monney, Le Côtel 13, 2606 Corgémont.  
**Auteur du projet:** Alain Monney, Le Côtel 13, 2606 Corgémont.  
**Projet:** agrandissement du balcon existant sur la façade sud du bâtiment.  
**Emplacement:** Les Nioles 27, 2612 Cormoret, parcelle N° 616, zone H 2.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** bois avec piliers de soutien métalliques.  
**Evacuation des eaux:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Conseil municipal*

## Cortébert



### Procès-verbal de l'assemblée municipale du 20 juin 2022

Conformément à l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 20 juin dernier est affiché au panneau d'affichage officiel et à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, une opposition contre celui-ci peut être formée par écrit auprès du Conseil municipal.

Cortébert, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Conseil municipal*

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérants:** Aurélien Tournier et Marion Guinard, chemin du Nord 13, 2608 Courtelary.  
**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.  
**Propriétaires fonciers:** idem que requérants.  
**Projet de construction:** construction d'une pergola et agrandissement du bâtiment sis au chemin du Nord 13, sur la parcelle N° 1345, zone H1.  
**Dimension:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** fondation en béton, parois en brique de couleur grise avec un toit 2 pans, en tuile anthracite.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.  
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 juin 2022

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérants:** Cédric et Joëlle Michel, La Forge 9, 2608 Courtelary.  
**Auteurs du projet:** idem que requérants.  
**Propriétaires fonciers:** idem que requérants.  
**Projet de construction:** création d'un appartement dans les combles avec un escalier d'accès extérieur et d'une terrasse le tout au bâtiment sis à La Forge 9, sur la parcelle N° 215, zone HA.  
**Dimension:** selon plans déposés.  
**Protection des eaux:** raccordement à la canalisation communale et à la STEP.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 juin 2022

*Le Secrétariat municipal*

## La Ferrière



### Assemblée communale ordinaire du 27 juin 2022

Lors de l'Assemblée communale du 27 juin 2022, les comptes 2021 ont été présentés et ont été acceptés à l'unanimité, sous réserve de la publication du rapport de l'organe de révision dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

La Ferrière, le 28 juin 2022

*Le Conseil communal*

### Rapport succinct

**de l'organe de vérification des comptes  
relatif à la vérification des comptes  
annuels de l'exercice 2021 établi à  
l'intention de l'assemblée communale de la**

**Commune mixte de La Ferrière**

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la commune mixte de La Ferrière, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des

flux de trésorerie et l'annexe, de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et de la commune, incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Le conseil communal est par ailleurs responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

### Responsabilité de l'organe de vérification des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guide OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

### Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

### Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OCo ainsi que les conditions particulières énoncées à l'article 124 OCo, et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2021 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de 5279441 fr. 38 et un excédent de revenus du compte global de 164348 fr. 17.

Bienne, le 27 juin 2022

*L'organe de vérification des comptes  
fiduciaire soresa sa  
Luc Grosjean, responsable du mandat  
Dominik Borner, expert-réviseur agréé*

### Réclame



La Fondation Suisse de Cardiologie encourage la recherche, conseille les patientes et patients et motive pour la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre soutien. Numéro de compte pour les dons : 10-65-0  
[www.swissheart.ch](http://www.swissheart.ch)

 **Fondation Suisse  
de Cardiologie**  
Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2022-4399

**Requérante:** Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

**Auteur du projet:** Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

**Emplacement:** parcelles N° 130, 1063, 2442, 2466, 2469, 2471, 2472, 2473, 2497, 2503, 2537, 2561, 2564, 2577, 2583, 2587, 2588 et 2593, au lieu-dit: « Rte d'Évilard », commune d'Orvin.

**Projet:** pose d'une conduite d'alimentation en eau potable et d'un câble pour la commande, adaptation des raccordements existants, aménagement d'une chambre de régulation, pose de diverses hydrantes et pose de vannes.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** routes, ZUO G et agricole.

**Zone de protection:** périmètre de protection de l'aspect local.

**Objet protégé:** intervention sur la végétation des rives ( 21 LPN).

**Recensement arch.:** ensemble bâti A.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 48 LAE, 80 LR et 27 LPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Péry-La Heutte



COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de Bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 59 al. 1 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Péry, le procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 2022 est déposé publiquement au secrétariat de la Bourgeoisie jusqu'au 31 juillet 2021 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 403 89 34.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Péry, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Secrétariat de Bourgeoisie*

## Renan



### Avis de construction eBau 2022-5741

**Requérants:** Laurent et Vanessa Surdez, rue des Fleurs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Auteurs du projet:** Laurent et Vanessa Surdez, rue des Fleurs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Adresse du projet:** parcelle N° 372, rue de la Seignette 4, 2616 Renan.

**Descriptif du projet:** changement de la place de la cuisine dans une ancienne chambre, rénovation complète de l'électricité, changement des fenêtres, création d'une place de stationnement avec du gravier et remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée.

**Dimension du projet:** selon plans déposés

**Construction du projet:** selon plans déposés

**Zone d'affectation et de construction:** zone habitation H2.

**Dérogation:** -

**Zone/périmètre protégé:** -

**Objet protégé:** -

**Dépôt public:** du 24 juin au 24 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer

en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 24 juin 2022

*Le Conseil municipal*

## Saint-Imier



### Permis de construire 21-83 eBau 2022-8779 dossier eBau 96937

**Adresse du projet:** BF 482, Pas. de la Citadelle 2, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** rehaussement et assainissement thermique du bâtiment N° 2, construction d'un garage annexé au nord du bâtiment N° 2, nouvelles ouvertures en façade du bâtiment N° 2, installation de panneaux solaires en toiture du bâtiment N° 2, agrandissement du bâtiment N° 2 a, remplacement de la toiture du bâtiment N° 2 a, installation d'une PAC.

**Maître d'ouvrage:** Entr. Claudio Gabbarini, Pas. de la Citadelle 2, 2610 Saint-imier.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C2c.

**Dérogation:** -

**Périmètre protégé:** -

**Objet protégé:** -

**Dépôt public:** du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 2 août 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 22-46 eBau 2022-8668 eBau 96667

**Adresse du projet:** BF 792, rue Midi 28, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'un couvert à voitures (2 p.).

**Maître d'ouvrage:** Florine Pessotto, rue du Midi 28, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** pga, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C3c.

**Dérogation:** -

**Périmètre protégé:** périmètre de protection et de conservation du site.

**Objet protégé:** immeuble digne de conservation.

**Dépôt public:** du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 2 août 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

[portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862)

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2022-6170

**Requérante:** Coop Société Coopérative, rte de la Venoge 17, 1302 Vufflens-la-Ville.

**Auteur du projet:** Yves Leschot, Faubourg St-Germain 32, 2900 Porrentruy.

**Emplacement:** parcelle N° 156, au lieu-dit: « Place du 16 mars 1 », commune de Saint-Imier.

**Projet:** rénovation du magasin Coop, suppression de la marquise existante et création d'un nouveau couvert d'entrée, remplacement des installations techniques en toiture, rénovation partielle des façades avec modification des ouvertures et pose d'enseignes publicitaires.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** PQ « Coop - CEC ».

**Zone de protection:** périmètre de protection de l'ancienne localité.

**Dérogation:** art. 3.4 de l'annexe III RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2022.

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction eBau 2022-6130

**Requérante:** Copropriété Baumann, rue des Chenevières 19, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA et Rossini-Godel Sàrl, rte de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Emplacement:** parcelle N° 1877, au lieu-dit: « rue des Chenevières 19 », commune de Saint-Imier.

Réclame



**Projet:** installation d'une pompe à chaleur extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** Hfmd et C2a.

**Dérogation:** art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2022

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Permis de construire 22-15

**Adresse du projet:** BF 425, rue Fourchaux 22, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'une maison familiale avec garage intégré.

**Maîtres d'ouvrage:** Cévan et Jessica Froidevaux, rue Baptiste-Savoie 52, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** pga architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C4a.

**Dérogation:** -

**Périmètre protégé:** -

**Objet protégé:** -

**Dépôt public:** du 24 juin 2022 au 25 juillet 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 juin 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Sonceboz-Sombeval



### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale

Conformément à la teneur de l'article 62 du Règlement d'organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 20 juin 2022 est déposé publiquement au secrétariat communal du 2 juillet 2022 au 1<sup>er</sup> août 2022.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Président des assemblées, Monsieur Patrick Tissot, c/o Administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Sonceboz-Sombeval, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*Le Conseil municipal*

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérants:** Matias et Florence Mermod, Champey 3, 2057 Villiers.

**Propriétaires fonciers:** idem requérants.

**Auteur du projet:** Rmored SA, route de la Sauge 12, 2042 Valangin.

**Description du projet:** construction d'une villa familiale avec terrasse couverte et garage.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 1010, route des Sauges 30 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** H2.

**Dérogation:** A153 RCC.

**Zone/périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2022 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Municipalité de Sonvilier*

## Tramelan



### Conseil général de Tramelan

En séance du lundi 27 juin 2022, le Conseil général a préavisé favorablement à l'intention du corps électoral

– un crédit d'engagement de 1 368 263 fr. 90 TTC pour le réaménagement de la gare CJ de Tramelan

– un crédit d'engagement de 2 535 000 fr. TTC pour la réfection de la rue de la Printanière

La votation populaire relative à ces deux objets est fixée au dimanche 25 septembre 2022.

Le Conseil général a également souverainement approuvé

– un crédit d'engagement de 275 700 fr. pour la réfection du parking de la piscine

– les comptes 2021 de la commune de Tramelan

– le rapport d'activités 2021 du Conseil municipal

La demande d'un crédit d'engagement de 645 590 fr. 50 TTC pour la rénovation de l'enveloppe extérieure de l'école des Géranes a été reportée à une séance ultérieure.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au mercredi 3 août 2022. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 28 juin 2022

*Le Conseil municipal*

### Avis de construction N° 2022/22

eBau n°2022-6132

**Requérants:** Walter et Marina Hänni, rue de Rouge-Terre 3, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure placée à côté de la maison côté est avec protection visuelle (végétalisée). Parcelle N° 1852, zone H2. Emplacement: rue de Rouge-Terre 3, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Dérogations:** – Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> août 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Commune de Tramelan*

### Avis de construction N° 2022/32

eBau n°2022-7117

**Requérant:** Jean-Maurice Monin, rue du Stand 14, 2720 Tramelan

**Auteur du projet:** Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, installée du côté ouest de la maison avec protection visuelle existante (pare-vue). Parcelle N° 1681, zone H2. Emplacement: rue du Stand 14, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Dérogations:** – Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> août 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Commune de Tramelan*

### Avis de construction N° 2022/33

eBau n°2022-7388

**Requérant:** Jean-Ulrich Bühler, Le Ténor 27, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur extérieures placées du côté nord du bâtiment existant avec protection visuelle (écran végétal). Parcelle N° 1701, zone H4. Emplacement: rue Champ-Fleuri 8, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Dérogations:** – Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> août 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Commune de Tramelan*

### Avis de construction N° 2022/30

eBau n°2022-6320

**Requérante:** Lény Rohrbach, rue de la Place 28, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Alpinhofen romandie Sàrl, Valéry Converset, route du Pré au Bruit 2, 1844 Villeneuve.

**Projet:** installation d'un poêle à bois au rez-de-chaussée et nouveau canal de cheminée en toiture ouest. Parcelle N° 3480, zone ZPS-g «Crêt-Georges Est». Emplacement: rue de la Place 28, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> août 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

*La Commune de Tramelan*

## Canton de Berne



### Logopédie en milieu scolaire: prise en charge extrascolaire provisoirement autorisée

**Le changement de statut pour les logopédistes induit par la révision de la loi sur l'école obligatoire et le manque de personnel spécialisé pour la logopédie en milieu scolaire pourraient entraver la tenue des séances de logopédie à la rentrée prochaine. Afin que les prestations restent accessibles à tous les enfants qui en ont besoin, la Direction de l'instruction publique et de la culture propose une solution transitoire, qui vise également à délester les directions d'écoles.**

La Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) a décidé d'autoriser, pendant une période transitoire d'au moins un an, le recours à des prestations de logopédie et de psychomotricité dispensées par des logopédistes externes dès lors que la direction d'école confirme l'impossibilité d'assurer les séances par des spécialistes en milieu scolaire.

En raison du changement de système opéré dans ce domaine (les logopédistes sont désormais engagés par les écoles) et de la pénurie de personnel spécialisé, les besoins définis ne sont pas encore couverts. Une solution transitoire a donc dû être mise en place pour garantir l'accès à un soutien logopédique aux élèves qui en sont tributaires. L'INC a à cœur et a le devoir d'offrir ces prestations à tous les enfants et les jeunes qui en ont besoin dans le canton de Berne.

### Trois millions de francs supplémentaires pour la logopédie à l'école

La révision de la loi sur l'école obligatoire (REVOS) a entraîné un changement majeur pour la logopédie, qui relève non plus de la thérapie, mais de l'enseignement. La logopédie se rapproche ainsi davantage de l'école ordinaire, l'objectif étant d'appliquer le principe du double contrôle et d'éviter l'autoattribution des prestations. A partir de la rentrée 2022, les séances de logopédie seront en principe assurées par des spécialistes engagés par les écoles. Le canton met à la disposition de ces dernières trois millions de francs supplémentaires pour l'année scolaire 2022/2023 afin d'assurer ces prestations. Les écoles ordinaires ont toutefois plus de peine que prévu à engager des logopédistes.

### Mesures planifiées pour accompagner le changement de système

A moyen terme, l'INC entend néanmoins maintenir le système instauré. Pour accompagner ce changement, le canton soutiendra les solutions qui faciliteront l'embauche de logopédistes par les écoles. Les logopédistes auront ainsi la possibilité de se faire engager au niveau régional, ce qui leur évitera de cumuler plusieurs engagements avec un faible taux d'occupation. Par ailleurs, l'INC mettra en place un service d'assistance pour répondre aux questions des parents sur la logopédie.

*Direction de l'instruction publique et de la culture*

Un service complet au cœur de votre région!

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux (fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+)

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie  
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
032 944 18 18 | [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)